



La Lettre

de la FONDATION de la RÉSISTANCE

Reconnue d'utilité publique par Décret du 5 mars 1993 - Numéro spécial - décembre 1998 - 20 F
Sous le Haut Patronage du Président de la République



CONCOURS NATIONAL
DE LA RÉSISTANCE ET
DE LA DÉPORTATION

THÈME NATIONAL 1998 - 1999

« Des plaques, des stèles, des monuments évoquent le souvenir des actions de résistance et la mémoire des victimes des persécutions et des répressions de la période 1940 à 1945.

Recherchez et commentez l'histoire de ces femmes, de ces hommes, de ces enfants.»

QUELQUES RENSEIGNEMENTS POUR PARTICIPER AU CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION 1998-1999

Conditions de participation

Vous pouvez participer à ce concours si vous êtes élève de classes de troisième ou de lycées d'établissements publics et privés sous contrat, d'établissements d'enseignement agricole, d'établissements relevant du ministère de la Défense ou d'établissements français à l'étranger.

Les inscriptions se font auprès de votre professeur d'Histoire - Géographie ou auprès de votre chef d'établissement (proviseur ou principal).

Les conditions de réalisation des travaux :

Vous avez la possibilité de traiter le sujet :

- soit sous la forme d'un devoir individuel
- soit sous la forme d'un mémoire collectif

Mais nous attirons votre attention sur le fait que ne vous est communiqué que le thème du concours. Les sujets des épreuves individuelles seront proposés par les jurys départementaux, à partir de ce thème général.

Les élèves préparant un mémoire collectif pourront utiliser divers supports tels que le dessin, la photographie, les supports vidéo ou audio, le CD ROM...

N'oubliez pas que la documentation est à votre disposition au Centre de Documentation et d'Information de votre établissement. Par ailleurs, des conférences peuvent être organisées, dans votre établissement, par des résis-

tants et des déportés. Il conviendra de privilégier les recherches de témoignages, notamment auprès d'anciens résistants et déportés. Par ailleurs, il importe de faire apparaître la diversité des formes de résistance liée aux spécificités locales : les investigations auprès des archives départementales sont à cet égard essentielles.

La date des épreuves du concours national de la Résistance et de la Déportation a été fixée au **jeudi 18 mars 1999**. Les devoirs individuels doivent être réalisés à cette date, en classe, sous surveillance, dans le temps indiqué. Les candidats ne doivent disposer d'aucun document. En revanche, les mémoires collectifs peuvent être préparés dès le premier trimestre à partir du thème général.

La date limite de remise des devoirs :

Les devoirs individuels et les mémoires collectifs seront adressés par votre établissement scolaire à l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale, **au plus tard le 26 mars 1999**.

Les résultats et la remise des prix

Les lauréats départementaux recevront leur prix lors d'une cérémonie organisée au chef lieu du département le 8 mai 1999 (ou à une date voisine).

Les meilleurs devoirs et mémoires par département seront sélectionnés pour être présentés au jury national. Les lauréats nationaux seront récompensés au cours des cérémonies officielles à Paris.

Pour plus de renseignements se référer au Bulletin Officiel n° 32 du 3 septembre 1998.

N.B. : La Fondation de la Résistance organisera, après les résultats du Concours National de la Résistance et de la Déportation 1998-1999, un concours de la meilleure photographie de lieux de mémoire.

À cette fin, mesdames et messieurs les professeurs concernés sont sollicités pour opérer cette sélection et adresser ces documents (avant le 30 juin 1999) en ayant soin de faire figurer au dos les noms et coordonnées de leurs auteurs, à :

**LA FONDATION DE LA RÉSISTANCE
CONCOURS DE LA MEILLEURE
PHOTOGRAPHIE DE LIEUX DE MÉMOIRE
Hôtel National des Invalides
Corridor de Metz, Escalier K
75700 PARIS 07 S.P.**

À l'issue de la sélection par notre jury les documents ne seront pas retournés.

Liste des sigles

A.E.F.	Afrique équatoriale française	Gestapo	Geheime Staatspolizei (Police secrète d'État allemande)
A.N.A.C.R.	Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance	G.M.R.	Groupes Mobiles de Réserve
A.S.	Armée Secrète	I.S.	Intelligence Service (service secret britannique)
B.B.C.	British Broadcasting Corporation (Radiodiffusion britannique)	M.L.N.	Mouvement de Libération nationale
B.C.R.A.	Bureau Central de Renseignements et d'Action	M.O.I.	Main d'Œuvre Immigrée
C.F.L.N.	Comité français de libération nationale	M.U.R.	Mouvements Unis de la Résistance
C.N.D.	Confrérie Notre-Dame puis Confrérie Notre-Dame-Castille	N.A.P.	Noyautage des administrations publiques
C.N.R.	Conseil National de la Résistance	N.N.	Nacht und Nebel (Nuit et Brouillard)
C.N.C.V.R.	Confédération Nationale des Combattants Volontaires de la Résistance	O.C.M.	Organisation Civile et Militaire
D.O.M.	Département d'Outre Mer	O.N.A.C.	Office National des Anciens Combattants
2^e D.B.	Deuxième Division Blindée	O.R.A.	Organisation de Résistance de l'Armée
D.M.I.H.	Délégation à la Mémoire et à l'Information Historique	O.S.S.	Office of Strategic Services (services spéciaux américains)
F.F.C.	Forces Françaises Combattantes	Q.G.	Quartier Général
F.F.I.	Forces Françaises de l'Intérieur	R.A.F.	Royal Air Force (aviation militaire britannique)
F.F.L.	Forces Françaises Libres	S.O.E.	Special Operations Executive (Services des Opérations Spéciales)
F.N.	Front national	S.S.	Schutz Staffel (groupe de protection)
F.T.P.	Françs Tireurs et Partisans	S.T.O.	Service du Travail Obligatoire
		T.O.M.	Territoire d'Outre Mer
		U.R.S.S.	Union des Républiques Socialistes Soviétiques

AVANT-PROPOS

En France, il existe plusieurs dizaines de milliers de plaques, stèles, monuments relatifs à la Seconde Guerre mondiale.

Ils évoquent des êtres de chair et de sang, hommes et femmes semblables à nous, personnages connus mais aussi tous les obscurs, les ignorés, dont le nom ne figure nulle part.

Ils rappellent également leurs actions, des drames et des tragédies humaines.

De toutes conditions, urbains et ruraux, résistants par conviction ou par le jeu des circonstances, menant en apparence leur existence de tous les jours, ils ont exposé leur vie face à un ennemi puissamment organisé, mais tous ont contribué à la victoire.

Leur mémoire s'intègre non seulement dans l'histoire locale de la Résistance et de la Déportation, mais aussi dans l'histoire nationale et même mondiale.

Exhumer leur mémoire, suivre leur itinéraire ne peut que stimuler la curiosité, l'esprit de recherche, l'initiative individuelle des élèves et l'envie de connaître le passé et, ici, le rôle du professeur reste primordial.

Odette Lacuéva

Membre du bureau national de l'Association des Professeurs d'Histoire-Géographie

Plaques, stèles et monuments répartis sur l'ensemble de notre territoire et aussi outre-mer et dans les anciennes colonies françaises ne constituent pas seulement un hommage matérialisé dédié à des femmes et à des hommes qui ont accepté le sacrifice de leur vie pour sauver leur patrie et les valeurs fondamentales de la démocratie.

En effet, au-delà du témoignage historique, ces signes matériels constituent surtout un message, un miroir dans lequel notre société qui doit tant à ces héros peut retrouver le sens profond de ces actes, c'est-à-dire les valeurs morales et civiques qui les sous-tendaient.

Par leur action, leur révolte, ces citoyens souvent inconnus avaient choisi tout simplement de faire leur devoir.

Rendons hommage à ces héros en essayant de suivre leur exemple.

Jean Mattéoli

Président de la Fondation de la Résistance

SOMMAIRE

Avant-propos p. 3

Un paysage du souvenir (introduction) p. 5

▶ Résumé chronologique p. 6

La localisation du souvenir

1 ▶ Des « pierres du souvenir » : pour quoi faire ? p. 7

2 ▶ Le cadre juridique p. 7

3 ▶ Des mémoires locales p. 9

4 ▶ Les lieux du souvenir à l'étranger p. 12

5 ▶ Des itinéraires du souvenir : la destinée des héros de la Résistance p. 13

6 ▶ Des traces multiples et diversifiées p. 14

Déchiffrer le monument

1 ▶ La situation du monument p. 17

2 ▶ Lecture du monument p. 21

Derrière les pierres... la Résistance

1 ▶ Survol chronologique de la Résistance en 1940 et 1944 p. 27

2 ▶ La Résistance en actes p. 31

3 ▶ Quelques grandes figures de la Résistance p. 35

Conclusion p. 38

Adresses utiles aux candidats p. 39

Orientation bibliographique p. 48

UN PAYSAGE DU SOUVENIR

« Tant peut sur les humains la mémoire chérie
C'est la cendre des morts qui créa la patrie »

Alphonse de Lamartine (1790-1869)

Inscrire un nom, un fait, une date dans la pierre. Et par cet acte immémorial, générer, à son tour, une mémoire. À Delphes, déjà, les Grecs vainqueurs des Mèdes voulurent commémorer batailles et actes de bravoure en consacrant monuments et statues aux héros de Marathon, Salamine ou Platées ; et le monument élevé aux Thermopyles conserve à jamais le souvenir du sacrifice de Léonidas et de ses hommes au nom des valeurs de Sparte : « Passant, va dire à Sparte que ceux qui sont tombés ici sont morts selon ta loi ». Sans remonter si loin dans le temps, l'érection de monuments, plaques ou stèles est traditionnelle dans nos sociétés occidentales : les villes et villages de France sont parsemés de pierres rappelant des épisodes glorieux de notre histoire, exaltant tel ou tel sacrifice, remémorant un événement douloureux. À bien des titres, l'histoire de notre pays se confond avec ces traces qui dessinent en autant de lieux un paysage du souvenir.

Ce paysage forme notre cadre de vie. Chaque jour, sur le chemin du collège ou du lycée, en allant rendre visite à des amis, en faisant vos courses, ou simplement en flânant, vous côtoyez, sans même le voir (il est si familier), un monument du souvenir ; vous longez une plaque, discrètement apposée sur un mur déjà noirci par les années ; vous pénétrez dans le collège « Jean Moulin » ou « Pierre Brossolette » - sans même réaliser que ces objets croisés quotidiennement, apparemment si anodins, évoquent tant d'efforts, de souffrances et de gloires : l'action d'hommes et de femmes qui, parfois au prix de leur vie, ont fait la France.

Parmi ces monuments du souvenir, ceux qui commémorent la Seconde Guerre mondiale sont particuliers. Outre les traditionnels monuments aux morts, combattants de 1939-1940 ou 1944-1945, nos rues et chemins sont parsemés de plaques, stèles ou édifices consacrés à des soldats sans armée ou à des victimes. La Seconde Guerre mondiale

fut une tragédie unique dans l'histoire de notre pays : la France occupée plus de quatre années, dirigée par un gouvernement prônant la collaboration avec l'ennemi ; des civils souffrants, matériellement, physiquement et moralement ; des hommes, des femmes et des enfants persécutés, martyrisés, assassinés, au nom de ce qu'ils étaient ; une « armée de l'ombre » se dressant contre l'injustice, l'occupation et l'oppression, au prix de la vie des hommes et des femmes qui la composaient. La Résistance : « une geste héroïque entre toutes » (Henri Michel), mais douloureuse,

complexe et mystérieuse. Délicate à écrire : ses acteurs ne devaient pas laisser de traces. Et bien difficile à commémorer : ni insurrection nationale, ni effort militaire d'une nation unie contre l'ennemi, mais un engagement individuel (au départ très minoritaire), des choix douloureux, au nom d'une certaine conception de l'homme.

« Aux évadés », « A Pierre Lecornec », « Aux maquis de l'Ain », « Aux cheminots de Veynes », « A la population accueillante » : plaques, stèles et monuments tissent en une maille serrée le souvenir de ces années de souffrances, de persécutions, de révoltes et de gloires, qui trouvèrent leurs héros (des Charles de Gaulle, des Jean Moulin et autres Pierre Brossolette), mais touchèrent aussi une masse d'anonymes et de sans grade.

Retrouver ces hommes et ces faits - l'histoire - derrière les mots et les pierres - la mémoire : tel est, cette année, l'objet du concours de la Résistance et de la Déportation.

Remonter de la mémoire à l'histoire est une démarche délicate ; il est indispensable de prendre de nombreuses précautions méthodologiques. Cette démarche passe par la localisation et le choix d'un objet d'étude, plaque, stèle ou monument ; elle impose le déchiffrement et l'analyse préalable ; elle permet de saisir le « message » véhiculé par la trace et, à travers lui, par l'action ou la personne commémorée. Cette brochure souhaite vous aider et vous guider tout au long de ce travail.

Pédagogie de la démarche

La connaissance acquise par soi-même s'incorpore à la personnalité et constitue le vrai savoir. Ainsi, l'effort du candidat ne doit pas être celui du spectateur mais celui du chercheur. Découvrir, voir et comprendre : le contact direct avec ce que nous appelons « objet de mémoire » éveillera sa curiosité.

Celle-ci le conduira à rechercher des explications, à vouloir saisir le rapport entre ce qui est (monument, stèle, plaque, etc.) et sa raison d'être, c'est-à-dire sa signification pour l'Histoire.

Cette méthode, dite inductive, consiste à partir de l'observation, en l'occurrence d'un objet, pour aller aux idées : voir et apprendre à voir par l'interrogation. Si celle-ci est bien menée, elle devient un prodigieux procédé de découverte.

Le candidat est placé en face de quelque chose à déchiffrer. Il prend appui sur un élément concret qui l'incitera à effectuer une enquête d'autant plus intéressante qu'il aura choisi lui-même la matière de sa recherche.

La variété des monuments, des stèles, des plaques, et leur originalité donnent à ce sujet toute sa richesse. Il s'agit de bien choisir l'objet ou les objets à étudier pour construire une enquête variée et novatrice qui apportera une pierre à l'édifice de la mémoire historique.

Elizabeth Helfer-Aubrac,
vice-présidente de l'association
Mémoire et Espoirs de la Résistance

RÉSUMÉ CHRONOLOGIQUE

La Résistance Intérieure

La France Libre

1940

- ▶ **ÉTÉ**: les premières attitudes de refus de la défaite sont le fait d'initiatives individuelles:
 - Jean MOULIN à Chartres (le 17 juin);
 - graffitis hostiles à l'occupant, tracts (Edmond MICHELET à Brives...);
 - aide aux soldats anglais ou français par des filières d'évasion en formation;
 - récupération d'armes, de munitions et de véhicules abandonnés par les troupes en déroute;
 - premiers sabotages (câbles électriques ou de transmissions sectionnés, pneus de véhicules allemands crevés) qui sont autant de démonstrations d'hostilité à l'occupant;
 - constitution de noyaux d'opposition à l'occupant et à Vichy (comme le réseau dit du Musée de l'Homme).
- ▶ **10 JUILLET**: 80 parlementaires s'opposent au vote des pleins pouvoirs au Maréchal PETAIN.
- ▶ **AOÛT**: création des premiers réseaux de renseignement rattachés à la France Libre (réseau Saint Jacques) et aux Britanniques ou prise de contact avec des groupes déjà constitués (réseau polonais F2).
- ▶ **11 NOVEMBRE**: manifestation des étudiants et lycéens à Paris.

1941

- Développement des mouvements souvent autour d'un journal clandestin:
- en zone nord: Organisation Civile et Militaire, Ceux de la Résistance, Défense de la France, Libération nord, Ceux de la Libération;
 - en zone sud: Combat, Libération sud, Franc-Tireur, Forces Unies de la Jeunesse, Témoignage Chrétien, Libérer Fédérer.
- Les réseaux se développent en se spécialisant: renseignement (C.N.D. Castille, Alliance), évactions (Ligne Comète), action (S.O.E. et France Libre). Les sabotages et les attentats se multiplient.
- ▶ **FÉVRIER**: création en zone sud des Groupes-Francis par Jacques RENOUVIN.
 - ▶ **MAI**: naissance des réseaux Buckmaster.
 - ▶ **22 JUIN**: l'Humanité clandestine appelle à la lutte contre l'occupant et les collaborateurs.
 - ▶ **DÉCEMBRE**: grande grève dans les Houillères du Nord et du Pas-de-Calais.
 - ▶ **24 DÉCEMBRE**: le général de GAULLE nomme Jean MOULIN délégué en zone sud.

1942

- ▶ **JANVIER**: Jean MOULIN est parachuté en France, comme représentant du général de GAULLE et délégué du Comité National pour la zone non occupée. Il est chargé d'unifier la Résistance en zone sud.
- ▶ **AVRIL**: Voyage à Londres de Christian PINEAU qui ramène le premier message politique du général de GAULLE à la Résistance intérieure.
- ▶ **1^{er} MAI ET 14 JUILLET**: à l'appel de la Résistance et de la France libre, de nombreuses manifestations ont lieu dans les grandes villes
- ▶ **30 OCTOBRE**: le général DELESTRAINT devient chef de l'Armée Secrète (A.S.)
- ▶ **NOVEMBRE**: Invasion de la zone sud et dissolution de l'armée d'armistice (le 11). Une partie des cadres crée l'O.R.A. (le 29).

1943

- ▶ **12 JANVIER**: adhésion du parti communiste à la France Combattante. À partir de la fin février 1943, nombreux sont les réfractaires au S.T.O. Certains passent clandestinement en Angleterre ou en Afrique. D'autres se réfugient dans les maquis.
- ▶ **PRINTEMPS**: La mission BROSSOLETTE-PASSY aboutit à la coordination des grands mouvements de l'ex-zone Nord.
- Deuxième mission de Jean MOULIN. Il revient en France comme représentant du général de GAULLE, chargé de créer et de présider le Conseil National de la Résistance (le 15 mai).
- ▶ **27 MAI**: première réunion du Conseil National de la Résistance sous la présidence de Jean MOULIN.
- ▶ **JUIN**: arrestation du général DELESTRAINT (le 8 à Paris) et de Jean MOULIN et de ses compagnons (le 21 à Caluire).
- ▶ **ÉTÉ**: le C.N.R. coordonne à l'échelle nationale le développement des maquis.
- ▶ **14 JUIL. ET 11 NOV.**: manif. de masse et mouvements de grève dans les grandes villes.
- ▶ **AUTOMNE**: la délégation générale et le C.N.R. commencent à préparer clandestinement la mise en place de l'administration de la France libérée: commissaire de la République, comités départementaux de la Libération.

1944

- ▶ **FÉVRIER**: création des Forces Françaises de l'Intérieur par la fusion des formations militaires des mouvements de Résistance et de l'Organisation de Résistance de l'Armée avec les maquis et les groupes francs. Les F.F.I. seront placés sous le commandement du général KOENIG.
- ▶ **MARS**: premières missions Jedburgh (envoi d'équipes interalliés) destinées à coordonner l'action de la Résistance en vue du débarquement. Les Allemands attaquent les maquis des Glières. Publication du programme du C.N.R. (le 15).
- ▶ **6 JUIN**: La Résistance exécute les plans de sabotage prévus, retardant l'arrivée des renforts allemands sur le front de Normandie.
- ▶ **10 JUIN**: massacre d'Oradour-sur-Glane par la division S.S. Des Reich.
- ▶ **JUIN-JUILLET**: encore mal armés, les réduits constitués par les grands maquis (Saint-Marcel, Mont Mouchet, Vercors) sont anéantis par les Allemands.
- ▶ **19-25 AOÛT**: libération de Paris par les F.F.I. et la 2^e DB du général LECLERC.

1945

- ▶ **10 FÉVRIER**: la première armée française qui s'est renforcée des volontaires F.F.I. et des troupes américaines achèvent de libérer l'Alsace.

- ▶ **18 JUIN**: à vingt heures, sur les ondes de la B.B.C., appel du général de GAULLE à continuer le combat.
- ▶ **19-26 JUIN**: ralliement des hommes de l'île de Sein au général de GAULLE.
- ▶ **28 JUIN**: le général de GAULLE devient chef des Forces Françaises Libres constituées de volontaires évadés de métropole ou ralliés à l'Empire.
- ▶ **1^{er} JUILLET**: création des Forces Navales et des Forces Aériennes Françaises Libres (F.N.F.L. et F.A.F.L.).
- ▶ **13 JUIL.**: 1^{re} émission de la B.B.C., les Français parlent aux Français.
- Ralliement d'une partie de l'Empire Français: Afrique Équatoriale, Cameroun, Nouvelle Calédonie.
- Création des services secrets qui envoient les premiers agents en France.

- ▶ **7 FÉVRIER**: LECLERC attaque Koufra.
- ▶ **23 FÉVRIER**: Prise de Cub-Cub en Éthiopie par un bataillon du Tchad.
- ▶ **1^{er} MARS**: Prise de Koufra où le général LECLERC prête serment de ne déposer les armes qu'à la libération de Strasbourg.
- ▶ **28 MARS**: victoire de Keren en Érythrée par les F.F.L. combattant avec les Anglais.
- ▶ **JUIN-JUILLET**: F.F.L. et Anglais occupent la Syrie. Retraite de ROMMEL.
- ▶ **SEPTEMBRE**: création à Londres du Comité National de la France Libre.

- ▶ **FIN FÉV.**: expédition des troupes de LECLERC sur les oasis de Fezzan.
- ▶ **27 FÉV.**: opération militaire de Bruneval, organisée entre la France Libre et la Résistance intérieure. Destruction d'un important radar allemand. La France Libre élargit son service de renseignement (2^e bureau) en un Bureau Central de Renseignements et d'Action (B.C.R.A.) chargé de missions de sabotage et de liaisons avec les mouvements de Résistance.
- ▶ **27 MAI - 11 JUIN**: combats de Bir Hakeim.
- ▶ **14 JUILLET**: la France Libre prend le nom de France Combattante pour concrétiser ses liens avec la Résistance Intérieure.
- ▶ **19 AOÛT**: raid anglo-canadien de Dieppe avec la participation de commandos français, des F.A.F.L. et des F.N.F.L.
- ▶ **23 OCT.-3 NOVEMBRE**: combats d'El-Alamein (Égypte).

- ▶ **25 JANVIER**: entrée de la colonne LECLERC à Tripoli.
- ▶ **JUIN**: de GAULLE s'installe à Alger. Création du Comité Français de Libération Nationale, puis de l'Assemblée Consultative Provisoire.
- ▶ **13 SEPTEMBRE**: débarquement en Corse d'un bataillon de choc des F.F.L.
- ▶ **AUTOMNE**: libération de la Corse (le 5 octobre) envoi d'un corps expéditionnaire en Italie. Le C.F.L.N. commence à envoyer en métropole des délégués militaires et civils pour préparer la libération et la nouvelle administration du territoire avec la Résistance intérieure.

- ▶ **10 JANVIER**: à Alger une ordonnance crée les commissaires de la République.
- ▶ **30 JANV.**: ouverture de la conférence de Brazzaville par de GAULLE.
- ▶ **FÉVRIER-MARS**: bataille de Monte Cassino.
- ▶ **21 AVRIL**: ordonnance du C.F.L.N. organisant en France les pouvoirs publics après la libération.
- ▶ **15 MAI**: l'Assemblée Consultative demande au C.F.L.N. de devenir le gouvernement provisoire de la République.
- ▶ **3 JUIN**: le général de GAULLE devient chef du gouvernement provisoire de la République française.
- ▶ **4 JUIN**: entrée des alliés à Rome.
- ▶ **17 JUIN**: prise de l'île d'Elbe par la première armée française Parachutage du bataillon BOURGOIN à Saint Marcel (Bretagne).
- ▶ **15 AOÛT**: débarquement de Provence (général de LATTRE).
- ▶ **31 AOÛT**: installation du général de GAULLE et du gouvernement provisoire de la République française à Paris.

- ▶ **4 MAI**: la 2^e DB du général LECLERC arrive à Berchtesgaden.
- ▶ **8 MAI**: capitulation sans condition de l'Allemagne nazie.

LA LOCALISATION DU SOUVENIR

1 - Des «pierres du souvenir» : pour quoi faire ?

Dès la Libération, se développe dans tous les pays un mouvement spontané d'érection de stèles et d'apposition de plaques, à l'initiative des familles, des amis, des camarades de Résistance. Cette activité, traditionnelle dans l'histoire de France, prend un sens tout particulier dans le contexte de la Seconde Guerre mondiale.

La mort survenue au cours d'une action de Résistance, dans une prison ou dans un camp de concentration est parfois anonyme et mal localisée dans le temps et l'espace; les corps sont disparus, jetés dans une fosse commune ou brûlés - sans sépulture. Dans ce cadre, ériger un monument, inscrire un nom sur une plaque est une manière « d'enterrer les morts ». Mais c'est aussi une représentation de la personne ou de l'action, et la possibilité de lui donner sens: de manière allégorique, par l'expression artistique; ou directement, par l'intermédiaire d'un texte. Or, le second conflit mondial fut particulièrement porteur de sens: héroïsme individuel, combat au nom de certaines valeurs (la liberté, les droits de l'homme, le respect, l'égalité, etc.) contre d'autres (le racisme, l'arbitraire, l'oppression, etc.). Les leçons morales du conflit furent très rapidement tirées et inscrites dans la pierre. Enfin, l'érection de monuments et l'apposition de stèles traduisent les dimensions particulières du conflit: la souffrance des populations civiles, les actes de barbarie, les persécutions, l'extermination des juifs, les particularités locales.



▲ La stèle du cimetière de Kerfautras à Brest (Finistère), qui abrite l'une des « urnes de Buchenwald ».

Des morts sans sépultures : les urnes de cendres

L'urne de cendres répond au crématoire, symbole de la mort en déportation et de la barbarie nazie. La première inhumation d'une urne se déroule le 30 juin 1946, au cimetière du Père-Lachaise, à Paris: l'Amicale d'Auschwitz avait été autorisée à prélever, devant l'un des fours crématoires de Birkenau, des cendres des victimes. De nombreuses amicales ou sections locales d'associations de déportés s'inspirent de cette initiative dans les années qui suivent.

En 1954, les « mille pèlerins français » partis à Buchenwald célébrer le neuvième anniversaire de la libération du camp rapportent de la terre mêlée de cendres. Mélangés à de la terre de tous les autres camps, de tous les hauts lieux de la Résistance, des villes et des villages martyrs de tous les pays d'Europe, ces symboles de Buchenwald sont répartis dans 90 urnes, une pour chaque département de France.

(Coll. Secrétariat d'État aux Anciens Combattants - D.M.I.H.)

Le rapport très personnel au conflit explique donc la profusion d'initiatives locales, plutôt désordonnées, dans les années d'après guerre; mais le cadre juridique s'avérait inadapté à des initiatives nationales.

2 - Le cadre juridique

La première grande vague de créations de monuments commémoratifs date de la fin du XIX^e siècle, suite à la guerre franco-prussienne de 1870; l'engagement de l'État à conserver les tombes des combattants tués à la guerre remonte ainsi à la loi du 4 avril 1873. Mais c'est avec la Grande Guerre que s'élabore un cadre juridique officiel: en 1915 deux lois réglementent la mention « Mort pour la France »: « Il semble juste que l'État Civil enregistre, à l'honneur du nom de celui qui a donné sa vie pour le pays, un titre clair et impérissable à la gratitude et au respect de tous les Français ». Cette mention figure sur les actes de décès des militaires et civils tués à l'ennemi ou morts dans des circonstances se rapportant à la guerre; les « Morts pour la France » bénéficient de la sépulture perpétuelle, aux frais

de l'État. À la fin de la guerre, de 1918 à 1923, sont fixées les modalités des hommages collectifs qui leur sont rendus, notamment l'érection de monuments commémoratifs et l'inscription des noms sur les monuments aux morts communaux. Un autre décret prévoit en 1920 le classement et la protection des vestiges de guerre. La législation interdit l'hommage aux vivants.

Personnes ayant droit à l'attribution de la mention « Mort pour la France »

(article L. 488 du Code des pensions d'invalidité)

LES MILITAIRES des armées de terre, de mer ou de l'air :

- tués à l'ennemi ou morts de blessures de guerre,
- morts d'accidents survenus en service ou à l'occasion du service en temps de guerre ou de maladies contractées en service commandé en temps de guerre,
- décédés dans les conditions évoquées ci-dessus au cours ou à la suite d'expéditions dans les territoires soumis à la réglementation propre aux théâtres d'opérations extérieures.

LES MEMBRES DU SERVICE DE SANTÉ AUX ARMÉES, ministres du culte, ou toute autre personne ayant succombé à des maladies contractées au cours de soins donnés aux malades de l'armée en temps de guerre.

LES PERSONNES DÉCÉDÉES EN COMBATTANT pour la libération de la France ou en accomplissant des actes de résistance.

LES DÉPORTÉS OU INTERNÉS RÉSISTANTS OU POLITIQUES, les prisonniers de guerre et les personnes requises exécutés par l'ennemi ou décédés en pays ennemi ou occupé par l'ennemi des suites, soit de blessure ou mauvais traitements, soit de maladies contractées ou aggravées du fait de leur déportation, de leur captivité ou de la contrainte subie, soit d'accidents du travail survenus dans les mêmes circonstances à condition que le décès n'ait pas eu lieu au cours d'un travail volontaire à l'étranger pour le compte de l'ennemi.

LES RÉFRACTAIRES DÉCÉDÉS des suites d'accidents, maladies ou blessures consécutifs à leur position hors la loi et pour le service du pays.

LES PERSONNES DÉCÉDÉES À LA SUITE D'ACTES DE VIOLENCE constituant une suite directe de faits de guerre.

LES ALSACIENS OU MOSELLANS incorporés de force dans l'armée allemande.

LES FONCTIONNAIRES DES SERVICES ACTIFS de la Sûreté Nationale et de la Préfecture de Paris.

LES MARINS DE COMMERCE, victimes d'événements de guerre.

Ce cadre juridique est conservé après la Seconde Guerre mondiale, en adaptant les critères d'attribution de la mention « Mort pour la France » aux circonstances particulières du conflit ; il faudra attendre la loi du 15 mai 1985 pour que la tragédie concentrationnaire soit prise en compte par la création d'une mention « Mort en déportation ». Le décret du 11 avril 1946 ne fixe que les conditions de « l'attribution des hommages publics par apposition de plaques individuelles » ; la prise de décision en matière d'érection de monuments est

Mémorial de la Déportation au Struthof ▼ (Bas-Rhin)

Le camp du Struthof fut le seul camp de concentration nazi installé sur le territoire français. Il est construit dans la commune de Natzwiller, dans le Bas-Rhin annexé au Reich, dès le début de l'occupation. Jusqu'en 1944, 2000 personnes environ y sont internées, mais ce chiffre s'élève rapidement au cours de l'année 1944 pour atteindre 7000 en septembre, au moment de l'évacuation des détenus vers Dachau. Le général Delestraint, premier chef de l'Armée secrète, arrêté par les Allemands le 9 juin 1943, y fut notamment détenu du 8 mars au 5 septembre 1944 avant d'être assassiné à Dachau. Dès 1949, l'idée de conserver le camp et d'y construire un mémorial de la Déportation est retenue, mais l'inauguration n'a lieu que le 23 juillet 1960. Des vestiges de l'ancien camp ont été conservés : deux baraques, des cellules, une potence, des miradors, le four crématoire, la carrière et la chambre à gaz. Un monument de 41 mètres, dédié « Aux héros et martyrs de la déportation » par « la France reconnaissante » domine le site et une nécropole nationale rassemble les dépouilles de 1137 déportés, la plupart provenant du Struthof ; au pied du mémorial repose le « déporté inconnu ».

(Coll. Secrétariat d'État aux Anciens Combattants - D.M.I.H.)



conférée aux Préfets. Aucune action collective n'est réellement entreprise : chaque maire ajoute sur le monument aux morts communal le nom des morts dont il a connaissance. « Cette méthode fait disparaître de la mémoire monumentale la quasi totalité des groupes victimes de génocide entre 1940 et 1945 » (Serge Barcellini, « La politique de la mémoire patriotique », *Historiens et Géographes*, n° 311, octobre 1986). Un Comité du Souvenir et des manifestations nationales est néanmoins créé et rattaché à l'Office National des Anciens combattants et Victimes de guerre ; mais les grands chantiers prévus, le Mémorial de la France Combattante, le Mémorial de la Déportation et le Mémorial Leclerc, ne verront le jour qu'au début des années 1960.

▼ Mémorial de la France combattante au Mont-Valérien (Hauts-de-Seine)



Le Mont-Valérien fut le lieu principal des exécutions et des repréailles perpétrées par les Allemands dans la région parisienne, visant des résistants ou des otages. Le nombre exact des fusillés n'a pu être établi : les corps des suppliciés ont été dispersés dans les cimetières de la région parisienne. Les estimations varient de 939 à 4 500 victimes ; à l'heure actuelle, 1 039 noms ont été retrouvés par la D.M.I.H.

Dès 1945, le ministre des Prisonniers, Déportés et Réfugiés, Henri Frenay, lance l'idée de transformer le Mont-Valérien en mémorial de la France combattante ; une crypte provisoire est inaugurée le 11 novembre suivant. Mais il faut attendre 1960 pour voir aboutir le projet. Un mémorial est érigé : seize hauts-reliefs de bronze représentant les seize tombeaux de la crypte s'alignent de part et d'autre d'une croix de Lorraine de douze mètres de haut. Chacun des corps inhumés dans la crypte symbolise un aspect de la France restée au combat de 1940 à 1945. Un « parcours du souvenir » permet au visiteur de se rendre à la clairière des fusillés.

Le retour au pouvoir du général de Gaulle en 1958 marque en effet la reprise en main de la politique de mémoire par les pouvoirs publics. En juin 1960 est créé un Commissariat général aux Monuments des guerres et de la Résistance, devant permettre aux autorités publiques de participer plus activement à l'édification et à l'entretien des monuments commémoratifs. Quatre mémoriaux nationaux sont inaugurés : le Mémorial de la France Combattante au Mont-Valérien, le 18 juin 1960 ; le Mémorial de la Déportation au Struthof, le 23 juillet 1960 ; le Monument des Héros et des Martyrs de la Déportation à l'île de la Cité, à Paris, le 12 avril 1962 ; le Monument en hommage au Maréchal Leclerc, le 24 août 1964. Parallèlement, les pouvoirs publics tentent de contrôler et d'encadrer la politique de matérialisation du souvenir : le décret du 29 novembre 1968 rappelle qu'aucun monument commémoratif, stèle ou simple plaque ne peut être érigé sur le domaine public ou privé des collectivités publiques avant que le projet n'ait été approuvé par un arrêté préfectoral.

Dans les années 1980, les pouvoirs publics privilégient des actions d'incitation, dans le cadre de la décentralisation : la Délégation à la mémoire et à l'information historique (D.M.I.H.), créée en 1982, est chargée de participer « à la définition et à la mise en œuvre de la politique de l'État dans le domaine de la mémoire des guerres et des conflits contemporains par la mise en valeur des lieux de mémoire, l'élaboration du programme commémoratif, l'organisation d'actions pédagogiques, le soutien à la recherche historique et à la défense de la mémoire ». L'autorisation municipale suffit à ériger une pierre.

« 15 août 1940 Espérance - Nos Cum Prole Pia benedicat Virgo Maria - 15 août 1945 Reconnaissance » ▼

Apposée le 15 août 1945 sur la colonne surmontée de la statue de la Vierge, place Saint-Jacques à Metz (Moselle), cette plaque fait référence à un événement dramatique de l'occupation allemande. Suite à la défaite de la France face à la Prusse en 1870, l'Alsace et la Moselle avaient déjà été annexées par l'Allemagne en 1871 ; les Messins avaient alors prié la Vierge d'un retour rapide à la France. Le retour de l'Alsace-Lorraine fut acquis à l'issue de la Grande Guerre ; en remerciement, la municipalité de Metz fit ériger en 1924 une colonne dédiée à la Vierge. Le 15 août 1940, première célébration de la fête de la Vierge depuis l'annexion au Reich, des milliers de Messins déposèrent des bouquets aux couleurs françaises devant la dédicace à la Vierge Marie. Un grand nombre fut expulsé par les autorités allemandes.



(Cliché Jean Munnih, La Cour d'Or, Musée de Metz)

3 - Des mémoires locales

Le souvenir des actions de Résistance et des persécutions est fortement enraciné dans l'espace local. Le paysage monumental évoque ces situations particulières.

◆ L'ALSACE-LORRAINE

Le 7 août 1940, au mépris de la convention d'armistice du 22 juin, le gouvernement allemand décidait l'annexion des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de Moselle. Commençaient alors la germanisation et la nazification de ces régions, suscitant des formes très particulières de résistance. 270 000 personnes, dont les Juifs, les Nord-africains et certains membres du clergé, furent expulsés entre juillet 1940 et juillet 1941 ; 130 000 Alsaciens et

Mosellans prenaient quant à eux volontairement le chemin de l'exil plutôt que de vivre dans le Reich allemand.



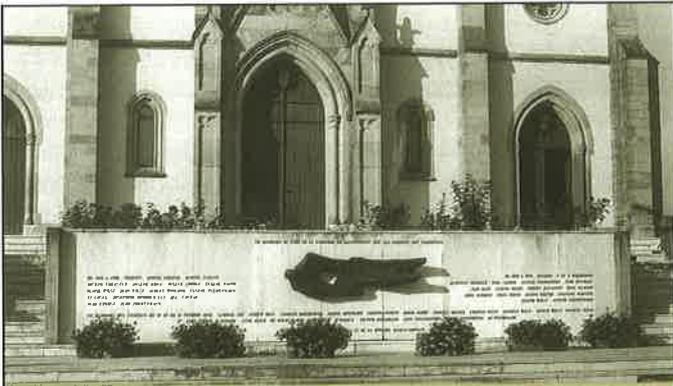
◀ Plaque apposée à l'angle des rues de l'Abbé-de-l'Épée et de Rabanesse à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)

« À la mémoire des étudiants de l'université de Strasbourg arrêtés ici par la Gestapo le 25 juin 1943. Morts en déportation. »

(Cliché : Mairie de Clermont-Ferrand)

Dès la Libération, de nombreuses plaques sont apposées pour maintenir le souvenir de ces aspects spécifiques de l'occupation allemande en Alsace-Moselle : commémoration des expulsions et des départs en exil, hommages aux habitants des communes d'accueil, célébration des réfractaires. D'autres plaques, apposées dans les communes d'accueil, y font écho, débouchant parfois sur des opérations de jumelage. Parfois, des noms de rues au premier abord surprenants y puisent leur explication : ainsi la place de Rolbing à Saint-Thomas-de-Cognac, en Charente-Maritime, du nom d'une commune qui s'y replit.

Quatre-vingt mille réfugiés strasbourgeois trouvèrent ainsi refuge en Dordogne en 1940 ; à Périgueux, de nombreuses plaques ou stèles rappellent que la mairie de Strasbourg et de nombreux Alsaciens s'installèrent dans cette ville. À Clermont-Ferrand, dans le Puy-de-Dôme, où l'université de Strasbourg se replit, les plaques commémorent en outre la répression dont furent victimes enseignants et étudiants.



▲ **Gisant de Ballersdorf (Haut-Rhin)**

La tragédie des « Malgré nous » occupe une place très particulière dans la mémoire de ces deux régions. Les 25 et 29 août 1942, deux ordonnances imposaient le service militaire sous uniforme allemand pour les Alsaciens et Mosellans : 130 000 hommes furent ainsi contraints de servir l'ennemi ; 40 000 ne reviendront pas. Inauguré le 5 juin 1966 par André Malraux, ministre de la Culture, ce monument rend hommage aux 17 jeunes de la commune fusillés au camp du Struthof pour avoir refusé de se laisser recenser par les Allemands et tenté de s'enfuir en Suisse.

◆ **LES PYRÉNÉES**

D'autres régions ont inscrit leurs mémoires spécifiques dans la pierre. Les zones frontalières ont ainsi été marquées par les activités de passage et d'évasion. Les Pyrénées sont particulièrement riches de monuments, plaques et stèles commémorant les filières d'évasion vers l'Angleterre via l'Espagne ou Andorre. Ces filières ont acheminé des milliers de personnes, prisonniers de guerre, militaires, réfractaires, juifs, persécutés, voulant poursuivre la lutte auprès du général de Gaulle ou dans les armées alliées, ou désirant trouver un refuge. À l'époque, l'Espagne, dirigée par Franco, avait choisi la neutralité, mais traquait les évadés de France ; ceux-ci tentaient d'échapper au refoulement ou à l'internement dans des camps comme Miranda, espérant atteindre



▲ **Monument de Tarascon-sur-Ariège (Ariège)**

Ce monument, symbole d'une prison où des mains en écartent les barreaux, est dédié aux évadés qui, grâce aux réseaux de passeurs, franchirent les Pyrénées pour reprendre le combat.

Lisbonne ou Gibraltar pour embarquer en direction de l'Afrique, de l'Angleterre ou des États-Unis. De nombreux convois ont néanmoins été pris et leurs membres internés, tués ou déportés. Les lieux du souvenir commémorent les passeurs et les évadés comme les victimes de la répression.

◆ **LES RÉGIONS CÔTIÈRES**

Des régions côtières ont également joué un rôle essentiel de refuge, de transit ou de passage, permettant à terme le renforcement des Forces françaises libres. De nombreuses filières d'évasion se sont ainsi constituées en Bretagne du Nord ou sur la côte d'Azur ; en Côtes-d'Armor, le paysage du souvenir est dominé par les hommages aux passeurs et aux évadés. Dans ces régions, l'activité des réseaux reposait essentiellement sur l'établissement de liaisons clandestines avec les Alliés.

Le départ des hommes de l'île de Sein



(Coll. Secrétariat d'État aux Anciens Combattants - D.M.I.H.)

▲ **Monument de l'île de Sein (Finistère)**

**« Vous êtes la moitié de la France »
(Général de Gaulle)**

« Les Allemands sont à Audierne. L'île, élément stratégique important de la pointe du Raz, va être, dans peu d'heures, envahie. L'immense famille des Senans se concerta. Beaucoup d'hommes sont en service sur les flottes de guerre ou de commerce, mais il en reste plus de 130, valides, sur la commune. Certains d'entre eux sont en uniforme. Le verdict de la communauté est unanime : ils ne seront pas pris. On prépare fiévreusement les précieux bateaux de pêche : l'Arzenith, la Rouanez Armor, la Rouanez Arpeoch', le Corbeau des mers, la Velleda, qui chargent, dans la nuit désormais sans balises et sans phares, leur contingent de volontaires. Le plus âgé, Jean-Marie Menou, a soixante ans. Le plus jeune, c'est l'enfant de cœur Porsmoguer, il a douze ans. »

Marie-Madeleine Fourcade, article in La voix de la Résistance.



◀ **Stèle du Viking à Saint-Quay-Portrieux (Côtes-d'Armor)**

Le 6 avril 1943, le bateau « Le Viking », transportant 21 jeunes gens tentant de rallier l'Angleterre, est arraisonné. Tous furent déportés; six survécurent.

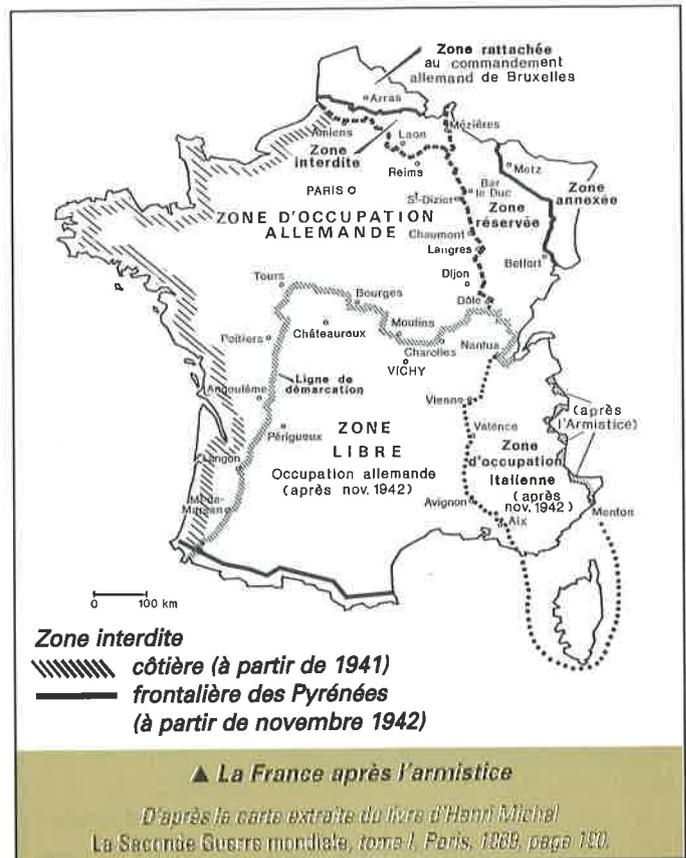
(Coll. Secrétariat d'État aux Anciens Combattants - D.M.I.H.)

◆ **LA LIGNE DE DÉMARCATIION**

L'armistice du 22 juin 1940 instaure une ligne de démarcation entre une zone occupée par les Allemands et une zone dite « libre », administrée par le gouvernement de Vichy; la France est coupée en deux. Jusqu'au 11 novembre 1942, date à laquelle les armées allemandes, suite au débarquement anglo-américain en Afrique du Nord, violèrent les termes de l'armistice en occupant la zone sud, le passage de la ligne de démarcation constitue un enjeu fondamental. Seules les personnes munies de laissez-passer (*ausweis*) peuvent la franchir; une intense activité de passage se développe alors, pour permettre aux personnes recherchées, persécutées, désirant rejoindre Londres, ou aux résistants de franchir l'obstacle: filières d'évasion, fabrication de faux laissez-passer, etc.

« Il est très difficile d'évaluer le nombre des passeurs et des passagers clandestins. On peut, à l'aide d'archives de la police, donner un ordre de grandeur. Le plus grand nombre de passages s'effectuaient de la zone occupée vers la zone non occupée. Ceux de la zone non occupée vers la zone occupée étaient ceux de résistants ou de trafiquants économiques. Parmi les résistants qui ont fait le voyage à contresens avec tous les dangers encourus, il y eut par exemple Henri Frenay, le colonel Rémy et Jean Moulin (...) En dehors de ces exemples célèbres, le flot des milliers d'individus qui franchirent la ligne connut un rythme dont la chronologie peut être établie, pour l'heure, comme suit :

- de la signature de l'armistice franco-allemand jusqu'au début de l'année 1941, le flux clandestin interzone fut important et les arrestations très rares. Les passagers furent surtout des prisonniers anglais ou belges qui s'échappèrent des camps de prisonniers allemands. Leur but était de rejoindre l'Angleterre en passant par l'Espagne (...) Dans le sens sud-nord, il y eut également des soldats démobilisés qui rentrèrent chez eux en franchissant la démarcation.
- en 1941 et 1942, le nombre de fugitifs ne cessa de progresser, avec des arrestations qui augmentèrent en 1941 et surtout en



1942. En Indre-et-Loire, le nombre de passeurs arrêtés passa de 7 % en 1941 (du nombre total de passeurs arrêtés entre 1940 et 1944) à 52 % en 1942. En outre, on doit noter un accroissement considérable des passages durant l'été et l'automne 1942, suite à la rafle du Vel' d'Hiv' du 16 juillet. De nombreux Juifs se réfugièrent en zone non occupée (...)

- en 1943, après l'occupation totale de la France, le 11 novembre 1942, les passages clandestins chutèrent en raison de l'uniformisation du régime des deux zones. Les arrestations chutèrent d'autant. Il y avait de nombreux réfractaires du S.T.O. et des aviateurs en fuite.»

Éric Alary, La ligne de démarcation, 1940-1944, P.U.F., Que sais-je ? 1995.

◆ LES GRANDES VILLES

La plupart des grandes villes françaises possèdent une mémoire particulière : mémoire de l'occupation, de la Résistance ou, plus souvent, de leur libération. À Lyon se concentrèrent un grand nombre de mouvements puis d'organisations de Résistance, ce qui explique que cette ville soit parfois considérée comme la « capitale de la Résistance ». À Paris, c'est le souvenir de la Libération qui domine : « Paris libéré par lui-même ».

Les lieux du souvenir à Paris



Le souvenir des actions de Résistance et la mémoire des victimes des persécutions et de répressions comme de ceux qui sont tombés lors des combats de la

Libération sont inscrits sur les murs de la capitale.

Dès l'automne 1944, des inscriptions provisoires ont voulu témoigner des combats de la libération ; les martyrs de l'occupation ont aussi fait l'objet d'un hommage particulier : telle l'inauguration en septembre de l'avenue Georges Mandel, assassiné par la milice le 7 juillet 1944.

Le gouvernement provisoire effectue deux actes officiels d'importance : le 2 avril 1945, le général de Gaulle décerne à la capitale la Croix de la Libération et le 27 mai, il inaugure une plaque au 48 de la rue du Four dans le VI^e arrondissement où s'était tenu la séance inaugurale du Conseil National de la Résistance sous la présidence de Jean Moulin.

Devant l'afflux des demandes, un décret ministériel du 11 avril 1946 fixe les conditions d'attribution de ces plaques : afin d'éviter tout problème, les demandes doivent être dûment argumentées, témoignages à l'appui, et l'autorisation du propriétaire du mur de l'immeuble est indispensable. Le souvenir de la Libération est entretenu par ces plaques. En 1954, le conseil municipal de Paris décide de prendre en charge l'entretien et la réfection des plaques.

C'est aussi pour le 10^e anniversaire de la libération que le président du conseil municipal demande que les plaques soient pavisées et fleuries en hommage aux combattants parisiens. Enfin, le 18 juillet 1985, une loi prévoit qu'en cas de démolition d'immeubles, les plaques sont déposées afin d'être réinstallées sur un nouveau support.

Notons aussi, que pour les noms de rue, boulevard, place, un hommage public ne peut être attribué que cinq ans après la mort de la personne.

Au total, 765 plaques commémoratives de la Seconde Guerre mondiale concernant les faits de guerre, résistance, rafles, déportations, libération de la capitale sont recensées et entretenues par la Ville de Paris.

Christine Lévisse-Touzé

Directeur du Mémorial du Maréchal Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris et du Musée Jean Moulin (ville de Paris)

4 - Les lieux du souvenir à l'étranger

Le souvenir de la Résistance et des persécutions ne se cantonne pas au territoire métropolitain. Dans les D.O.M.-T.O.M. comme à l'étranger, des plaques, des stèles et des monuments évoquent le souvenir glorieux ou tragique de Français et de Françaises : à Londres, bien sûr, où la France Libre établit son Q.G. ; dans les anciennes colonies, notamment dans l'ancienne A.E.F., qui se rallia à la France Libre dès août 1940 ; à toutes les étapes de l'épopée des Français Libres, qui évoluèrent dans le sillage des armées anglo-américaines : à Koufra, à Bir Hakeim, à El Alamein, en Italie ; sur les lieux de déportation et d'emprisonnement, notamment en Allemagne et en Pologne.

D'autres pierres du souvenir commémorent, un peu partout dans le monde, des étrangers qui se sont battus pour la France, ou qui ont souffert sur son territoire.



◀ Statue du général de Gaulle à Saint-James Park, Londres (Grande-Bretagne)



▲ Stèle de Ksar Rhilane (Tunisie)

Le 10 mars 1943, la « Force L » dirigée par le général Leclerc (qui donnera naissance à la deuxième division blindée) se distingue à la bataille de Ksar Rhilane où, avec l'aide de la Royal Air Force, elle cause de lourdes pertes à un groupement blindé allemand.

(Coll. Secrétariat d'État aux Anciens Combattants - D.M.I.H.)



▲ Monument du camp de Neuengamme (Allemagne)

Chaque camp s'est doté d'un monument rappelant la tragédie concentrationnaire.

5 - Des itinéraires du souvenir : la destinée des héros de la Résistance

Les monuments, stèles et plaques se rapportant aux faits de résistance ou aux persécutions pendant la Seconde Guerre mondiale ont donc pour caractéristique générale d'être partie intégrante de mémoires locales. Il n'est pas rare cependant que la dimension locale du souvenir rencontre l'histoire nationale ; c'est

Le souvenir de Jean Moulin

« Jean Moulin est devenu le héros emblématique de la Résistance, un véritable culte lui est rendu sur l'ensemble du territoire national. 37 monuments et stèles, 119 plaques et 978 boulevards, rues, places, squares et ponts répartis inégalement sur tout le territoire national, portent son nom. Ces marques du souvenir sont particulièrement nombreuses dans deux types de régions. D'une part, celles où il vécut : départements de l'Hérault, du Var, du Gard, des Alpes-Maritimes, des Bouches-du-Rhône, de l'Ain, du Jura, de la Savoie, d'Eure-et-Loir, de la Somme et du Finistère ; d'autre part celles, fortement urbanisées, où le souvenir de la Résistance en général est important : départements de la couronne parisienne, du Pas-de-Calais, de la Moselle et de Meurthe-et-Moselle (...). Cette répartition spatiale est confirmée par celle des 281 établissements scolaires qui portent le nom de Jean Moulin. »

Serge Barcellini et Annette Wiewiorka, *Passant, souviens-toi ! Les lieux du souvenir de la Seconde Guerre mondiale en France*, Plon, 1995, page 203.



▲ Monument Jean Moulin, dit « le glaive brisé » à Chartres (Eure-et-Loir)



Le souvenir du général Delestraint

Le général Charles-Antoine Delestraint commandait pendant la campagne de 1940 un groupement de cuirassiers comprenant la division du général de Gaulle. Contacté par Jean Moulin, il est bientôt nommé chef de l'Armée secrète des trois mouvements de zone sud, puis de l'Armée secrète des deux zones après la formation du C.N.R. Arrêté le 10 juin 1943 à Paris, il est emprisonné à Fresnes avant d'être déporté au Struthof, puis à Dachau où il est assassiné le 19 avril 1945, peu avant la libération du camp par les Américains.

De nombreux monuments plaques et stèles jalonnent son itinéraire : une plaque et un monument dans sa ville natale, à Blache-Saint-Vaast (Pas-de-Calais) ; des plaques sur les étapes successives de sa carrière militaire (à la caserne de Vannes, dans le Morbihan ; à la caserne de Montigny-les-Metz, en Moselle ; à la caserne de Mourmelon, dans la Marne). D'autres traces commémorent son engagement et son action dans la Résistance : une plaque à Bourg-en-Bresse, dans l'Ain, où il résida de 1940 à 1942, avant de prendre en charge l'Armée secrète ; d'autres plaques sur les lieux successifs où il séjourna en tant que chef de l'A.S. (à Lyon) ; des plaques, des stèles ou des monuments sur les lieux de parachutage. Enfin, les différentes étapes de son martyre sont matérialisées.



▲ Monument de Blache-Saint-Vaast (Pas-de-Calais)

(Coll. Secrétariat d'État aux Anciens Combattants - D.M.I.H.)



À LA MÉMOIRE DES PILOTES FRANÇAIS DU RÉGIMENT "NORMANDIE-NIEMEN" TOMBÉS DURANT LA 2^{ME} GUERRE MONDIALE AUX CÔTÉS DES COMBATTANTS DE L'ARMÉE SOVIÉTIQUE

В ПАМЯТЬ ФРАНЦУЗКИХ ЛЕТЧИКОВ ПОЛКА "НОРМАНДИЯ-НИЕМАН" ПАВШИХ ВО ВРЕМЯ ВТОРОЙ МИРОВОЙ ВОЙНЫ СРАЖАЯСЬ БОК О БОК С ВОИНАМИ СОВЕТСКОЙ АРМИИ

◀ Plaque « Normandie-Niemen » à Moscou (ex-U.R.S.S.)

Cette plaque de marbre, fixée au mur du bâtiment où siégeait à Moscou pendant la guerre la mission militaire française, est dédiée à la mémoire des aviateurs de l'escadrille Normandie-Niemen morts au combat.

(Coll. Secrétariat d'État aux A. C. - D.M.I.H.)

(Coll. Secrétariat d'État aux A. C. - D.M.I.H.)

(Coll. C.N.C.V.P.)

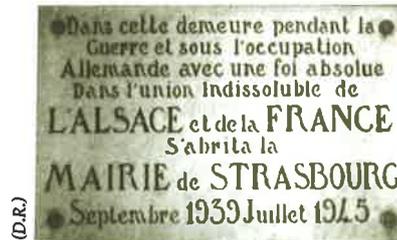
6 - Des traces multiples et diversifiées

Il n'est pas toujours aisé de différencier tel ou tel type de pierre du souvenir; souvent plaques, stèles et monuments s'enchevêtrent: un monument peut ainsi intégrer une ou plusieurs stèles sur lesquelles sont apposées des plaques. On peut néanmoins tenter d'esquisser une typologie de ces traces, en fonction des trois grandes catégories différenciées par le libellé du thème national.

(Cette liste n'est évidemment ni exhaustive ni exclusive).

◆ LES PLAQUES

Une plaque est une « **feuille d'une matière rigide, plate et peu épaisse portant une inscription** » (définition du Robert). Il peut s'agir d'une plaque commémorative ou d'une plaque de rue; elle est généralement apposée sur le mur extérieur d'une maison, sur une stèle ou à l'intérieur d'un établissement.



◀ Plaque apposée à Périgueux (Dordogne)

Rappelant que la mairie de Strasbourg et de nombreux Alsaciens s'installèrent dans cette ville.

◆ LES STÈLES

Une stèle est « **un monument monolithe (c'est-à-dire d'une seule pierre: une colonne, une borne ou une pierre plate par exemple) qui porte une inscription ou des ornements sculptés** ». Les stèles du souvenir peuvent être commémoratives ou marquer l'emplacement d'une sépulture.



(Cliché: Famille Roy)

◀ Stèle du Liège (Indre-et-Loire)

Stèle dédiée au docteur Jean Roy, père de 17 enfants, assassiné par les Allemands le 20 août 1944 alors qu'il se rendait au maquis de Scevolles pour soigner des blessés.

◆ LES MONUMENTS

Un monument est un « **ouvrage d'architecture ou de sculpture destiné à perpétuer le souvenir de quelqu'un ou de quelque chose** ». Dans l'absolu, ce terme englobe donc tous les autres; mais on le réservera aux réalisations composites :

« Le monument-type est la stèle - le plus souvent une grosse pierre du pays - érigée immédiatement après la guerre sur le lieu même ou la (ou les) personne(s) dont on souhaite garder le souvenir a (ont) trouvé la mort. Les monuments portant une sculpture sont l'exception (...) 90 % des pierres du souvenir, en effet, rendent hommage aux morts. La première vague est de très loin la plus nombreuse, puisque près des trois quarts des stèles, plaques et monuments datent d'avant 1950. Dominent très largement la plaque et la stèle, peut-être parce que ce sont des formes peu coûteuses, que l'argent peut être rassemblé facilement et rapidement. L'utilisation de la pierre locale obéit probablement d'abord à des choix économiques, avant d'obéir à des choix symboliques comme (...) [au] Mont-Valérien par exemple où la dalle est du même matériau que celle de Rethondes*.

Massivement, les monuments sont situés sur le lieu de la mort, quand il se trouve sur le territoire français. C'est le cas de ceux marquant le souvenir des combats, de la Résistance, des répressions multiformes. Quand ils commémorent ceux que le ministère des Prisonniers, Déportés et Réfugiés, avait appelés en 1944 « les Absents » - prisonniers de guerre, requis du Service du travail obligatoire, déportés - ils sont souvent situés dans les gares. Parfois, surtout pour ces derniers, morts sans sépulture, mais aussi pour les résistants fusillés loin de chez eux - au Mont-Valérien, par exemple -, une plaque est apposée sur la maison où ils naquirent ou vécurent (...).

Parfois, encore, le lieu d'apposition des plaques, d'érection des stèles ou monuments, est déconnecté de tout lien avec la personne et l'événement qu'ils commémorent. C'est alors le plus souvent le cimetière, renforçant le caractère funéraire de ces pierres du souvenir, une place ou un jardin public, l'église enfin. »

Serge Barcellini et Annette Wieviorka, *Passant, souviens-toi ! Les lieux du souvenir de la Seconde Guerre mondiale en France*, Plon, 1995, pages 18 & 19.

* où a été signé l'Armistice de 1918.

● UN MÉMORIAL



(Coll. association Libre Résistance)

▲ **Mémorial de la Section F du S.O.E. (Indre)**

En haut de l'avenue de la Résistance, à Valençay (Indre), s'élève ce monument à la mémoire des agents de la section F du S.O.E. (réseaux Buckmaster) tombés en opération, exécutés au cours de leur détention ou morts dans les camps de déportation. C'est non loin de là, entre Valençay et Vatan, que le premier agent du S.O.E. parachuté en France, le radio français Georges Bégué, a atterri, sans comité de réception, dans la nuit du 5 au 6 mai 1941.

● UNE STATUE



(Coll. Secrétariat d'État aux Anciens Combattants - D.M.I.H.)

▲ **Statue du Parc du Casino mauresque à Arcachon (Gironde)**

Statue d'Héraclès dédiée aux résistants d'Arcachon «Morts pour la France»

● UNE CROIX



(Coll. Secrétariat d'État aux Anciens Combattants - D.M.I.H.)

▲ **Calvaire élevé en souvenir de l'abbé Foucher à Montargis (Loiret)**

L'abbé Foucher fut assassiné par les nazis le 23 août 1944 alors qu'il négociait la sauvegarde de ses paroissiens.

● UN BAS OU UN HAUT RELIEF

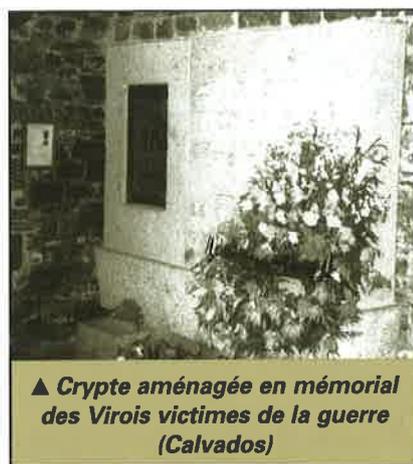


(Coll. C.N.C.V.R.)

▲ **Monument de Dompierre-sur-Mont (Jura)**

Haut relief commémorant le massacre perpétré par les Allemands le 11 juillet 1944, en représailles à une embuscade tendue par les maquisards: 22 villageois furent fusillés et de nombreuses maisons incendiées.

● UNE CRYPTÉ



(Coll. Secrétariat d'État aux Anciens Combattants - D.M.I.H.)

▲ **Crypte aménagée en mémorial des Virois victimes de la guerre (Calvados)**

● UN MONUMENT FUNÉRAIRE : TOMBEAU OU GISANT

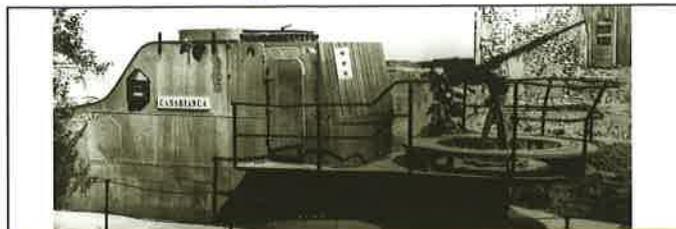


(D.R.)

▲ **Monument et gisant de Nantua (Ain)**

Monument dédié aux 589 déportés de l'Ain, dont 133 originaires de Nantua, arrêtés notamment lors des rafles des 14 décembre 1943 et 10 février 1944.

● UN VESTIGE



(Coll. Secrétariat d'État aux Anciens Combattants - D.M.I.H.)

▲ **Kiosque du Casabianca (Citadelle de Bastia, Haute-Corse)**

À partir de décembre 1942, à l'instigation du général Giraud, le sous-marin Casabianca établit à plusieurs reprises des contacts entre Alger et les patriotes corses: envois de missions, approvisionnement en armes et munitions. Le kiosque du bâtiment est conservé à la citadelle de Bastia

Quelques très rares photographies de la Résistance française.

La Résistance, pour des motifs évidents de sécurité, évitait de laisser des traces écrites ou photographiques (ce qui constitue une des sources de difficulté pour l'Historien). C'est pour cette raison que la plupart des clichés existants n'ont été pris qu'au moment de la Libération.



1 Jeunes du maquis de Plainville (Eure-et-Loir).

2 Libération de Paris. Barricade rue de la Huchette.

3 F.F.I. en embuscade sur la Canebière lors de la Libération de Marseille.

4 Sabotage d'une voie ferrée.

5 et **6** Patrouille de maquisards.

7 Des maquisards du groupe Henri Bourgogne (maquis de Lantilly, Côte-d'Or) arrêtés le 25 mai 1944 attendent agenouillés la balle qui va les frapper.

(Tous ces clichés sont issus de la collection du Secrétariat d'État aux Anciens Combattants. D.M.I.H.)

Où le monument a-t-il été construit? Quelle est la signification du lieu pour la période?

La fonction d'une plaque, d'une stèle ou d'un monument est d'associer un lieu et un souvenir. Cette association peut être explicite (comme à Saint-Sulpice, dans le Tarn: « Ici furent internés du 16 octobre 1940 au 23 août 1944 des patriotes (...) »), mais ce n'est pas toujours le cas: il faut alors rétablir le lien entre l'espace et l'événement - en particulier quand un homme ou un groupe y est célébré. Plusieurs cas de figure peuvent se présenter; il peut s'agir (liste non exhaustive):

● **DU LIEU (SUPPOSÉ) D'UN ENGAGEMENT**

▼ **Grugé-l'Hôpital (Maine-et-Loire)**



La sœur du général Leclerc, Yvonne Bodard de la Jacopière, avait un château à Champiré, où se réfugia Leclerc, alors capitaine Philippe de Hauteclouque, fin juin 1940, après s'être évadé; c'est en arrivant au domicile de sa sœur, au lieu-dit Grugé-l'Hôpital, que le général Leclerc entendit le 26 juin l'un des messages du général de Gaulle et décida de le rejoindre. La statue commémorant l'événement y fut élevée et inaugurée le 12 octobre 1980.

● **D'UN LIEU DE PASSAGE**

◀ **Bertrambois (Meurthe-et-Moselle)**



Une stèle est dédiée aux passeurs, élevée sur un chemin utilisé par les prisonniers de guerre évadés

● **DU LIEU D'UNE ÉVASION DE FRANCE**



◀ **Dorrès (Pyrénées-Orientales)**

● **DU LIEU DE NAISSANCE D'UN MOUVEMENT**



◀ **52, rue de Verneuil, à Paris (VII^e arrondissement)**

● **DU LOCAL D'UNE IMPRIMERIE OU D'UN ÉMETTEUR RADIO CLANDESTINS**



◀ **Rue Viala à Lyon (Rhône)**

● **DU LIEU DE RÉUNION D'UNE ORGANISATION DE RÉSISTANCE**



◀ **Marambat (Gers)**

● **D'UN LIEU DE COUVERTURE**



◀ **89, rue de la Pompe à Paris**

● **DU LIEU D'UN PARACHUTAGE OU D'UN ATTERRISSAGE**



◀ **Hameau d'Andigny-les-Fermes (commune de Vaux-Andigny)**

Une stèle rappelle que le 27 mai 1942, eut lieu en cet endroit le premier parachutage dans le département de l'Aisne.

● D'UN LIEU DE REFUGE OU D'ASILE

(Coll. Secrétariat d'État aux A. C. - D.M.I.H.)



◀ **Hôpital
psychiatrique de
Saint-Alban (Lozère)**

De nombreux résistants et victimes des lois raciales y furent accueillis.

● DU LIEU D'UN COMBAT

(Coll. Secrétariat d'État aux A. C. - D.M.I.H.)



◀ **Prayssas
(Lot-et-Garonne)**

Un obélisque commémore le combat victorieux mené par les maquisards du bataillon Jasmin, du G.F. 13 et des F.T.P.F. contre une compagnie de grenadiers allemands le 14 août 1944.

● DE L'EMPLACEMENT D'UN CAMP D'INTERNEMENT

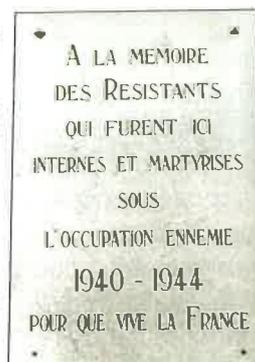


◀ **Brens (Tarn)**

(Coll. Secrétariat d'État aux Anciens Combattants - D.M.I.H.)

● D'UN LIEU D'EMPRISONNEMENT

(Coll. Secrétariat d'État aux A. C. - D.M.I.H.)



◀ **Ancienne prison St-Maurice
de Rochefort-sur-Mer
(Charente-Maritime)**

● DU LIEU D'UN MASSACRE

(Cliché Conseil général d'Indre-et-Loire)



◀ **Maillé
(Indre-et-Loire)**

Dans cette commune vivaient 627 habitants, dont 24 résidaient au bourg; elle fut investie par les Allemands le 25 août 1944, ses habitations incendiées ou détruites à coup de canon. 124 habitants trouvèrent la mort, dont de nombreux enfants.

● DU LIEU D'UNE EXÉCUTION

(Coll. Secrétariat d'État aux A. C. - D.M.I.H.)



◀ **Châteaubriant
(Loire-Atlantique)**

● DU LIEU D'UN ASSASSINAT



◀ **Fontainebleau
(Seine-et-Marne)**

(D.R.)

● D'UN LIEU DE CONTACT ENTRE
LA RÉSISTANCE INTÉRIEURE ET LES TROUPES ALLIÉES
OU LES FORCES FRANÇAISES LIBRES



◀ **St Marcel (Morbihan)**

Le 18 juin 1944 trois bataillons des Forces Françaises de l'Intérieur du Morbihan et le quatrième bataillon de chasseurs parachutistes de la France Libre luttèrent 24 heures en ces lieux.

Que voit-on depuis ce lieu ? Le monument est-il bien visible ou caché ?

Monument de Piana (Corse-du-Sud) ►

À Piana, au lieu-dit Vistale, dans une propriété privée, mais visible par tous, a été installée une stèle composée de trois blocs rectangulaires de granit rouge surmontée d'une tête sculptée par Annette Faivre. Une plaque de bronze, scellée sur le premier bloc, explique :

« Dans cette pierre sont des cendres des martyrs de la Liberté rapportées du camp de concentration hitlérien d'Auschwitz.

En mémoire de Danielle Casanova, Vincentella Perini, assassinée à Auschwitz le 10 mai 1943.

Elle est tombée à 34 ans dans le dur combat pour la France et l'idéal communiste.

Que son souvenir reste vivant dans ces lieux qu'elle a chéris. »



(Coll. Secrétariat d'État aux Anciens Combattants - D.M.I.H.)

Quand a-t-il été construit ? Qui en a pris l'initiative ? Qui a pris la décision ? Qui a financé ? Quand a-t-il été inauguré ? Par qui ?

L'étude de la genèse du monument offre des pistes de recherche très stimulantes. L'histoire du monument permet d'en comprendre les finalités, dégage les enjeux et la signification du souvenir de l'événement ou des personnes commémorés.

La date d'érection du monument ou d'apposition de la plaque est ainsi très significative. Certaines plaques ont été apposées avant la fin des combats, dès 1944, souvent par les Comités de Libération départementaux.

Mais la plus grande partie des pierres du souvenir ont été érigées dans les années de l'immédiat après-guerre, entre 1945 et 1949, à l'initiative des pouvoirs locaux, des familles ou des amis.



(Coll. C.N.C.V.R.)

◀ Stèle de Jasseron (Ain)

« Elle a été érigée en 1946 grâce à l'initiative conjuguée de l'Amicale locale des anciens du maquis et de la municipalité sur la route du bourg devant le stade Pierre-Cap. Une souscription honorée par cent quatre-vingt familles, la quasi-totalité de celles que compte la commune, rassemble 35000 francs et la commune, par délibération du 26 juin 1946, accorde les 5000 francs manquants pour l'installation d'une pierre d'un seul bloc entourée d'un dallage et d'une grille de protection, encadrée de sapins et de peupliers. Sous l'inscription « La commune de Jasseron aux F.F.I. tombés en juin 1944 », se trouvent portés le nom d'un sous-lieutenant et ceux de six adjudants suivis de l'injonction « Passant, souviens-toi ! » La cérémonie d'inauguration, le 23 mars 1947, est typique du genre. Elle débute par le dépôt d'une gerbe au monument de 14-18, place de la Mairie, et par un hommage aux morts pour la France des deux dernières guerres, suivi d'une allocution du maire, Léon Pons. Puis le cortège se rend à la stèle du maquis. Là, une compagnie de tirailleurs marocains rend les honneurs, le Réveil bressan exécute les sonneries solennelles et les enfants des écoles interprètent Le Chant des partisans. »

Serge Barcellini et Annette Wiewiorka, *Passant, souviens-toi ! Les lieux du souvenir de la Seconde Guerre mondiale en France*, Plon, 1995, page 256.

Depuis les années 1980, on assiste d'une part à l'émergence de lieux du souvenir davantage consensuels, d'autre part à la réactivation de mémoires spécifiques : la persécution des juifs, celle des tziganes, les camps d'internement français.

Monument de la rafle du Vel' d'Hiv' (Paris) ►

Au début de l'année 1942, les nazis entament le processus d'extermination systématique de la population juive européenne. Le gouvernement de Vichy cède aux exigences allemandes et accepte de livrer aux nazis les juifs « de nationalité étrangère » résidant sur le territoire français. Les 16 et 17 juillet 1942, 900 équipes de policiers français opèrent une rafle parmi la population juive de la région parisienne ; 3031 hommes, 5802 femmes et 4051 enfants sont arrêtés et entassés au Vélodrome d'Hiver et au camp de Drancy avant d'être déportés à Auschwitz. Au mois d'août, d'autres rafles touchent la zone sud. Au total, près de 76000 juifs seront déportés de France entre 1942 et 1944 ; 2500 survivront.

En février 1993, le président de la République François Mitterrand décidait d'instituer une « Journée nationale à la mémoire des victimes des persécutions racistes et antisémites commises sous l'autorité de fait dite "gouvernement de l'État français" » et choisissait de la célébrer le dimanche suivant le 16 juillet, date anniversaire de la rafle du Vel'd'Hiv'. Le 17 juillet 1994 était inauguré sur l'emplacement de l'ancien Vélodrome d'Hiver le monument national prévu pour être le support de cette commémoration.



(D.R.)

◀ **Le camp des Milles (Bouches-du-Rhône)** ▼



Le camp des Milles fut le plus grand camp d'internement du sud-est de la France. Il fut ouvert le 7 septembre 1939 dans une vaste briqueterie désaffectée. On peut distinguer trois périodes : Dès septembre 1939 y sont internés les « sujets ennemis », c'est-à-dire les Allemands et les Autrichiens qui se trouvaient sur le territoire français, souvent d'ailleurs pour échapper au régime nazi. Beaucoup étaient des intellectuels. Cette période, qui dura à peu près un an, fut assez libérale, et la fresque de la salle du restaurant peinte par les internés et rénovée tout récemment en témoigne.

À partir d'octobre 1940 les premiers juifs et des combattants espagnols y sont internés par Vichy. Au cours de l'année 1942, le camp des Milles constitue le point de départ de convois de Juifs pour Drancy puis Auschwitz où ils seront exterminés.

Après la guerre, la tuilerie reprend ses activités industrielles jusqu'à ce qu'en 1978, André Fontaine écrive sa thèse sur le camp d'étrangers des Milles. L'intérêt historique de ce site est alors découvert et, en 1989, l'État acquiert la propriété d'une partie de la briqueterie et des travaux de restauration commencent.

D'après Jacques Baudot, Le défi de la mémoire. Rapport de la Commission des Finances du Sénat sur la politique de la mémoire menée par le ministère des Anciens combattants et victimes de guerre, octobre 1997.



Coll. C.N.C.V.R.

Quelle en est la fréquentation ? Est-il entretenu ? Qui s'y recueille ? Quelles cérémonies y ont lieu ? Quel regard porte la population locale ? Le monument est-il un lieu touristique ?

À travers les liens qui unissent le monument à son environnement, on peut analyser la signification symbolique de ce souvenir et ses limites. L'objectif a-t-il été atteint ?



◀ **Monument Jean Moulin de Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône)**

« Un point est également à considérer dans cet accueil au monument, c'est le degré du respect ou, éventuellement, de l'irrespect qu'on lui porte (...) Un jour, je me suis aperçu, en circulant sur une route qui m'est familière, qu'on avait dressé une statue à Jean Moulin, Jean Moulin parachutiste, ou plutôt parachuté, sur le lieu même de son atterrissage, c'est-à-dire en rase campagne, là où il est tombé. Ca n'est pas loin d'une grande route, la nationale 113 sur laquelle on circule normalement à toute vitesse. Alors, pour permettre aux gens qui ont garé leur voiture du côté de la route de traverser la voie sans mettre la circulation et surtout leur propre vie en péril, on a eu la bonne idée de faire un passage souterrain qui passe sous la route et mène aux abords de la statue. Lorsque je l'ai découvert, ce passage souterrain était un cloaque. Il était plein de papiers gras, de boîtes de conserve, de canettes de bière et d'un certain nombre de déjections (...) Il était clair que ce lieu souterrain et peu visible avait beau mener à la statue de Jean Moulin, il avait aussi l'avantage pour les touristes, les pique-niqueurs, de se débarrasser d'un certain nombre de choses (...) Lorsque, après avoir retraversé ce souterrain, j'ai regagné ma voiture, il y avait une autre voiture de touristes curieux sur le parking, et cette voiture était immatriculée en Allemagne. Je ressens encore la honte nationale que j'ai éprouvée en imaginant ce que ces estimables touristes pouvaient penser de nous. »

Maurice Agulhon, « Réflexions sur les monuments commémoratifs », dans La mémoire des Français. Quarante ans de commémorations de la Seconde Guerre mondiale, CNRS-IHTP, 1986, pages 43-44.

Toutes ces questions peuvent être source d'un croquis d'interprétation de cet endroit. On pourra dresser une carte : le choix de l'échelle dépendra du sujet traité.

2 - Lecture du monument

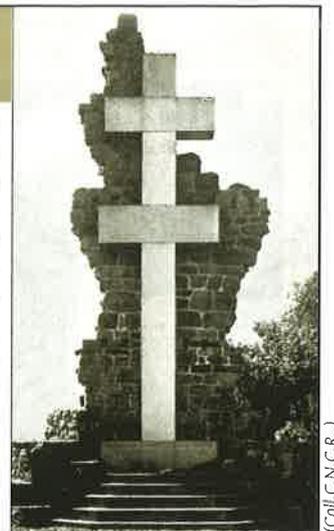
De quel type de trace s'agit-il (cf. page 14) : d'une plaque, d'une stèle ou d'une œuvre monumentale ? Que peut-on en déduire ? Quelle forme générale prend la matérialisation du souvenir ?

Le message véhiculé par le monument est double : explicite (une inscription), mais aussi implicite (conception artistique, forme, inscription dans l'environnement).

La signification formelle des pierres du souvenir est en effet essentielle. Il faut analyser l'utilisation ou non de la figuration : sur les monuments architecturaux, bien entendu, mais aussi sur les stèles et les plaques, qui peuvent être illustrées par des gravures. Le choix de l'artiste (sa proximité géographique ou de cœur), du matériau (il peut être symbolique), et du style doivent être étudiés. Il s'agit en définitive de repérer la relation qui existe entre la conception artistique et le message - et de réagir, émotivement, à l'œuvre.

**Monument ▶
du maquis de
Saint-Clair (Calvados)**

Le monument, érigé en 1946, a été construit avec des pierres provenant des ruines de la ferme Grosclaude. Cette ferme servait de P.C. à Jean Renaud-Dandicolle, jeune officier français du S.O.E. (il avait 20 ans). Elle a été incendiée par les Allemands le 8 juillet 1944 après l'exécution de ses occupants (un seul parvint à échapper à l'ennemi).



Coll. C.N.C.V.R.

En général, les inscriptions sont rédigées en français, mais il existe des exceptions. Il faut pouvoir les analyser : déterminer s'il s'agit d'exalter une mémoire spécifique (régionale, nationale, religieuse, ethnique...), de célébrer le destinataire etc., ou si l'hommage est simplement rendu par des étrangers. On trouve ainsi des inscriptions :

● EN LANGUE RÉGIONALE,



(Coll. Secrétariat d'État aux A. C. - D.M.I.H.)

en breton, ►
comme à Plouaret,
dans les Côtes-
d'Armor.

● EN HÉBREU OU EN YIDDISH,



(D.R.)

▲ comme au Mémorial du martyr juif inconnu,
rue Geoffroy L'Asnier à Paris

● EN D'AUTRES LANGUES NATIONALES,

EN POLONAIS...



(D.R.)

Stèle au capitaine Wazny, ►
Montigny-en-Ostrevent (Nord)

... EN ANGLAIS



(Coll. Secrétariat d'État aux A. C. - D.M.I.H.)

◀ Plaque de Maxeville
(Meurthe-et-Moselle)

Les messages se doublent quelquefois de citations, choisies non seulement en fonction de l'événement à perpétuer mais aussi en fonction de la personnalité de l'auteur : ses qualités poétiques ou philosophiques, son impact dans l'Histoire, pas nécessairement contemporaine. On trouve ainsi des citations d'auteurs de la Résistance, Aragon, Eluard, mais aussi des grands noms du Panthéon républicain : Victor Hugo par exemple. L'identité de l'auteur peut être précisée, mais ce n'est pas toujours le cas ; il faut alors le rechercher, et s'interroger sur ce choix.

Poème, écrit en 1949 par Louis Aragon,
gravé sur une plaque apposée à Mauthausen.

« Les morts ne dorment pas ils n'ont que cette pierre
Impuissante à porter la foule de leurs noms
La mémoire du crime est la seule prière
Passant que nous te demandons »

◀ Monument de Douarnenez (Finistère)

À Douarnenez, dans le square Jos-Pencalet, avenue du Général de Gaulle, la municipalité a érigé en 1973 un monument dû au sculpteur Bernard Severac. En béton, il représente la disparition de l'être cher, tant attendu, personnifié par le vide d'une forme humaine qui veut aussi évoquer l'attente des mères et des épouses. Sur la plaque posée au pied de la statue sont reproduits

des vers retrouvés dans la poche d'un déporté anonyme, mort dans les camps.

« Morts sont les morts sous les armes
Morts sont les morts sans une arme
Morts sont les morts torturés
Morts sont les morts de charniers
ensevelis, frappés, brûlés, déchirés,
brisés, éclatés
Morts sont les morts pour la vie

Ceux qui hurlent, ceux qui grondent
La joie sévère du monde
ce sont eux, ce sont les plus
implorant qu'on les convie
Au triomphe de la vie
À la défaite de la mort »

D'après Serge Barcellini et Annette Wiewiorka, Passant, souviens-toi ! Les lieux du souvenir de la Seconde Guerre mondiale en France, Plon, 1995, page 379.



Des **dates** peuvent aussi être évoquées sur l'inscription. Une date évoque un fait précis, une année marquante ou une période caractéristique ; il peut s'agir de l'événement célébré, mais aussi de la conception, la pose ou l'inauguration de l'objet étudié. Ces dates vous permettront d'élaborer d'utiles outils d'analyse.

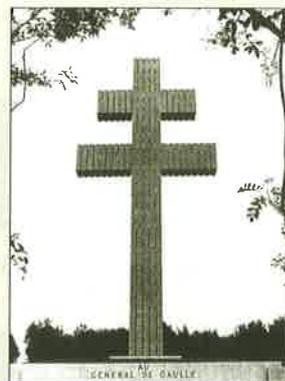
Il peut exister des logos (signes conventionnels imaginés pour représenter une organisation, une chose abstraite, une idée) ou de sigles (termes formés d'initiales ou de groupes de lettres). Ils sont eux aussi essentiels dans l'interprétation du message.

La croix de Lorraine

La paternité de la croix de Lorraine revient au vice-amiral Muselier, alors premier commandant en chef de la Marine française, dont le père était lorrain, et qui souhaitait différencier ses bâtiments de ceux de la marine de Pétaïn. « Il fallait donner, dit-il lors d'une conférence le 1^{er} mai 1941, à notre mouvement l'allure d'une vraie croisade et choisir un emblème que l'on pût opposer à la croix gammée ». De Gaulle adopte le symbole et, dès le 2 juillet 1940, les navires des Forces navales de la France Libre portent à la poupe les couleurs nationales françaises et un pavillon carré bleu orné d'une croix de Lorraine. Elle avait déjà été, après l'annexion de 1871, le symbole de la résistance lorraine à l'occupant allemand. La symbolique de cette croix serait liée aux croisades médiévales ; la double traverse trouverait son origine dans la petite planchette portant l'inscription INRI fixée sur le haut de la croix du Christ. La croix de Lorraine symbolise donc à la fois le patriotisme français, la croisade et la résurrection.

La généralisation de ce symbole bien au-delà de la France Libre peut s'expliquer par divers facteurs : le rassemblement progressif de la Résistance autour du symbole de Gaulle ; la facilité de son dessin ; sa ressemblance avec la croix chrétienne.

D'après Serge Barcellini et Annette Wiewiorka, *Passant, souviens-toi ! Les lieux du souvenir de la Seconde Guerre mondiale en France*, Plon, 1995, p. 19, suivant Pascal Sigoda, « Symbolique et historique de la Croix de Lorraine », *Études Gaulliennes*, janvier-mars 1976, pages 33-35.



▲ **Mémorial de Colombey-les-deux-Eglises (Haute-Marne)**

(D.R.)

La présence ou l'absence de noms et de qualités permettent de préciser votre futur objet de recherches.

Qui est commémoré ? Une personne, plusieurs personnes, un groupe, une action ? Les personnes sont-elles identifiées, nommées ? Précise-t-on l'âge, l'origine nationale, ethnique ou confessionnelle, la profession, le grade militaire, les titres, distinctions ou décorations ? L'hommage rendu se limite-t-il aux personnes citées ou est-il plus large ? L'absence de noms signifie-t-elle que l'on souhaite célébrer l'anonymat ou que l'hommage possède une portée générale ?

En répondant à ces questions, vous délimitez le champ de votre future investigation. Il peut s'agir :

● D'UNE OU PLUSIEURS GRANDES FIGURES NATIONALES

(Coll. C.N.C.V.R.)



▲ **Stèle de Melay (Saône-et-Loire)**

« Dans le combat contre l'occupant nazi et pour la libération de la France, près d'ici, en bordure de Loire, dans la nuit du 19 au 20 mars 1943, un avion « Lysander » atterrissait venant d'Angleterre. Piloté par le lieutenant John Bridger (D.F.C.), il déposait trois grands résistants français : Jean Moulin, unificateur de la Résistance ; le général Delestraint, chef de l'Armée Secrète ; Christian Pineau, chef du réseau « Phalanx » : officier d'opération au sol : Pierre Delaye, radio ».

● DE GRANDES FIGURES LOCALES OU RÉGIONALES DE LA RÉSISTANCE

(Coll. Secrétariat d'État aux A. C. - D.M.I.H.)



▲ **Stèle érigée sur la tombe de Fred Scamaroni à Ajaccio (Corse du Sud)**

Engagé dans les F.F.L. dès juin 1940, Fred Scamaroni est chargé par le général de Gaulle d'unifier la Résistance corse. Il débarque le 7 janvier 1943 à Capo Nero ; arrêté en mars par l'O.V.R.A. (la police politique italienne) et torturé, il se tranche les veines le 19 mars en écrivant de son sang « Je n'ai pas parlé ».

● DE PERSONNES NOMMÉES, MAIS PEU CONNUES

(Coll. Secrétariat d'État aux A. C. - D.M.I.H.)



◀ Stèle élevée en souvenir d'Arthur Vincent, résistant assassiné par la Milice dans sa ferme à Vachère (Alpes-de-Haute-Provence)

● D'ORGANISATIONS DE RÉSISTANCE

(Coll. Secrétariat d'État aux A. C. - D.M.I.H.)



▲ Plaque de l'hôtel de ville à Lyon (Rhône)

● DE GROUPES NATIONAUX

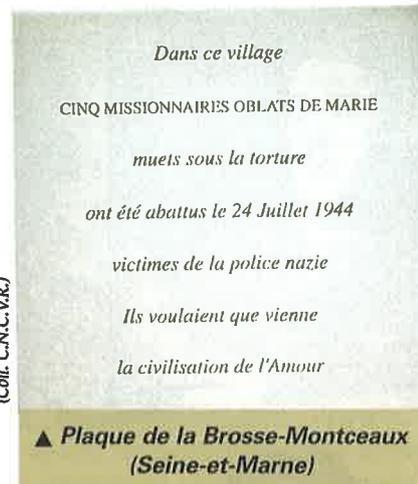
(Coll. Secrétariat d'État aux Anciens Combattants - D.M.I.H.)



▲ Monument aux résistants espagnols, Annecy (Haute-Savoie)

● DE GROUPES ETHNIQUES OU RELIGIEUX

(Coll. C.N.C.V.R.)



▲ Plaque de la Brosse-Montceaux (Seine-et-Marne)

● DES PROFESSIONS

(Coll. Secrétariat d'État aux A. C. - D.M.I.H.)



◀ Stèle en hommage aux cheminots de Veynes (Hautes-Alpes)

● DE VILLES OU DE VILLAGES

(Coll. Secrétariat d'État aux A. C. - D.M.I.H.)



◀ Plaque de Terrou (Lot)

Vous pourrez alors déterminer la forme que prendra votre travail: une biographie; l'arbre généalogique d'une famille; l'histoire d'un groupe, d'un maquis, d'un mouvement; la chronique d'un village; le récit d'un événement; etc.

Toutes ces informations analysées, resituées dans leur contexte, permettront d'établir les fonctions du monument, de la stèle, de la plaque ou de tout autre objet que vous aurez choisi de présenter, son intention, ce qu'il veut transmettre, ce qu'il inspire, sa valeur symbolique - et vous guideront sur le chemin de la découverte.

Quelques exemples de matérialisation du souvenir

Vous pouvez trouver (liste non exhaustive):

- une simple plaque, avec inscription;
- une plaque illustrée par une gravure figurative;
- une plaque illustrée par un symbole;
- une simple stèle;
- une stèle illustrée par une gravure figurative;
- une stèle illustrée par un symbole;
- une stèle surmontée d'une sculpture figurative;
- une stèle surmontée d'un symbole;
- une statue;
- une œuvre monumentale figurative;
- une œuvre monumentale non figurative.

« Dans toute la France, les F.F.I. nous prêtaient une aide inestimable (environ 20 divisions). Sans leur grande contribution, la libération de la France et la défaite de l'ennemi en Europe occidentale auraient exigé beaucoup plus de temps et d'énormes pertes ».

Général Eisenhower



1 Parachutage de matériel sur le plateau du Vercors.

2 Des jeunes maquisards de Gacé (Orne) font une courte pause.

3 Le général de Gaulle dans les studios de la B.B.C.

4 Sabotage d'une voie ferrée à l'aide de fog-signals (détonateurs par compression) que la locomotive déclenchera à son passage.

5 Deux rangs de barbelés électrifiés cernaient le camp d'extermination d'Auschwitz.

6 Jeunes résistants au combat.

7 Légionnaires F.F.L. à l'assaut dans le désert.

8 Deux maquisards effectuent une liaison radio.

9 Exécution de résistants.

(Tous ces clichés sont issus de la collection du Secrétariat d'État aux Anciens Combattants. D.M.I.H.)

DERRIÈRE LES PIERRES... LA RÉSISTANCE

«Les Français Libres sont condamnés à mort par Vichy, mais le jour viendra où leurs noms seront glorifiés et gravés sur la pierre dans les rues et les villages d'une France qui aura retrouvé sa liberté et sa gloire d'antan au sein d'une Europe libérée.»

Winston Churchill, août 1940

Une fois les pierres du souvenir choisies, localisées, analysées et resituées dans leur contexte, il s'agit de rendre vie à ce matériau inerte. Ce sera la partie la plus importante de votre travail : retrouver les hommes, les femmes, les enfants, les actes héroïques ou barbares qui sont commémorés en ce lieu ; exhumer, après enquête, leur souvenir ; raconter leur histoire, en la réinsérant dans le contexte de l'époque, et notamment dans l'histoire, plus large, de la Résistance ; et découvrir pourquoi telle injonction est lancée au passant : « **Souviens-toi !** ».

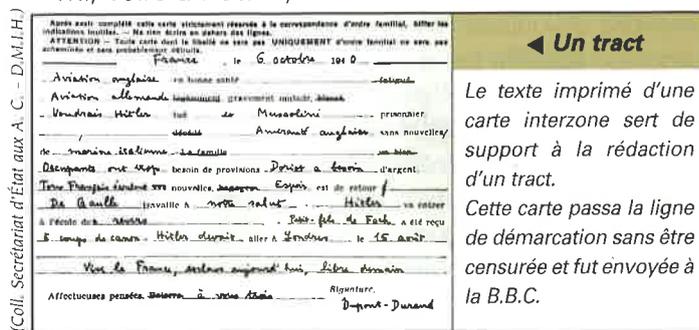
Ce troisième chapitre souhaite vous donner les éléments essentiels pour resituer dans leur contexte les actes ayant trait à la Résistance intérieure.

1 - Survol chronologique de la Résistance entre 1940 et 1944

Le 22 juin 1940 est signé l'armistice mettant fin aux combats entre les armées française et allemande ; 72 000 soldats français au moins ont trouvé la mort au front, et 1 800 000 sont faits prisonniers par les Allemands ; la France est coupée en plusieurs zones, dont une zone d'occupation allemande et une zone dite « libre », soumise à la seule administration du gouvernement français (voir page 11). Le maréchal Pétain, qui avait pris la tête de ce gouvernement le 17 juin en annonçant qu'il demanderait l'armistice, établit alors à Vichy un régime dit « État français » : il prône la « collaboration » avec le Reich allemand et une profonde réforme interne du pays, la « Révolution nationale ».

Dès les premiers temps de l'occupation, **des attitudes instinctives de refus de la défaite**, de la collaboration ou de la Révolution nationale se manifestent un peu partout (surtout en zone occupée). Elles sont surtout le fait d'**initiatives individuelles, spontanées et non coordonnées** :

- rédaction de tracts ou de graffitis hostiles à l'ennemi, voire à Pétain ;



- assistance et aide à l'évasion des soldats anglais ou français blessés, isolés ou évadés ;
- récupération et stockage d'armes, de munitions et d'engins abandonnés par les troupes en déroute ;
- menus sabotages, démonstrations d'hostilité à l'occupant réalisés avec des moyens rudimentaires : panneaux de signalisation de la Wehrmacht supprimés, pneus de véhicules militaires crevés, câbles électriques et téléphoniques coupés, disjoncteurs sabotés, etc.
- manifestations publiques de patriotisme.

La manifestation du 11 novembre 1940

Le 11 novembre 1940, jour anniversaire de l'armistice de 1918, un cortège d'étudiants et de lycéens, bravant l'interdiction des autorités, convergent vers l'Arc de Triomphe pour se recueillir sur la tombe du soldat inconnu.



▲ Tract diffusé à Paris parmi les étudiants, à l'occasion du 11 novembre 1940.

La répression est immédiate : arrestations massives d'étudiants, fermeture de toutes les institutions universitaires de Paris, destitution du recteur de l'Université de Paris remplacé par un homme acquis aux idées de Vichy, Jérôme Carcopino.



◀ Plaque de l'avenue des Champs-Élysées (Paris)

Ainsi, alors que l'occupant pensait obtenir par sa propagande l'acquiescement ou du moins la passivité de la population, un climat d'insécurité s'installe peu à peu ; les autorités renforcent les mesures de répression : couvre-feu et restrictions draconiennes des déplacements, qui accroissent les réactions de rejet.

Assez rapidement, certaines personnes déterminées à poursuivre la lutte de manière systématique cherchent à s'organiser ou à coordonner leurs efforts : il s'agit de « faire quelque chose » (Claude Bourdet).

Le 18 juin 1940, le général de Gaulle, ancien membre du gouvernement Reynaud, parti la veille à Londres, **appelle les militaires et techniciens français à le rejoindre pour poursuivre le combat**. Edmond Michelet et Pierre Eude multiplient les tracts ; Jean Texcier rédige des *Conseils à l'occupé* ; Charles Tillon, refusant la passivité des dirigeants du parti communiste français paralysés par le pacte germano-soviétique, engage en juillet 1940 les militants communistes à la résistance à l'ennemi hitlérien. En octobre, Henri Frenay écrit la charte d'un « Mouvement de Libération nationale » et le socialiste Christian Pineau fonde « Libération-Nord ». De petits groupes, souvent constitués de relations de travail ou d'amis, naissent : ainsi le groupe du Musée de l'Homme, autour de Boris Vildé, Paul Rivet, Anatole Lewitsky ou Germaine Tillion à Paris.

La Résistance se structure véritablement en formations cohérentes en 1941. Certaines se constituent autour d'individualités qui se connaissent, partagent les mêmes sentiments et de proche en proche élargissent leurs contacts et élaborent moyens et plans d'actions ; d'autres s'établissent en liaison avec Londres, grâce à l'envoi d'émissaires de la France Libre ou des services secrets anglais (Intelligence Service, Special Operations Executive). **Deux grands types d'organisations se distinguent. Les « réseaux »** sont en contact direct avec un état-major basé à l'étranger : la France Libre, l'état-major anglais ou, plus tard, l'état-major américain ; en raison de leur spécialisation (renseignement, évasions, sabotage), ces réseaux disposent d'un recrutement restreint et appliquent de sévères consignes de sécurité, fondées sur le strict cloisonnement de petites équipes ayant chacune une mission déterminée. Au contraire, **les « mouvements »** de Résistance souhaitent toucher directement l'opinion et impliquer la population à l'aide d'une contre-propagande patriotique véhiculée essentiellement par la presse (*Libération-Nord*, *Valmy*, *Défense de la France* par exemple) ou les éditions clandestines (*Les Éditions de Minuit* par exemple) ; parmi ces mouvements, certains touchent de vastes régions (Combat, Libération, Franc-Tireur en zone sud) tandis que d'autres, surtout en zone nord, ont une diffusion restreinte.

L'extrême diversité d'origine politique et professionnelle des premiers résistants est frappante ; elle s'explique en partie par **l'absence initiale**

d'engagement de structures organisées ou d'institutions traditionnelles (partis, syndicats, églises). Cette situation durera jusqu'à l'hiver 1941-1942, date de la création du Front national et de sa branche armée, les Francs-Tireurs et Partisans, par le parti communiste suite à l'invasion de l'U.R.S.S. par l'Allemagne nazie. **La Résistance demeure alors très minoritaire dans le pays.**

Après l'échec des tentatives d'invasion de la Grande-Bretagne et l'entrée en guerre de l'Union Soviétique et des États-Unis, la Wehrmacht connaît en 1942 ses premiers revers : échecs devant Moscou et Leningrad, reculs aux confins de l'Égypte, maîtrise de l'air par les aviations alliées, débarquement anglo-américain en Afrique du Nord et victoire soviétique à Stalingrad. Dans le même temps, les exactions de l'occupant et de Vichy (réquisitions de main d'œuvre, grandes rafles et déportation des juifs, collaboration policière, aggravation du rationnement...) et surtout **l'invasion de la zone sud en novembre 1942** suscitent une nette évolution de l'opinion publique et incitent de nombreux patriotes à rejoindre une Résistance désormais de mieux en mieux organisée.

Les réseaux multiplient les collectes et transmissions de renseignements militaires ou économiques, la réception des parachutages d'hommes et de matériels, le balisage de terrains d'atterrissage, l'organisation de liaisons maritimes, etc. La France Libre élargit son service de renseignements en un « Bureau central de renseignement et d'action » (B.C.R.A.), dirigé par le colonel Passy et chargé de missions de sabotage et des liaisons avec les mouvements de Résistance.

La logistique de ces mouvements s'est en effet considérablement améliorée : soutien financier obtenu grâce à l'établissement de liaisons avec la France Libre, fabrication de faux papiers, hébergement des personnes évadées et pourchassées, assistance aux détenus, opérations de commandos. Le tirage des journaux clandestins s'accroît, entraînant la création de services de « propa-diffu » chargés de la fourniture de papier et d'encre, des contacts avec les imprimeurs, des transports de colis de journaux à travers toute la France et de leur distribution.

Stimulés par le renversement progressif de la conjoncture militaire, les mouvements commencent également à constituer des « branches militaires » et des corps francs. Mais **le passage à l'action immédiate suscite des débats** : certaines formations (notamment les Francs-Tireurs et Partisans) et certains responsables préconisent la généralisation des attentats contre les soldats et les installations de la Wehrmacht ; d'autres préfèrent se restreindre à des opérations ciblées, en liaison avec les états-majors alliés, et à la préparation de futurs engagements mili-

taires, de manière à éviter les représailles féroces exercées contre les populations civiles. Les premiers « maquis » se constituent dans le sud du pays.

(Cliché Paul Cousseran)



◀ **L'attentat de la station Barbès**

Le 21 août 1941, trois jeunes communistes emmenés par Pierre Georges (le futur colonel « Fabien ») abattent un officier allemand à la station Barbès-Rochechouart. C'est la première victime de « terroristes » (selon la

terminologie de l'occupant) officiellement reconnue par l'administration allemande; d'autres tomberont dans les semaines suivantes. Ces attentats inaugurent une nouvelle forme de lutte armée: ce ne sont plus seulement les installations mais aussi les hommes de l'armée d'occupation qui sont désormais visés; défense principalement par certains militants communistes, elle suscite une vive controverse parmi les résistants, d'autant que les Allemands y répondent par l'arrestation et l'exécution d'otages.

Le colonel Fabien deviendra par la suite responsable F.T.P.F. et commandera le 1^{er} régiment F.F.I. de Paris lors de l'insurrection d'août 1944; il sera tué en Alsace le 27 décembre 1944, au cours des ultimes combats pour la libération du territoire national.

Peu à peu, les contacts entre les différents pôles de Résistance se multiplient: entre mouvements de zone sud; entre la zone sud et la zone nord; entre la Résistance intérieure et la France Libre; le 18 janvier 1943, le parti communiste envoie un représentant à Londres et adhère à la France Combattante. Le général de Gaulle, conscient que l'unité d'action de la Résistance est essentielle en termes d'efficacité comme en termes d'image (à destination des alliés), souhaite encourager et accélérer ce phénomène: il confie à ses délégués, **Jean Moulin** dès décembre 1941 en zone non occupée puis sur l'ensemble de la France, **Fred Scamaroni** en janvier 1943 en Corse, **Pierre Brossolette** en février 1943 en zone occupée, la mission de regrouper le plus grand nombre de chefs de la Résistance au sein d'organismes pouvant élaborer des doctrines d'action unitaires.

En 1943, l'offensive alliée se précise: retraite des armées de l'Axe en Russie et en Afrique du Nord, débarquement anglo-américain en Sicile, capitulation de l'Italie; les bombardiers alliés pilonnent sans relâche les centres industriels et les postes militaires stratégiques du Reich et des territoires occupés par la Wehrmacht.

Cédant aux exigences de l'occupant qui réclame toujours plus de main-d'œuvre pour remplacer les ouvriers allemands partis sur le front et soutenir l'effort de guerre, le gouvernement de Vichy institue le 16 février 1943 le **Service du travail obligatoire** (S.T.O.): environ 650 000 Français partiront travailler en Allemagne. Les nombreux réfractaires reçoivent l'aide des populations civiles et des organisations de Résistance pour se cacher, rejoindre les armées alliées ou constituer des « maquis » dans des zones peu habitées: dans l'Ain, dans le Vercors. S.S., Gestapo et poli-

ce de Vichy traquent réfractaires et résistants et multiplient les représailles contre les populations suspectées de leur venir en aide.

En dépit des vides causés par la répression nazie et vichyste, l'afflux de jeunes maquisards permet à la Résistance de développer des actions sur une grande échelle. Elle se constitue en force militaire couvrant tout le territoire: les mouvements de zone sud et les formations armées (maquis, branches militaires des mouvements et groupes francs) achèvent leur fusion: les trois principaux mouvements de zone sud, Combat, Libération et Franc-Tireur, constituent les **Mouvements Unis de Résistance** en janvier 1943; le 27 mai est créé le **Conseil National de la Résistance**, institution réunissant des représentants des formations des mouvements de Résistance des deux zones, des mandataires des « tendances politiques » (certains anciens partis de la III^e République: le P.C.F., la S.F.I.O., le parti radical-socialiste, etc.), et des délégués d'organisations syndicales; le 29 décembre 1943 est prise la décision d'unifier les organisations de résistance armée au sein de **Forces Françaises de l'Intérieur** (F.F.I.). Les coups de main et les attentats contre les objectifs militaires et contre les entreprises travaillant pour l'ennemi se multiplient. En septembre 1943, la Corse est libérée par l'action conjointe des résistants de l'île, des F.F.L. et des Alliés. Les premières structures du futur gouvernement sont créées par de Gaulle à Alger: **Comité Français de Libération Nationale** (C.F.L.N.) en juin 1943, Assemblée consultative en septembre.

L'action de la Résistance trouve un écho et un soutien croissant dans la population et dans de nombreux milieux professionnels. Le 14 juillet et le 11 novembre 1943 sont marqués par des manifestations et des mouvements de grève dans plusieurs grandes villes; le N.A.P., créé en août 1942 et dirigé par Claude Bourdet, a entrepris le noyautage de l'administration. Mais la création en janvier 1943 de la Milice par Darnand, la radicalisation de la politique de Vichy, l'amplification de la répression et la multiplication des persécutions à l'égard des populations juives touchent durement résistants et populations civiles.

(Cliché C.N.C.V.R.)



1914, pénètrent dans Oyonnax neutralisée par leurs hommes; ils défilent à la tête de leurs troupes jusqu'au monument aux Morts, où ils déposent une grande gerbe de fleurs en forme de croix de Lorraine, portant l'inscription « Les vainqueurs de demain aux vainqueurs de 14-18 », avant de rejoindre le maquis.



(Coll. Secrétariat d'Etat aux A. C. - D.M.I.H.)

Début 1944, les Forces Françaises de l'Intérieur sont constituées par fusion des formations militaires des mouvements de Résistance et de l'Organisation de Résistance de l'Armée (O.R.A.) avec les maquis et les corps francs - à l'exception des F.T.P.F. Avec l'approche de la date pressentie d'un débarquement allié, le débat sur le rôle et le statut des maquis s'exacerbe au sein de la Résistance. Certains, en particulier ceux animés par les F.T.P.F., prônent l'action immédiate, la guérilla, pour affaiblir les Allemands, rallier la population et conserver le moral des troupes. D'autres préfèrent s'en tenir aux instructions des Alliés et se préparer à jouer un rôle militaire d'appoint au moment du débarquement; ils tentent alors d'établir de véritables « maquis-fortresses » rassemblant plusieurs centaines de maquisards. En dépit de l'insuffisance de leur armement, les résistants contribuent finalement de manière essentielle à la **préparation du débarquement du 6 juin 1944 en Normandie** et à la libération du territoire national :

- ils freinent par des **embuscades et des sabotages** les déplacements des troupes ennemies qui tentent de rejoindre le front en Normandie et livrent bataille sur de nombreux points stratégiques: Mont-Mouchet en Auvergne, Saint-Marcel en Bretagne et divers points en Savoie, Haute-Savoie et en Isère.

Trois opérations de grande ampleur sont tentées; deux dans les Alpes pour menacer les Allemands refluant dans la vallée du Rhône (**Glières et Vercors**), et une autre dans le Massif central (**Mont-Mouchet**) pour retarder la montée vers la Normandie, depuis le sud-ouest, de la division S.S. « Das Reich ». Elles causent de lourdes pertes aux résistants, mais marquent spectaculairement le retour de la France occupée dans la guerre.

Le maquis ► des Glières

Présentation du bataillon des Glières au capitaine Anjot qui vient de prendre le commandement après la mort du lieutenant Théodose Morel alias Tom.



(Coll. Secrétariat d'État aux A. C. - D.M.I.H.)

La réduction du maquis du Vercors

Le 3 juillet 1944, le commissaire de la République Yves Farge proclame la restauration de la République française dans le Vercors, contrôlé par un maquis fort de 4 000 hommes. Inquiets pour la sécurité de leurs lignes de communication avec l'Italie, les Allemands bouclent les cluses du Nord-Est. Après des appels désespérés, les résistants, cernés, ne recevant pas les secours escomptés, doivent plier: du 21 au 23 juillet 1944, les troupes d'élite allemandes se rendent maîtresses du plateau. Environ 650 maquisards sont tués, et la population subit une répression atroce.



▲ Parachutage dans le Vercors

(Coll. Secrétariat d'État aux A. C. - D.M.I.H.)

- ils servent **d'éclaireurs aux armées alliées** ou en se joignant aux commandos de la France Combattante et aux commandos interalliés;
- ils **libèrent eux-mêmes** un grand nombre de villes (dont Paris, Dijon, Clermont-Ferrand et Annecy) et une trentaine de départements;



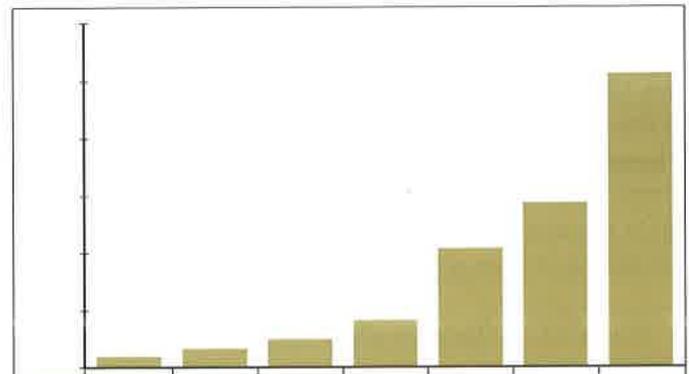
(Coll. Secrétariat d'État aux A. C. - D.M.I.H.)

◀ Combat durant la libération de Paris

Les premières jeeps de Leclerc ont pris place avec les F.F.I.

- ils **contiennent les unités ennemies** qui occupaient les « poches » et les ports de la côte Ouest
- ils rejoignent les unités de la 2^e division blindée et de la Première Armée dans leur progression vers les Vosges, l'Alsace puis l'Allemagne.

Au total, près de 300 000 hommes participent à ces opérations, soutenus activement par une partie de la population. Mais cette action se paie au prix d'âpres combats et de féroces représailles.



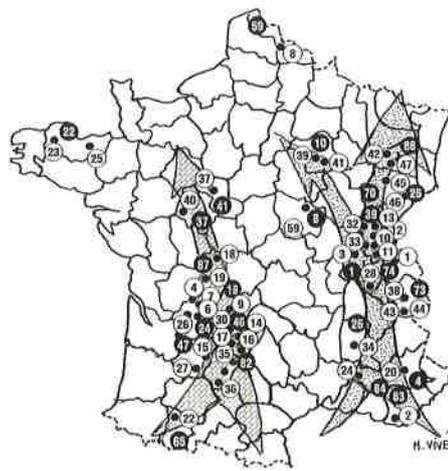
▲ Les effectifs des FFI: juillet 1942-août 1944
D'après Philippe Buton, « La France atomisée », dans Jean-Pierre Azéma et François Bédarida (dir.), La France des années noires, vol. 2: De l'Occupation à la Libération, Le Seuil, 1993, page 384.

LA FRANCE MARTYRE La division «Das Reich» et la 19^e armée

TOTAL SOUS-ESTIMÉ 13 000 VICTIMES CIVILES

La division «Das Reich»

Composée de Waffen-S.S. volontaires et de Volksdeutsche (notamment des Alsaciens mobilisés), dirigée par le général S.S. Lammerding, la 2^e S.S. Panzerdivision «Das Reich» quitte ses bases de Montauban et Bordeaux en direction de la Normandie à la suite du débarquement du 6 juin 1944; sans cesse harcelée par des attaques de résistants, elle ponctue sa remontée vers le nord de sanglantes représailles contre les populations civiles, dont les massacres de Tulle (99 morts), Mussidan (54 morts), Maillé (124 morts) et Oradour-sur-Glane (642 morts).



● Villes martyres
 55 N° des départements
 22 Index et numérotage des villes

← Division «Das Reich» - G^e Lammerding
 ← 19^e armée - G^e Wiese

DATES	VILLES MARTYRES	Département	VICTIMES CIVILES	N°
23.12.1943	HABERE-LULLIN	74	25	1
09.01.1944	SIGNES	83	20	2
07.03.1944	ARANC	1	3	3
03.02.1944	PATZAC	7	30	4
07.03.1944	LAMPAZIÈRE-DE-VORAC	7	16	5
27.03.1944	STÉ MARIE-DE-CHUGNAC	24	25	6
20.03.1944	SARRAZAC	24	8	7
01.01.1944	ASCO	30	86	8
05.04.1944	LE LONZACQ	39	18	9
07.04.1944	LARRIOIRE	79	2	10
09.04.1944	SAINT-CLAUDE	39	186	11
15.04.1944	GRANDE RIVIERE	39	7	12
25.04.1944	SAINTE-ODIER	39	10	13
11.05.1944	LATRONQUIÈRE	46	40	14
21.05.1944	LACAPELLE-BIRON	47	21	15
03.06.1944	FRAYSSINET-LE-CHÉLAT	46	15	16
03.06.1944	LINAC	46	7	17
09.06.1944	TULLE	19	99	18
09.06.1944	ORADOUR-SUR-GLANE	87	642	19
11.06.1944	ST-JULIEN-DU-VERDON	4	11	20
11.06.1944	MUSSIDAN	24	54	21
11.06.1944	POIZAC	65	19	22
12.06.1944	DHAULT	23	10	23
12.06.1944	VALÈRES	84	53	24
13.06.1944	PLESTAN	22	31	25
13.06.1944	DAMAZAN	7	2	26
13.06.1944	MENSALEN	47	7	27
20.06.1944	ARTEMARE	1	19	28
26.06.1944	DUN-LES-PLACES	58	27	29
30.06.1944	BOURJON	48	21	30
08.07.1944	MAGNAC-LAVAL	87	18	31
11.07.1944	CHARCHELLA	39	20	32
12.07.1944	COTVRELLA	39	4	33
21.07.1944	VASSIEUX-EN-VULCOIRES	26	73	34
22.07.1944	MONTEBON	82	4	35
26.08.1944	SAINTE-PORQUER	82	2	36
21.08.1944	MONTFRET-CHAMBOREZ	41	16	37
22-23.08.1944	ARGENTIEU	73	16	38
24.08.1944	BUCHÈRES	10	71	39
25.08.1944	MALIE	37	124	40
28.08.1944	MESNAY-SAINT-PIERRE	10	24	41
05.09.1944	RENAINCOURT	88	37	42
13.09.1944	BESSANS	73	3	43
25.09.1944	TERMINON	73	3	44
27.09.1944	ETOBON	707	39	45
19.10.1944	VILLARS-SOUS-ÉCOT	25	22	46
21.11.1944	LA DRISSE	88	42	47
			2043	

FRANÇAIS innocents «Pendus Fusillés Brûlés»
par les 2 Divisions «DAS REICH et LAMMERDING»

▲ Carte : «La France martyre»

Extrait du journal Paris Mañana n° 18, 4^e trimestre 1994

2 - La Résistance en actes

◆ L'AIDE AUX PERSONNES TRAQUÉES (résistants, opposants, réfractaires, juifs...)



(Coll. Secrétariat d'État aux A. C. - D.M.I.H.)

▲ Stèle de Teillay (Ille-et-Vilaine)

Stèle dédiée à Andrée Récipon, châtelaine de Laillé qui, durant la guerre, recueillit, en les soustrayant aux recherches de l'ennemi, de nombreux réfractaires et résistants.

◆ LE RENSEIGNEMENT

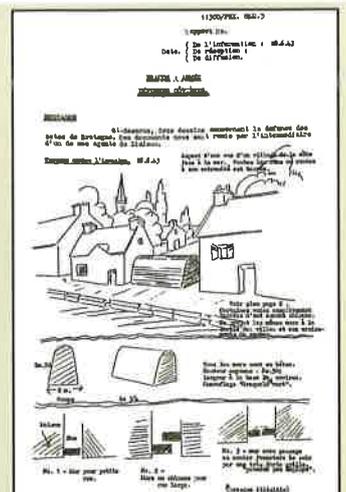
Après la signature de l'armistice franco-allemand, l'Angleterre se retrouve seule face à l'ennemi et sous la menace d'une invasion imminente. Dès juillet 1940, les Anglais et la France Libre cherchent à collecter des renseignements sur les préparatifs ennemis ou la situation en France; des réseaux se constituent dans ce but, en relation avec l'Intelligence Service ou le B.C.R.A., et sont bientôt équipés de moyens de transmission, notamment des postes de radio.

Les informations ainsi collectées seront extrêmement précieuses pour la préparation et l'exécution du Débarquement. Mais, malgré l'abondance et la qualité des renseignements transmis à Londres, l'aviation alliée manquera souvent ses cibles: 65 000 Français mourront sous ses bombardements.

L'organisation d'un réseau de renseignements

«La centralisation et l'acheminement rapide du courrier interdisent l'emploi d'un personnel trop nombreux en même temps qu'ils exigent une coordination minutieuse. Très souvent, les réseaux de renseignements sont divisés en quatre secteurs: une administration générale, ou centrale, des organes de recherche de renseignements ou agences, un service de liaisons aériennes et maritimes, un service de transmission. La centrale, c'est-à-dire le chef du réseau, un adjoint et un secrétaire, reçoit le courrier, les fonds et les instructions du B.C.R.A. A elle de répartir les questionnaires entre les agents de renseignements, de dépouiller, grouper, coder les réponses avant d'organiser l'expédition du courrier. Parallèlement, elle doit se doter de services annexes: organisation matérielle (locaux et boîtes aux lettres), faux papiers, logements des radios, sécurité, services financiers. Suivant leur fonction, les membres des réseaux sont classés en trois catégories principales. Les PO sont des agents occasionnels qui, de temps en temps, fournissent des renseignements verbaux. Ce sont des indicateurs. Les P1 ont une fonction régulière dans le réseau, livrent des renseignements écrits, mais conservent une activité professionnelle. Ils n'ont pas signé d'engagement militaire. Les P2 ont abandonné leur profession pour se mettre entièrement à la disposition du réseau et ont signé un engagement jusqu'à la fin des hostilités. Ils sont rétribués puisqu'ils ne touchent aucun salaire. Mais, concrètement, le personnel se compose d'un chef d'agence, ou de secteur, d'un radio, d'un agent de renseignements et d'un agent de liaison.»

Dominique Vaillon, «Les réseaux de Résistance», dans Jean-Pierre Azéma et François Bédarida (dir.), La France des années noires, vol. 1: De la défaite à Vichy, Le Seuil, 1993, pages 398-399.



▲ Des renseignements concernant les travaux de défense des côtes bretonnes

Transcrits sous forme de croquis ils donnent une idée de l'efficacité des réseaux de renseignements français.

**Un opérateur radio ►
transmet des
renseignements à
Londres.**

Son camarade veille pour repérer l'approche éventuelle de véhicules radiogoniométriques utilisés par les Allemands pour localiser les postes émetteurs.



(Coll. Secrétariat d'État aux A. C. - D.M.L.H.)

En ce lieu, de janvier à août 1944, les officiers et marins des canonnières de la flottille N°19 de la Royal Navy vinrent chercher les précieux documents recueillis dans toute la France, au péril de leur vie, par les membres du réseau de renseignements ALIBI des Forces Françaises Combattantes. De leur courage renaitra notre liberté.

(Cliché : M. Paul Cousserant)



▲ Stèle de l'Île Grande (Côtes-d'Armor)

L'Île Grande, près de Lannion, en pleine zone interdite, était un lieu de rendez-vous entre le réseau Alibi et les Anglais. Pour les liaisons avec Londres (courrier ou transport de personnes), on ne pouvait risquer en permanence la vie d'un équipage de « Lysander » ou d'un sous-marin, mais on utilisait de petites vedettes rapides. Une nuit sans lune, la vedette stoppait à cinq miles de la côte, et un canot à rames faisait la liaison avec la terre, après un rapide échange de signaux lumineux. Au total, l'opération durait à peine trois minutes.

◆ **L'ÉVASION**

Les activités d'évasion débutent dès la campagne de France de juin 1940, lorsque des groupes de soldats français ou anglais défaits tentent d'éviter la capture par la Wehrmacht.

Spontanément, des personnes leur viennent en aide, leur fournissent cachettes et vivres et facilitent leur évasion vers l'Angleterre. Par la suite, des filières organisées se constituent pour secourir les aviateurs alliés, permettre le passage de la ligne de démarcation, faciliter la fuite des prisonniers et personnes recherchées, ou conduire ceux qui souhaitent rallier la France Libre vers l'Angleterre ou l'Espagne. Chaque région a plus ou moins son identité (voir la première partie).

**Les réseaux d'évasion en Côtes-d'Armor :
le réseau Shelburne à Plouha**

«L'espoir renaît!

En cette année 1943, il est décidé, entre autres, de créer des réseaux d'évasions comme celui d'Oaktree, dans le secteur de Saint-Quay-Portrieux, en Bretagne.

Le but est de récupérer des aviateurs dont l'avion a été abattu au-dessus de la France par la chasse ou la Flak allemande. Paradoxalement, alors que les troupes d'occupation sont très présentes, un certain nombre de parachutistes a pu échapper à leurs recherches et trouver refuge chez les Français, malgré le problème de langue et une certaine anglophobie dans une population où les marins en particulier n'oublient pas Mers El-Kébir, Dakar et autres tragédies. La difficulté est donc pour les Anglais, à ce moment crucial de la guerre, de rapatrier ces spécialistes dont l'instruction a duré plusieurs mois et coûte beaucoup. D'où les filières d'évasion.

Lors de raids désastreux, quand les pilotes parvenaient à sauter, à s'échapper puis à se réfugier, leur retour sur l'Angleterre était prioritaire.»

Alain Le Nédélec, Les Nuits de la Liberté. Les évasions par Plouha, Les Presses Bretonnes, 1993, pages 17-18.

Une opération en 1944...

«L'espace d'une lunaison et la seconde opération est fixée à la nuit du 26 au 27 février. Les conditions sont bonnes : parfait état de la mer, noirceur de la nuit. Rendez-vous est fixé à la maison d'Alphonse où Jean Gicquel s'efforce d'imposer à ses hôtes, jeunes et parfois exubérants, le black-out. Les guides prennent, comme à l'accoutumée, leurs groupes en main. La pause, chez Jean Gicquel, n'excède pas une heure. Il faut penser au pire. Léon Dumais, fidèle à son intransigeance et sa méfiance habituelles, procède à quelques interrogatoires, exige qu'on lui remette papiers et objets personnels afin qu'en cas d'échec l'ennemi ne puisse en aucune manière remonter la filière. Sans perdre une seconde, il leur intime quelques ordres dans un anglais sûr. Selon la règle, ce scénario se déroule dans une pièce à part. Le briefing achevé, on est certain qu'aucun des hommes sur le point d'être rapatrié ne sait exactement où il est. 23 heures 15, Gicquel s'assure que la route est libre. Une file indienne se forme à nouveau et la descente vers la falaise est entreprise.

Ce soir-là, dix-neuf aviateurs embarquent sur la corvette plus deux jeunes volontaires français qui souhaitent s'engager dans les F.F.L. Il s'agit de Yves Le Touzé, fils du chef de gare de Plouha et de Jean Menguy dont le frère combat déjà dans les F.N.F.L.

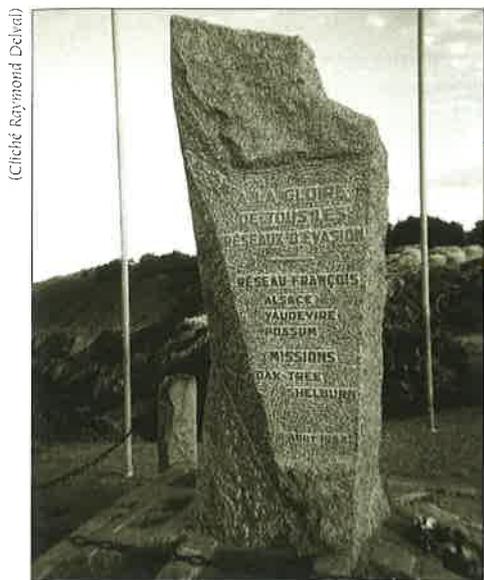
Vers 3 heures, retour à la maison d'Alphonse avec les valises emplies d'armes, de munitions, de denrées diverses... et d'argent.»

Alain Le Nédélec, Les Nuits de la Liberté. Les évasions par Plouha, Les Presses Bretonnes, 1993, page 78.



**▲ Stèle de la maison
d'Alphonse (Côtes-d'Armor)**

(Cliché Raymond Delval)



(Cliché Raymond Delval)

◀ **Stèle de la
plage Bonaparte,
Plouha
(Côtes d'Armor)**

Par l'anse Cochat, connue sous le nom de code « Bonaparte », 135 aviateurs alliés et 15 agents rejoignent l'Angleterre entre le 28 janvier et le 24 juillet 1944 (huit opérations).

◆ **LA PROPAGANDE**



(Coll. Secrétariat d'État aux A. C. - D.M.I.H.)

◀ **Une jeune résistante vérifie le stencil avant de tirer les pages d'un journal clandestin qu'elle va remettre à d'autres volontaires chargés de le distribuer.**



▲ **Titres des principaux journaux clandestins.**

Tous les courants de pensée de la Résistance s'exprimeront dans cette presse clandestine qui se multipliera jusqu'à la Libération.



(Cliché Paul Cousseran)

◀ **Plaque du pont
des Arts à la
mémoire de Vercors
(Paris)**

◆ **LE SABOTAGE ET LA PRÉPARATION
DE L'INSURRECTION**

Les réseaux Buckmaster

Le 19 juillet 1940, Winston Churchill crée le Special Operations Executive (Service des Opérations Spéciales, S.O.E.), dont la mission est de développer les luttes subversives dans les pays occupés par la Wehrmacht et de perturber l'économie de guerre allemande. La plus importante section du S.O.E. chargée de la France est la section F, qui doit créer des réseaux d'action et de renseignement indépendants des services de la France Libre; ils sont appelés «réseaux Buckmaster» ou «Buck», du nom de leur chef, le major Buckmaster. Celui-ci décide, pour limiter les risques d'arrestation, de mettre en place non une organisation centralisée couvrant tout le territoire mais une série d'organisations autonomes, chacune comportant des effectifs restreints et chargée de missions nettement circonscrites; les réseaux «Buckmaster» sont au nombre de 9 en 1941, 26 en 1942, 46 en 1943 et plus de 90 à la veille du débarquement. Les cadres, les radios, les courriers et les instructeurs (hommes et femmes) sont souvent des Britanniques mais nombreux sont aussi, parmi eux, les Français que le hasard de leurs débuts dans la Résistance pour les uns, leurs attaches en Angleterre pour d'autres avaient mis en contact avec le Service. Tous étaient formés dans des «écoles» spéciales avant d'être parachutés ou déposés en France. Ces réseaux participent très activement aux opérations de sabotage, à l'armement et à l'instruction de la Résistance; ils auront assuré la moitié des parachutages réussis et réceptionnés plus de



(Coll. Secrétariat d'État aux A. C. - D.M.I.H.)

▲ **Sabotage d'une voie ferrée à l'aide de fog-signals (détonateurs par compression) que la locomotive déclenchera à son passage.**

(Coll. Secrétariat d'État aux A. C. - D.M.I.H.)



◀ **Monument de Vouzan
(Charente)**

Monument élevé à la mémoire des morts de la Section spéciale de Sabotage.

◆ LES OPÉRATIONS DE COMMANDOS

Boulevard des Hirondelles (21 octobre 1943)

«À six heures moins cinq, le dernier acte s'annonce: en lever de rideau deux soldats allemands viennent contrôler la très rare circulation sur l'avenue Berthelot. Christophe met en marche. Le portail s'ouvre, voilà la camionnette qui sort de la rue perpendiculaire à l'avenue. Elle s'engage dans l'avenue et prend de la vitesse, nous suivons. Aucun de nous ne parle. Daniel tient sa mitrailleuse sur ses genoux. Je serre le pistolet dans ma main. Virage à gauche, nous sommes boulevard des Hirondelles.

Je dis à Christophe: «À nous».

Il accélère. Nous arrivons à hauteur de la cabine du chauffeur. Daniel tire, on n'entend aucun bruit de détonation.

Il se passe alors quelque chose de stupéfiant: le fourgon allemand ralentit, s'arrête sans heurt au bord du trottoir. «Tu les as ratés» dit Christophe. Pendant que nous sortons par la portière de gauche, pour nous mettre à l'abri derrière notre voiture, nous voyons s'effondrer sur son volant le chauffeur allemand, tandis que le soldat voisin se couche sur lui. À l'arrière, les gardes, surpris de cet arrêt sans raison, sautent, leurs armes à la main. Les copains, eux, ont déjà pris position derrière leur voiture; l'un des gardes, plus rapide, fait un roulé-boulé et disparaît dans la tranchée du chemin de fer. En deux minutes nous avons vidé nos chargeurs, les Allemands aussi. Mais ils sont tués. En plein combat, à la lueur des phares de nos voitures, je vois Raymond sauter avec un autre homme lié à lui. Je crie:

«Attention, la gabardine c'est Raymond.

- Merde, dit Lyonnet, en détournant sa mitrailleuse, je l'ai touché.»

Maurice appelle Raymond, les menottes sont coupées avec les pinces spéciales, et ils filent dans la troisième traction vers le refuge prévu. Pendant ce temps, les copains transfèrent dans notre camionnette le reste des prisonniers.

À six heures, c'est la sortie de la Manufacture des tabacs. Devant les phares restés allumés du fourgon allemand, je vois, à l'abri derrière ma traction, une foule d'ouvriers se jeter à plat ventre sur la chaussée (...).

Je crie: «On dégage maintenant et vite».

Dans ma voiture, à côté de moi, il y a Chevalier qui saigne. Il est conscient et valide, mais il a reçu une balle dans la bouche. Il faut tout de suite le conduire chez notre médecin que nous avons mis en état d'alerte.»

Lucie Aubrac, Ils partiront dans l'ivresse. Lyon, mai 1943 - Londres, février 1944, *Le Seuil*, 1984, pages 189-190.



Lucie Aubrac à Lyon en 1943.

(D.R.)

(Cliché Raymond Delval)



▲ Stèle érigée à la pointe de Bilfot située à l'extrémité de Plouezec (Côtes-d'Armor)

Sur cette pointe dans la nuit du 11 au 12 novembre 1942, un groupe de 11 hommes de la «Small Scale Raiding Force» et du commando n° 12 transporté par vedette rapide attaqua, sur les renseignements de la Résistance, la station sémaphore allemande.

Opération: Fährtenheil
 Direction des opérations combinées
 Sur cette pointe dans la nuit du 11 au 12 novembre 1942 un groupe de 11 hommes de la Small Scale Raiding Force et du Commando Britannique N° 12 sous le commandement du Major G. Appleby et transporté par la vedette rapide MFB 144 de la Royal Navy commandée par le Lt E Bourne, allaqua sur renseignements de la Résistance, la station sémaphore afin de rappeler l'occupant au combat des nations libres contre le nazisme.

◆ LES MAQUIS

Les maquis se constituent progressivement à partir de la fin de l'année 1942. Il s'agit au départ de zones de refuge pour des personnes recherchées par les Allemands ou la police de Vichy: juifs, communistes, républicains espagnols, résistants «grillés», antifascistes de toutes nationalités, déserteurs de l'armée allemande, etc. (ces zones rurales bénéficient de l'aide et du ravitaillement des habitants et des villages alentour). Ils sont rapidement encadrés par les mouvements de résistance déjà constitués. C'est

avec l'instauration de la conscription obligatoire de la main-d'œuvre, et surtout avec la promulgation du **service du travail obligatoire en Allemagne** le 16 février 1943 que les effectifs des maquis grossissent grâce à **l'afflux massif de réfractaires**. Peu à peu, ces maquis s'organisent et deviennent des réserves de combattants potentiels, qu'il s'agit de former et d'armer; en avril 1943, les Mouvements Unis de Résistance (M.U.R.) créent un «Service national du maquis» dont la responsabilité est confiée successivement à Michel Brault puis à Georges Rebattet (colonel «Cheval»).

La mystique du maquis, celle de la «Légion des Montagnes» (Maurice Schumann), armée populaire en constitution, se répand et attire de nouvelles jeunes recrues. «La mystique du maquis était à double tranchant. Elle inspirait l'action, mais elle engendrait aussi la frustration. En juin et juillet 1943, des rapports de gendarmerie concernant les régions montagneuses du Massif central et les contreforts des Alpes font état de réfractaires arrêtés facilement à la suite de dénonciations ou d'enquêtes de police et qui exprimaient leur déception et leur ennui



(Coll. Secrétariat d'État aux A. C. - D.M.I.H.)

Après le parachutage, de jeunes maquisards dissimulent les containers d'armes et d'explosifs dans les taillis.

en découvrant que le maquis, privé de moyens militaires, leur offrait une vie de désœuvrement et sans héroïsme » (H. Roderick Kedward, « S.T.O. et maquis », dans Jean-Pierre Azéma et François Bédarida (dir.), *La France des années noires*, vol. 2: *De l'Occupation à la Libération*, Le Seuil, 1993, page 270). Mais la **situation des maquis s'améliore peu à peu** et à partir de mars 1944, les parachutages d'armes, de munitions et de matériel se multiplient, dans la perspective du débarquement.

(Coll. Secrétariat d'État aux A. C. - D.M.I.H.)



◀ Le monument du Cerdon (Ain)

En 1951 est inauguré le monument du Cerdon, « aux morts du maquis de l'Ain et du Haut-Jura », qui renferme le corps du « maquisard inconnu » et à proximité duquel reposent 88 maquisards tombés pendant les combats de la Libération.

« [L'expérience des premiers maquis] ne put se faire qu'au prix d'une totale dépendance envers les villages et les fermes où les civils sans armes eurent à affronter la Milice, les G.M.R. et les forces allemandes qui semaient la terreur et dont la rage et la brutalité s'exaspéraient de frustration à la disparition des maquisards dans les bois. Ce furent ces villages et ces fermes qui fournirent l'infrastructure des maquis, le ravitaillement, les liaisons, la connaissance de l'environnement, tandis que, dans les petites villes, il se trouvait des médecins et des infirmières pour assurer un service de santé, ainsi que des sédentaires de l'A.S. et des F.T.P. pour se charger du recrutement et de l'organisation. Les premiers maquis de 1943 durent leur existence au concours conjugué de résistants et d'antifascistes expérimentés, de bleus et de réfractaires, d'un très petit nombre d'agents alliés et d'une minorité de gens qui gagna peu à peu au sein de la population locale. »

H. Roderick Kedward, « S.T.O. et maquis », dans Jean-Pierre Azéma et François Bédarida (dir.), *La France des années noires*, vol. 2: *De l'Occupation à la Libération*, Le Seuil, 1993, page 270.

3 - Quelques grandes figures de la Résistance :

Trois grandes figures de la Résistance intérieure et de la France Libre, Pierre Brossolette, Philippe Leclerc de Hauteclocque, Jean Moulin, tous trois Compagnons de la Libération incarnent les héros les plus honorés en France par des monuments, des stèles, des plaques mais aussi des noms de rues, d'avenues ou de boulevards; 126 établissements d'enseignement public portent le nom de Jean Moulin, 85, celui de Leclerc et 29 de Pierre Brossolette.

À l'occasion de diverses commémorations, des plaquettes concernant Pierre Brossolette, Philippe Leclerc de Hauteclocque, Jean Moulin ont été éditées par la Délégation à la Mémoire et à l'Information historique du Secrétariat d'État aux Anciens combattants où elles sont toujours consultables. Elles ont pour but de fixer « les Chemins de la Mémoire » par une sélection d'illustrations des divers lieux de mémoire qui leur sont propres.

■ PIERRE BROSSOLETTE (1903-1944) ■

(Coll. Secrétariat d'État aux A. C. - D.M.I.H.)



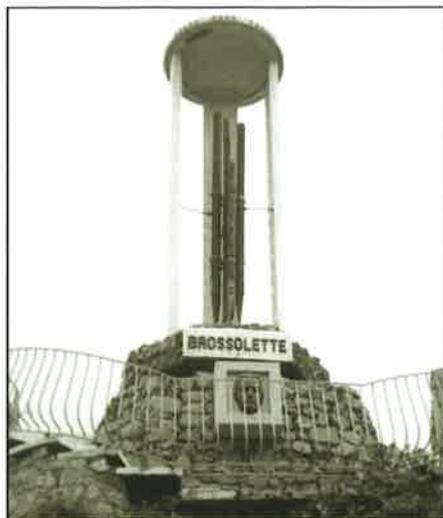
Pierre Brossolette

Issu d'une famille profondément républicaine, il fait des études d'histoire. Entré premier à l'École Normale Supérieure en 1922, il est second de la promotion de l'agrégation en 1925, mais choisit la carrière de journaliste dans la presse écrite, notamment à « Notre Temps », « l'Europe Nouvelle » et au « Populaire », et radio diffusée (1936-1939). Il s'est spécialisé dans l'analyse de la politique internationale. Comme son père, il devient socialiste et adhère à la S.F.I.O. en 1930.

Opposé aux accords de Munich de septembre 1938, qui prévoient le démantèlement de la Tchécoslovaquie, parce qu'ils sont déshonorants pour la France, partisan de ce qu'il appelait « l'esprit de résistance », il est exclu de la Radio nationale en février 1939. En septembre suivant, il est affecté comme lieutenant au 5^e Régiment d'infanterie. Il se bat vaillamment en juin 1940, ce qui lui vaut la Croix de guerre. Démobilisé le 23 août 1940, il achète avec son épouse, une librairie-papeterie, rue de la Pompe. C'est là qu'il est contacté par des résistants du groupe du Musée de l'Homme au cours de l'hiver 1940-1941. Devenu le principal rédacteur de la publication clan-

destine, le *Bulletin officiel du Comité national de Salut public*, il rédige ainsi entièrement le dernier numéro après le démantèlement du réseau par la Gestapo. Devenu professeur d'histoire au Collège Sévigné, il est mis en contact par un de ses collègues avec le réseau de renseignement du colonel Rémy, *La Confrérie Notre Dame*, et durant l'hiver 1941-1942, organise sous le pseudonyme de *Pedro*, les liaisons entre *Libération-Nord*, *l'Organisation Civile et Militaire* et la France Libre. Toutes ces activités en font un connaisseur avisé de la France occupée, réclamé à Londres. À la fin du mois d'avril 1942, il s'envole pour la capitale anglaise où il propose au général

de Gaulle de repartir en France pour y rallier à la France Libre d'éminentes personnalités politiques parmi lesquelles Louis Vallon, André Philip et Charles Vallin. Fait le 17 octobre 1942 Compagnon de la Libération, *le commandant Bourgat*, son pseudonyme dans la capitale anglaise, choisit de rejoindre les services secrets de la France combattante où il prend, fin septembre 1942, la direction du « Bloc opérations », trait d'union entre les Résistances intérieure et extérieure. Avec Passy, le chef du B.C.R.A., il est à l'origine des missions Arquebuse et Brumaire qui doivent organiser pour la zone nord au début de 1943, un comité de coordination équivalent à celui mis sur pied par Jean Moulin en zone libre. Cet organisme est ainsi créé en mars. En avril, il rejoint Londres et son poste au B.C.R.A.. En juin-juillet, il anime l'émission « Honneur et Patrie » à la B.B.C.. En septembre,



(Coll. C.N.C.V.R.)

▲ **Monument de Narbonne-Plage (Aude)**

Ce monument, dédié à Pierre Brossolette, est situé face à la mer sur le lieu même où il prit un canot pour rejoindre un bateau venu de Gibraltar pour l'Angleterre, en septembre 1942. Constitué d'une haute colonne composée de cinq tuyaux d'orgues, il est agencé de manière à faire entendre, en fonction du vent dominant, les premières notes de la symphonie de Beethoven, l'indicatif inoubliable de la B.B.C.. C'est un exemple rarissime de « mémorial sonore ».

il est chargé d'installer en France le nouveau délégué du C.F.L.N. auprès des mouvements de la Résistance intérieure, Émile Bollaert (en remplacement de Jean Moulin arrêté le 21 juin 1943), et de travailler à la future organisation de la presse et de la radio à la libération. Pendant trois mois, les deux hommes travaillent à colmater les brèches ouvertes dans la Résistance par les arrestations de l'été et de l'automne. Appelés tous deux à Londres, ils sont arrêtés lors de leur embarquement le 3 février 1944. Reconnu, emmené dans les locaux de la Gestapo, avenue Foch, Pierre Brossolette se défenestre du 5^e étage pour ne pas parler sous la torture. Il meurt le jour même le 22 mars 1944. Ce combattant de l'ombre est bien - selon sa propre expression « un soutier de la gloire ».

*Christine Lévisse-Touzé
Directeur du Mémorial du Maréchal Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris et du Musée Jean Moulin (ville de Paris)*

■ **PHILIPPE LECLERC DE HAUTECLOCQUE (1902-1947)** ■

(D.R.)



Le général Philippe Leclerc de Hauteclocque

Issu d'une famille de la noblesse picarde attestée depuis le XIII^e siècle, Philippe de Hauteclocque embrasse la carrière des armes en passant par Saint-Cyr. Outre les combats qu'il mène en 1930 et 1933 pour la pacification du Maroc, il occupe des postes d'instructeur ou d'état-major. Combattant valeureux durant la campagne de France, évadé, blessé, évacué sur ordre, malgré l'avance ennemie, il gagne Paris à bicyclette. Ayant eu connaissance d'un des appels du général de Gaulle, il décide de le rejoindre à Londres, non sans avoir revu sa femme qui l'approuve et veillera sur ses six enfants. Sa décision est un acte raisonné au nom de la foi, d'un patriotisme et d'un nationalisme ardents.

Pour protéger sa famille, il adopte le pseudonyme de *Leclerc*. De Gaulle le nomme commandant et lui confie une mission politique : ralliement du Cameroun le 26 août 1940, puis, plus tard, celui du Gabon, le 12 novembre, dont Vichy veut faire une base de reconquête des territoires « dissidents ». Les arrières assurés, le harcèlement des Italiens en Libye devient la priorité pour montrer que les Français continuent la guerre. Promu commandant militaire du Tchad, le colonel Leclerc y prépare la prise de Koufra (1^{er} mars 1941), oasis italienne au sud-est de la Libye, première victoire exclusivement française dont l'écho retentit jusqu'en France occupée. Il jure de poursuivre le combat jusqu'à la libération de Strasbourg. Conscient de l'importance de cette victoire, de Gaulle le fait Compagnon de la Libération le 6 mars. En août 1941, il est nommé général de brigade. Pour faciliter la contre-offensive anglaise

contre l'Afrikakorps, Leclerc, avec ses coloniaux du Tchad, conquiert le Fezzan en 1942 et rejoint le 26 janvier 1943 le général Montgomery, chef de la VIII^e armée britannique, sous les ordres duquel il combat à la tête de la « Force L » durant la campagne de Tunisie où il s'illustre notamment à Ksar-Rhilane, le 10 mars 1943. Après trois mois d'exil en Tripolitaine, le temps que de Gaulle s'impose face à Giraud, Leclerc est finalement désigné le 24 août 1943 pour être le chef de la 2^e D.B., l'une des trois divisions blindées équipées par les Américains. Formée à Témara au Maroc, la division doit à son chef son unité alors qu'elle réunit des hommes et des femmes d'horizons multiples. Leclerc reçoit l'ordre de la transférer en Angleterre pour parfaire son instruction, débarque le 1^{er} août 1944 dans le Cotentin (aux dunes Varreville) et participe à la fin de la libération de la Normandie (prise

d'Alençon et poche de Falaise). Leclerc, chargé par de Gaulle de libérer la capitale, mission politique d'importance, obtient l'ordre tant attendu le 22 août. Le chef des F.F.I. parisiens, le colonel Rol-Tanguy, qui a déclenché l'insurrection parisienne depuis le 18 août, attend impatiemment l'arrivée de troupes. Avec l'appui de la 4^e division d'infanterie américaine, Leclerc et sa division forcent l'ennemi à la capitulation en présence du colonel Rol-Tanguy. Grâce à Leclerc, de Gaulle s'installe sans conteste et sans retard au pouvoir. Les Parisiens découvrent ce jeune général de 42 ans tout auréolé de ses victoires dont la B.B.C. et la presse clandestine se sont fait l'écho. Leclerc poursuit vers l'Est et, après avoir forcé les défenses allemandes sur les Vosges, il libère Strasbourg le 23 novembre 1944, après une manœuvre magistrale qui fait l'admiration des chefs alliés, te-



▲ Statue du Mémorial Leclerc à Paris (XIV^e arrondissement)

nant ainsi le serment prononcé à Koufra. Après la réduction de la poche de Royan (avril 1945), le baroud s'achève à Berchtesgaden le 5 mai 1945 au nid d'aigle d'Hitler. Nommé chef du corps expéditionnaire français en Extrême Orient, Leclerc signe le 2 septembre 1945 l'acte de capitulation du Japon au nom de la France. Après avoir rétabli la souveraineté française en Indochine, Leclerc, devenu inspecteur des forces armées en Afrique du Nord, trouve la mort accidentellement le 28 novembre 1947 dans les confins algéro-marocains. Pour avoir bien mérité de la patrie, des obsèques nationales sont organisées le 8 décembre 1947. Le 27 juin 1952, l'Assemblée nationale lui décerne à l'unanimité le titre de Maréchal de France à titre posthume.

Christine Lévisse-Touzé

Directeur du Mémorial du Maréchal Leclerc de Haute-Cloque et de la Libération de Paris et du Musée Jean Moulin (ville de Paris)

■ JEAN MOULIN (1899-1943) ■

(Coll. Secrétariat d'État aux A. C. - D.M.I.H.)



Jean Moulin

D'origine méridionale, Jean Moulin, issu d'une famille républicaine et radicale sert 23 ans la République comme sous-préfet et préfet. Sa carrière dans la préfecture est entrecoupée d'un passage au ministère de l'Air du gouvernement de Front populaire comme chef de cabinet de Pierre Cot. Il s'implique dans l'aide clandestine à l'Espagne républicaine. Dès cette époque, il est résolu à défendre sa patrie contre le nazisme et le fascisme. À la déclaration de guerre, il tente en vain de se faire mobiliser dans l'Armée de l'air ; le ministre de l'Intérieur, Albert Sarraut n'entend pas se priver d'un des meilleurs éléments de l'administration préfectorale. Son premier acte de résistance se situe à Chartres le 17 juin 1940 : il est préfet d'Eure-et-Loir depuis jan-

vier 1939, lorsqu'il refuse de signer un document rédigé par les Allemands accusant à tort les troupes sénégalaises de l'Armée française de massacres sur les populations civiles. Craignant de céder sous les coups de soldats « en délire », il tente de se suicider. L'affaire est étouffée mais le préfet Moulin a su protéger la population des exactions de l'occupant. Le préfet de gauche, fidèle serviteur de la République est révoqué le 2 novembre 1940 par le gouvernement de Vichy. Il s'installe à Saint-Andiol dans les Alpilles et prend contact avec les différents mouvements de Résistance de zone sud. En octobre 1941, il gagne Londres et se fait le messager de la Résistance auprès du général de Gaulle en lui demandant les moyens de développer leur propagande et plus encore leurs plans d'action militaire. De Gaulle investit Moulin d'une mission de caractère militaire en France : assurer en son nom la liaison avec les trois mouve-

ments clandestins pour les amener à créer chacun une branche militaire reliée à la France Libre, la centralisation et la coordination se faisant à Londres sous ses ordres. Le chef de la France Libre le désigne aussi comme son délégué et le représentant du Comité national pour la zone non occupée avec la mission de réaliser l'unité d'action des mouvements. Parachuté le 2 janvier 1942 avec des fonds et du matériel de transmission, il réussit non sans difficulté, à convaincre les chefs de *Combat* (Henri Frenay), *Libération* (Emmanuel d'Astier de la Vigerie), *Franc-Tireur* (Jean-Pierre Lévy) de rassembler leurs forces militaires au sein de l'Armée Secrète unifiée dont la direction est confiée - avec l'accord du général de Gaulle - au général Delestraint. Le comité de coordination est créé qui aboutira à leur fusion au sein des Mouvements Unis de Résistance en janvier 1943. Jean Moulin a aussi mis en place des services indispensables au fonctionnement de la

Résistance: le Service des Opérations Aériennes et Maritimes pour assurer le transport d'agents à Londres, le service d'information et de propagande pour les échanges entre Londres et la France, puis le Comité général d'études, organe de réflexion destiné au futur gouvernement. Le 17 octobre 1942, Jean Moulin est fait Compagnon de la Libération. De Gaulle lui en remet les insignes au cours d'une cérémonie émouvante lors du second séjour de « Rex » (pseudonyme de Jean Moulin) à Londres (14 février - 20 mars 1943). À la suite du débarquement en Afrique du Nord, le 8 novembre 1942, et de l'invasion de la zone sud, il le nomme délégué général pour l'ensemble de la France puis élargit sa mission. Pour surmonter les préventions de Roosevelt et aboutir à un accord avec Giraud en Afrique du Nord, de Gaulle comprend qu'il lui faut l'appui de toute la Résistance intérieure mais aussi

(Coll. Secrétariat d'État aux Anciens Combattants - D.N.I.H.)



▲ Monument de Caluire (Rhône)

des hommes représentatifs des anciens partis et des syndicats reconstitués dans la clandestinité, au sein d'un organisme, le Conseil National de la Résistance, qui serait une sorte de parlement clandestin. Le 8 mai 1943, Rex peut annoncer la création de ce nouvel organisme

qui fait du général de Gaulle le seul chef de la France en guerre. L'arrestation du général Delestraint le 9 juin oblige Moulin à réunir les responsables de l'Armée Secrète à Caluire (près de Lyon) le 21 juin pour proposer des mesures transitoires. Arrêté avec les autres résistants par Barbie, qui le torture lui-même, Jean Moulin, qui savait tout sur la Résistance, ne parla pas. Il meurt probablement en gare de Metz le 8 juillet 1943. Le 6 octobre 1946, Georges Bidault remet à Laure Moulin, sa sœur, la médaille militaire et la croix de guerre lors d'une cérémonie à Béziers. L'hommage de la nation lui est rendu par la voix d'André Malraux lors du transfert de ses cendres au Panthéon le 19 décembre 1964. Le chef de « l'Armée de l'ombre » entre dans l'histoire.

*Christine Lévisse-Touzé
Directeur du Mémorial du Maréchal Leclerc de
Hauteclouque et de la Libération de Paris et du
Musée Jean Moulin (ville de Paris)*

Conclusion

« Les peuples qui veulent rester libres et indépendants ont pour devoir de placer sous les yeux des jeunes générations les exemples et les souvenirs qui fortifient les âmes. »

Gambetta, 1881

La mémoire, en transformant en bien commun et en héritage collectif les événements passés, crée et conforte le sentiment d'appartenance à une nation. Elle véhicule son histoire, transmet ses valeurs, forge une identité. Les pierres du souvenir de la Seconde Guerre mondiale, disséminées un peu partout dans notre pays, nous rappellent la **contribution essentielle des résistants à la formation de la société démocratique** dans laquelle nous vivons. Les hommages aux morts, rapidement apposés dans la France de l'immédiat après-guerre, se transforment aujourd'hui en incitations au souvenir et à la vigilance.

Winston Churchill l'avait bien perçu, dès le début du conflit: « Cette guerre n'est pas une guerre de chefs de clans, ni de princes de dynasties ou d'ambition nationale; c'est **la guerre des peuples et des causes**. Nombreux sont ceux qui serviront fidèlement, non seulement dans notre île, mais dans tous les pays, sans que jamais leur nom ne soit connu, ni que leurs actes soient consignés par écrit. **C'est la guerre des Soldats Inconnus** » (discours à la B.B.C., 1940). C'est pour lutter contre cet anonymat de la mort que des plaques, des stèles et des monuments ont été élevés un peu partout en France.

Mais, le temps passant, le matériau reprend ses droits: le souvenir devient, parfois, inerte. En participant au grand chantier ouvert cette année par le concours national de la Résistance et de la Déportation, vous contribuez à redonner vie à ces noms, à ces gestes inscrits dans la pierre - à tous ces « soutiers de la gloire » anonymes, morts pour une idée. Par votre travail, vous redécouvrirez et **rendrez justice aux « héros inconnus », aux « sans grade », à tous ceux qui n'ont pas eu la chance de connaître un destin glorieux** - mais qui, chacun selon sa conscience et ses moyens, ont permis à la France de redevenir une terre de liberté. Il vous appartient de les sauver de l'oubli et d'enrichir ainsi le patrimoine historique de votre village, de votre ville ou de votre département.

Ce faisant, vous contribuerez également à sauvegarder cette mémoire pour les générations à venir. Votre œuvre d'apprentis historiens attirera l'attention sur ces traces parfois délaissées. L'avenir matériel de ces pierres du souvenir est indissociablement lié à celui du message qu'elles véhiculent. Jusqu'à présent, beaucoup de sites étaient administrés par des associations ou par les familles; or, celles-ci sont de moins en moins capables de poursuivre leurs actions du fait de la disparition progressive de leurs membres et, en conséquence, de leurs crédits. Pour sauver ces pierres, il faut les rendre vivantes pour le plus grand nombre, que chacun se sente concerné par le message qu'elles véhiculent, au-delà de la personne commémorée. C'est aujourd'hui votre souci; grâce à vous, ce sera peut-être demain le souci de tous.

QUELQUES ADRESSES UTILILES AUX CANDIDATS

Vous trouverez, ci-après, une liste d'organismes, classés par régions administratives, susceptibles de vous guider lors de vos travaux de recherche.

Cette liste n'est bien sûr pas exhaustive. Ainsi, par exemple, vous aurez intérêt à consulter les archives municipales et les journaux locaux qui recèlent des informations quant aux conditions d'inauguration des plaques, stèles et monuments, mais aussi très souvent un bref rappel historique des événements ainsi commémorés.

A.C.V.G. : Anciens Combattants et Victimes de Guerre

C.V.R. : Combattants Volontaires de la Résistance

C.N.D.P. : Centre National de Documentation Pédagogique

C.R.D.P. : Centre Régional de Documentation Pédagogique

C.D.D.P. : Centre Départemental de Documentation Pédagogique

Ile de France

Direction interdépartementale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre :

CRDP :

ACADÉMIE DE CRÉTEIL
ACADÉMIE DE VERSAILLES

10, av. du Val de Fontenay

20, rue Danielle-Casanova
584, rue Fourny - BP 326

94135 Fontenay sous Bois Cedex

94170 Le-Perreux-sur-Marne
78533 Buc Cedex

75 PARIS

Direction départementale des A.C.V.G.
295, rue Saint-Jacques 75240 PARIS Cedex 05

Archives départementales
18, bd Sérurier 75019 PARIS

C.N.D.P.
37, rue Jacob 75270 PARIS Cedex 06

M. Xavier MOISSINAC MASSENET,
Président de l'Union départementale des C.V.R.
3, bis rue Léo Delibes 75116 PARIS
Tél. : 01 45 53 24 32

Centre de Doc. Juive Contemporaine
17, rue Geoffroy l'Asnier 75004 PARIS
Musée de l'Armée, Hôtel National des Invalides, 75007 PARIS

Musée de l'ordre de la Libération,
Hôtel National des Invalides
51, bd de La Tour Maubourg 75007 PARIS

Mémorial du Maréchal Leclerc de
Hauteclouque et de la Libération de Paris -
Musée Jean Moulin (ville de Paris)
Dalle jardin Atlantique,
23, allée de la 2^e D.B., 75015 PARIS

77 SEINE-ET-MARNE

Direction départementale des A.C.V.G.
Cité administrative, Tour C, Pré Chamblain
77011 MELUN Cedex

Archives départementales
248, av. Charles Prieur, BP 48
77196 DAMMARIÉ-LES-LYS Cedex

C.D.D.P.
8, rue du Capitaine-Bastien
77007 MELUN Cedex

Musée militaire Briard
178, rue du Général Leclerc
77170 BRIE COMTE ROBERT

78 YVELINES

Direction départementale des A.C.V.G.
1, rue d'Anjou, R.P. 1108
78011 VERSAILLES Cedex

Archives départementales
Grande Écurie du Roi - 1, av. de Paris
78000 VERSAILLES

C.D.D.P.
cf. C.R.D.P.

M. Guy LEFEBURE,
Président de l'Union départementale des C.V.R.
10, rue du Pommeret
78320 LE MESNIL-ST-DENIS
Tél. : 01 34 61 42 05

91 ESSONNE

Direction départementale des A.C.V.G.
Immeuble Aguado, 93, bd Decauville
91024 ÉVRY Cedex

Archives départementales
9, rue Lafayette 91100 CORBEIL-ESSONNES

C.D.D.P.
BP 163/Imm. Agora 110, Grand'place
91006 ÉVRY Cedex

M. Robert DUPRÉ,
Président de l'Union départementale des C.V.R.
12, avenue Minerve 91170 VIRY CHATILLON
Tél. : 01 69 05 14 84

92 HAUTS-DE-SEINE

Direction départementale des A.C.V.G.
74, rue de Suresnes 92000 NANTERRE

Archives départementales
137, av. Joliot-Curie 92023 NANTERRE Cedex
C.D.D.P.

41, av. du Roule 92526 NEUILLY S/ SEINE Cedex
M. Paul COUSSERAN,
Président de l'Union départementale des C.V.R.
10, av. Franklin Roosevelt 92150 SURESNES
Tél. : 01 47 28 85 55 ou 01 47 28 76 52

93 SEINE-SAINT-DENIS

Direction départementale des A.C.V.G.
Cité administrative n° 2, bât. J
Parc de la Bergère 93007 BOBIGNY Cedex

Archives départementales
18, av. du Président-Salvador-Allende
93003 BOBIGNY

C.D.D.P.
48-50, rue Anizan Cavillon 93350 LE BOURGET

M. Jean BABY,
Président de l'Union départementale des C.V.R.
La Réale 135 - 9, rue du Général de Larminat
94000 CRÉTEIL - Tél. : 01 49 80 31 99

94 VAL-DE-MARNE

Direction départementale des A.C.V.G.
12, rue du Porte-Dîner 94000 CRÉTEIL

Archives départementales
10, rue des Archives 94006 CRÉTEIL Cedex

C.D.D.P.
14, rue Raymond-Poincaré 94000 CRÉTEIL

M. Hubert CLOIX,
Président de l'Union départementale des C.V.R.
79, av. De Lattre de Tassigny 94100 St-MAUR
Tél. : 01 48 83 91 94

Musée de la Résistance Nationale
88, av. Max Dormoy
94501 CHAMPIGNY SUR MARNE Cedex

95 VAL-D'OISE

Direction départementale des A.C.V.G.
25, av. de la Constellation BP 8368
95805 CERGY-PONTOISE Cedex

Archives départementales
3, av. de la Palette 95011 CERGY-PONTOISE Cedex

C.D.D.P.
5, av. de la Palette Bât. J. Lemerrier 95000 CERGY

M. Raymond SAYA,
Président de l'Union départementale des C.V.R.
13, rue Salvador Allende 95210 St-GRATIEN
Tél. : 01 34 28 12 88

Alsace

Direction interdépartementale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre :

Cité administrative

2, rue de l'Hôpital militaire

67084 Strasbourg Cedex

CRDP :

23, rue du Maréchal Juin BP 279/R7

67007 Strasbourg Cedex

67 BAS-RHIN

Direction départementale des A.C.V.G.
Cité adm. Gaujot, 14, rue du Maréchal Juin
67084 STRASBOURG Cedex

Archives départementales
5-9, rue Fischart 67000 STRASBOURG

C.D.D.P. cf. C.R.D.P.

Mme Simone CREDOT,
Présidente de l'Union départementale des C.V.R.
25, rue de Stosswihr 67100 STRASBOURG
Tél. : 0388344005

Musée et camp du Struthof Natzwiller,
67130 SCHIRMECK
Musée historique de la ville de Strasbourg
3, place de la Grande Boucherie
67000 STRASBOURG

68 HAUT-RHIN

Direction départementale des A.C.V.G.
Cité adm., bât. « Tour »,
3, rue Fleischhauer
68026 COLMAR Cedex

Archives départementales
Cité administrative, 3, rue Fleischhauer
68026 COLMAR CEDEX

C.D.D.P.

12, rue Messimy 68025 COLMAR

Musée Serret
3, rue Clémenceau
68550 SAINT-AMARIN

Aquitaine

Direction interdépartementale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre :

Cité Administrative

Rue Jules Ferry - BP 80

33090 Bordeaux Cedex

CRDP :

75, cours d'Alsace-Lorraine

33075 Bordeaux Cedex

24 DORDOGNE

Direction départementale des A.C.V.G.
Cité administrative 24016 PÉRIGUEUX Cedex

Archives départementales
9, rue Littré 24000 PÉRIGUEUX

C.D.D.P.

39, rue Paul-Mazy 24000 PÉRIGUEUX

M. Guy de la DROITIÈRE,
Président de l'Union départementale des C.V.R.
Canaule, Creysse 24100 BERGERAC
Tél. : 0553232493

Musée militaire du Périgord
32, rue des Farges 24000 PÉRIGUEUX

M. Charles PASSOT,
Président de l'Union départementale des C.V.R.
10, av. Alfred Grimal 33200 BORDEAUX
Tél. : 0556284785

Musée de la Résistance et de la Déportation
Centre National J. Moulin
48, rue Vital Carles 33000 BORDEAUX

40 LANDES

Direction départementale des A.C.V.G.
26, bd d'Haussez, BP 349
40021 MONT-DE-MARSAN Cedex

Archives départementales
4, imp. Montrevel 40025 Mt-DE-MARSAN Cedex

C.D.D.P.

École du Peyrouat BP 401
40012 MONT-DE-MARSAN

47 LOT-ET-GARONNE

Direction départementale des A.C.V.G.
Cité administrative Lacuée, rue René Bonnat
47921 AGEN Cedex 9

Archives départementales
3, place de Verdun 47022 AGEN Cedex

C.D.D.P.

48 bis, rue René Cassin 47000 AGEN

M. Marcel BERTRAND,
Président de l'Union départementale des C.V.R.
29, rue des Roses 47240 BOE Tél. : 0553961106

Musée Départemental de la Résistance et
de la Déportation Jean Philippe
40, rue Montesquieu 47000 AGEN

64 PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Direction départementale des A.C.V.G.
3, av. Dufau 64000 PAU

Archives départementales
Boulevard Tourasse 64000 PAU

C.D.D.P.

3, av. Nitot, BP 1605 - 64016 PAU Cedex

M. Manuel RICOY,
Président de l'Union départementale des C.V.R.
Chemin des Crêtes 64400 EYSUS
Tél. : 0559344140

Direction interdépartementale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre :

Cité administrative

Rue Pélissier - BP 152

63034 Clermont-Ferrand Cedex 1

CRDP :

15, rue d'Amboise

63037 Clermont-Ferrand Cedex 2

03 ALLIER

Direction départementale des A.C.V.G.
1, av. Meunier, BP 1624 - 03016 MOULINS Cedex

Archives départementales
Parc de Bellevue 03400 YZEURE

C.D.D.P. BP 111 - 03404 YZEURE Cedex

M. Marc CHATELLUX,
Président de l'Union départementale des C.V.R.
Les Plessis 03000 BRESSOLLES Tél. : 0470444901

Musée de la Résistance de Montluçon
Mairie, Place Jean Jaurès 03100 MONTLUÇON

15 CANTAL

Direction départementale des A.C.V.G.
Maison des Affaires sociales, Rue de l'Olmet
15012 AURILLAC Cedex

Archives départementales
Rue du 139^e R.I. 15012 AURILLAC Cedex

C.D.D.P.
Rue de l'École Normale 15013 AURILLAC Cedex

Mme Renée BACOU,
Présidente de l'Union départementale des C.V.R.
2, rue du Docteur Mallet 15500 MASSIAC
Tél. : 0471230147

43 HAUTE-LOIRE

Direction départementale des A.C.V.G.
33, place du Breuil, BP 345
43012 LE-PUY-EN-VELAY Cedex

Archives départementales
Av. de Tonbridge BP 338 43012 LE-PUY-EN-VELAY Cedex

C.D.D.P.

8, rue Jean-Baptiste Fabre, BP 340
43012 LE-PUY-EN-VELAY Cedex

M. Aimé MOTTET,
Président de l'Union départementale des C.V.R.
Le Bourg 43380 LAVOUTE-CHILHAC
Tél. : 0471774109

Musée de la Résistance et de la Déportation
Joseph Lhomenède 43230 FRUGIÈRES LE PIN

Musée de la Résistance du Mt Mouchet
43300 AUVERS

63 PUY-DE-DÔME

Direction départementale des A.C.V.G.
Cité administrative, Rue Pélissier, BP 151
63034 CLERMONT-FERRAND Cedex 1

Archives départementales
75, rue de Neyrat, BP 20 63018 CLERMONT-FERRAND

C.D.D.P. cf. C.R.D.P.

M. Jean SALOMON,
Président de l'Union départementale des C.V.R.
22, rue Bansac 63000 CLERMONT-FERRAND
Tél. : 0473916777

Musée de la Résistance de l'Internement et
de la Déportation du Puy de Dôme
7, place Beaulieu 63400 CHAMALIÈRES

Bourgogne

Direction interdépartementale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre:

4 bis, rue Hoche

BP 1584

21032 Dijon Cedex

CRDP:

3, av. Alain-Savary

BP 490

21013 Dijon Cedex

21 CÔTE-D'OR

Direction départementale des A.C.V.G.
18, rue d'Assas, BP 1088
21026 DIJON Cedex

Archives départementales
8, rue Jeannin
21000 DIJON

C.D.D.P.c.f. C.R.D.P.

M. Jean LE BRIS,
Président de l'Union départementale des C.V.R.
7 bis, place Darcy BP 13.94
21051 DIJON Cedex
Tél.: 0380574515 et 0380300628

Archives départementales
Hôtel du Département BP 839
58019 NEVERS Cedex

C.D.D.P.

1 bis, rue Charles-Roy 58000 NEVERS

Musée de la Résistance en Morvan,
Maison du Parc 58230 SAINT-BRISSON

Musée de la Résistance
4 bis, rue André Malraux
58640 VARENNES VAUZELLES

71 SAÔNE-ET-LOIRE

Direction départementale des A.C.V.G.
Cité administrative
24, bd Henri Dunant 71025 MÂCON Cedex

Archives départementales
Place des Carmélites 71026 MÂCON

C.D.D.P.

2, rue Jean Bouvet 71000 MÂCON

M. Raymond BEAUVALLET
Président de l'Union départementale des C.V.R.
2, rue Henri Clément
71100 SAINT-REMY
Tél.: 0385481076

Musée du Combattant
3, rue de Chavannes 71025 MÂCON

89 YONNE

Direction départementale des A.C.V.G.
10/1, av. Ingres, BP 914
89009 AUXERRE Cedex

Archives départementales
37, rue Saint Germain 89000 AUXERRE

C.D.D.P.

28, rue Théodore de Bèze 89011 AUXERRE Cedex

Musée la Résistance dans le Jovinien
5, rue Boffrand
89300 JOIGNY

58 NIÈVRE

Direction départementale des A.C.V.G.
7, rue des Minimes BP 316
58003 NEVERS Cedex

Bretagne

Direction interdépartementale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre:

Cité administrative

Bd de la Liberté

35021 Rennes Cedex

CRDP:

92, rue d'Antrain

35003 Rennes Cedex

22 CÔTES-D'ARMOR

Direction départementale des A.C.V.G.
12, bis rue Notre-Dame 22015 St-BRIEUC Cedex 1

Archives départementales
7, rue François-Merlet 22000 St-BRIEUC

C.D.D.P.
30, rue Brizeux 22015 St-BRIEUC Cedex

M. François MORENO,
Président de l'Union départementale des C.V.R.
8, rue Léo Lagrange 22000 St-BRIEUC
Tél.: 0296941260

Musée de la Résistance
Mairie de St-Connan 22480 St-GILLES-PLIGEAUX

29 FINISTÈRE

Direction départementale des A.C.V.G.
Cité administrative, 13, rue de la Palestine
29196 QUIMPER Cedex

Archives départementales
Cité administrative de Ty-Nay, Kerfeunteun
29000 QUIMPER

C.D.D.P.

26, place de la Tour d'Auvergne
29000 QUIMPER

M. Jean OLIVIER,
Président de l'Union départementale des C.V.R.
5, rue Ambroise Croizat 29760 PENMARC'H
Tél.: 0298587414

Mémorial des Finistériens
Fort Monbarey, Allée Bir Hakeim
29200 BREST

35 ILLE-et-VILLAIN

Direction départementale des A.C.V.G.
8, contour Saint-Aubin 35000 RENNES

Archives départementales
20, av. Jules Ferry 35700 RENNES

C.D.D.P. c.f. C.R.D.P.

M. Jean NOBILET,
Président de l'Union départementale des C.V.R.
Le Point du Jour 35190 TINTENIAC
Tél.: 0299680120

Mémorial 39-45

Fort de la Cité-Allée Gaston Buy 35400 St-MALO

56 MORBIHAN

Direction départementale des A.C.V.G.
Cité administrative, 13, av. Saint-Symphorien
56020 VANNES Cedex

Archives départementales
80, rue des Vénètes, BP 405
56010 VANNES Cedex

C.D.D.P.

20, rue Jean Gougaud 56000 VANNES

Musée de la Résistance bretonne
56140 MALESTROIT

Centre

Direction interdépartementale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre:

2, rue de l'Hospitalité

4, rue Marcel Proust

BP 2535

37032 Tours Cedex

45038 Orléans Cedex 1

CRDP:

55, rue Notre Dame de Recouvrance

BP 2219

45012 Orléans Cedex 1

18 CHER

Direction départementale des A.C.V.G.
Palais Jacques Cœur, BP 625
18014 BOURGES Cedex

Archives départementales
Les Grands-Mazières 18022 BOURGES Cedex

C.D.D.P.
9, rue Édouard Branly 18000 BOURGES

M. Jean CHATEIGNIER,
Président de l'Union départementale des C.V.R.
Boissereau 18190 CHÂTEAUNEUF sur CHER
Tél.: 0248606688

Musée de la Résistance et de la Déportation, Halle
St Bonnet, 8 bd de la République 18000 BOURGES
Musée de la Résistance et centre de
doc. Place Paul Novara 18110 FUSSY

28 EURE-et-LOIR

Direction départementale des A.C.V.G.
6, place des Épars 28000 CHARTRES

Archives départementales
9 rue du Cardinal-Pie 28000 CHARTRES

C.D.D.P.

1, rue du 14 juillet, BP 27 28001 CHARTRES Cedex

M. Raymond DEBON,
Président de l'Union départementale des C.V.R.
29, rue de la Croix-Buisée
28630 NOGENT-LE-PHAYE
Tél.: 0237316819

Musée départemental de la guerre 39-45
12, rue du Cheval Blanc
28000 CHARTRES

36 INDRE

Direction départementale des A.C.V.G.
Cité adm. Bertrand, Bd George Sand BP 511
36018 CHÂTEAUROUX Cedex

Archives départementales
32, rue Vieille-Prison 36000 CHÂTEAUROUX
C.D.D.P.
1, bd Saint-Denis, BP 213
36004 CHÂTEAUROUX Cedex

M. Marcel RICHARD,
Président de l'Union départementale des C.V.R.
6, rue Charlier 36000 CHÂTEAUROUX
Tél. : 02 54 22 12 75

37 INDRE-et-LOIRE

Direction départementale des A.C.V.G.
53, rue Lavoisier BP 3313 37033 TOURS Cedex 1
Archives départementales
41, rue Michaël-Faraday
37170 CHAMBRAY-LES-TOURS
C.D.D.P.
Quartier Beaujardin, 3 place Raspail 37000 TOURS

M. Jean IMBERT,
Président de l'Union départementale des C.V.R.
20, rue du Général Faidherbe 37000 TOURS
Tél. : 02 47 20 91 22

Musée de la Résistance 37530 CHARGE

41 LOIR-et-CHER

Direction départementale des A.C.V.G.
Centre adm. 34, av. du Maréchal Maunoury
41011 BLOIS

Archives départementales
Rue Louis-Bodin 41011 BLOIS Cedex

C.D.D.P.
39, rue des Écoles 41000 BLOIS

M. Paul GUERBOIS,
Président de l'Union départementale des C.V.R.
La Chapelle Saint-Aignan 41200 MILLANCAI
Tél. : 02 54 96 66 32

Musée de la Résistance et
de la Déportation, de la Libération
1, pl. de la Grève 41000 BLOIS

45 LOIRET

Direction départementale des A.C.V.G.
4, rue Marcel Proust 45000 ORLÉANS
Archives départementales
6, rue d'Illiers BP 2433 45042 ORLÉANS Cedex 1
C.D.D.P.
cf. C.R.D.P.

Musée départemental de la Résistance
et de la Déportation,
Esplanade Charles de Gaulle
45260 LORRIS

Champagne-Ardenne

Direction interdépartementale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre :

Cité administrative
57, rue Émile Bertin

Rue du Chanoine Collin BP 1055
Case Officielle 63

57036 Metz Cedex 1
54036 Nancy Cedex

CRDP :

47, rue Simon BP 387

51063 Reims Cedex

08 ARDENNES

Direction départementale des A.C.V.G.
Cité administrative Esplanade du Palais
de Justice, BP 833
08011 CHARLEVILLE-MEZIÈRES Cedex

Archives départementales
10, rue de la Porte de Bourgogne, BP 831
08011 CHARLEVILLE-MEZIÈRES Cedex

C.D.D.P. 18, rue Voltaire, BP 485
08019 CHARLEVILLE-MEZIÈRES Cedex

M. Georges-Henri LALLEMENT,
Président de l'Union départementale des C.V.R.
6, place de la Résistance
08000 CHARLEVILLE-MEZIÈRES
Tél. : 03 24 58 27 64

Archives départementales
131, rue Étienne-Pédron 10000 TROYES
C.D.D.P.
8, av. des Lombards, BP 1068 10009 TROYES Cedex

M. Hubert DANESINI,
Président de l'Union départementale des C.V.R.
23, rue Louis Lumière 10300 SAINTE-SAVINE
Tél. : 03 25 79 24 85

Musée de la Résistance Mussy du Maquis
6, rue Boursault 10250 MUSSY-SUR-SEINE

M. Jean CHABAUD,
Président de l'Union départementale des C.V.R.
34, rue Clovis Jacquiert
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
Tél. : 03 26 68 31 17

Salle de la Reddition 1945
12, rue Franklin Roosevelt 51100 REIMS

52 HAUTE-MARNE

Direction départementale des A.C.V.G.
89, rue Victoire-de-la-Marne, BP 578
52012 CHAUMONT Cedex

Archives départementales
Rue du Lycée-Agricole
52000 CHAMARANDES-CHOIGNES

C.D.D.P.
10 bis, bd Gambetta
52000 CHAUMONT

51 MARNE

Direction départementale des A.C.V.G.
59, allée Paul Doumer 51038 CHALONS

Archives départementales
1, rue Juste Berland
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE

C.D.D.P.
1, rue du Docteur Calmette, BP 518
51007 CHALONS-EN-CHAMPAGNE Cedex

20181 Ajaccio Cedex 1

20192 Ajaccio Cedex 4

Archives départementales
Hôtel du département,
Rond Point du Maréchal Leclerc-de-Hauteclocque
20405 BASTIA Cedex

C.D.D.P. Bd Benoîte-Danesi 20200 BASTIA

Corse

Direction interdépartementale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre :

Av. du Colonel Colonna d'Ornano

BP 32

CRDP :

8, cours du Général Leclerc

BP 836

2A CORSE-du-SUD

Direction départementale des A.C.V.G.
1, bd Sampiéro, BP 271 20180 AJACCIO Cedex

Archives départementales
BP 414 20183 AJACCIO Cedex 1
C.D.D.P. cf. C.R.D.P.

Musée d'histoire Corse Méditerranée
«A Bandera» 1, rue général Levie 20000 AJACCIO

2B HAUTE-CORSE

Direction départementale des A.C.V.G.
Chemin du Macchione, Villa Doro, BP 25
20611 BASTIA Cedex

Franche-comté

Direction interdépartementale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre :

4 bis, rue Hoche

BP 1584

CRDP :

6, rue des Fusillés

BP 1153

25 DOUBS

Direction départementale des A.C.V.G.
Cité administrative Jean Cornet,
5, place Jean Cornet
25041 BESANÇON Cedex

Archives départementales
Rue Marc Bloch, BP 2059 - 25000 BESANÇON
C.D.D.P.
6, rue des Fusillés, BP 1252 25004 BESANÇON Cedex

Musée de la Résistance et de la Déportation
La Citadelle 25000 BESANÇON

21032 Dijon Cedex

25003 Besançon Cedex

39 JURIA

Direction départementale des A.C.V.G.
6, rue Charles Nodier, BP 466
39007 LONS-LE-SAUNIER Cedex

Archives départementales
BP 14 - 39570 MONTMOROT

C.D.D.P. 1, rue Anne Frank, BP 324
39015 LONS-LE-SAUNIER

M. Raymond CHEVIN,
Président de l'Union départementale des C.V.R.
Chatillon-sur-Ain 39130 CLAIRVAUX-LES-LACS
Tél. : 03 84 25 70 08

70 HAUTE-SAÔNE

Direction départementale des A.C.V.G.
16, rue Jean Jaurès, BP 361
70014 VESOUL Cedex

Archives départementales
15, rue Miroudot de St-Ferjeux
70000 VESOUL

C.D.D.P.
5, cours François Villon BP 2 An I 70000 VESOUL

90 TERRITOIRE DE BELFORT

Direction départementale des A.C.V.G.
Centre des Quatre-As, Tour R+6,
Rue de l'As de Carreau, BP 402
90007 BELFORT Cedex

Archives départementales
4, rue de l'Ancien-Théâtre
90020 BELFORT Cedex

C.D.D.P.
55, faubourg des Ancêtres BP 27
90001 BELFORT Cedex

M. Éric GROSJEAN,
Président de l'Union départementale des C.V.R.
8, bd de Lattre de Tassigny 90000 BELFORT
Tél. : 03 84 22 23 97

Languedoc-Roussillon

Direction interdépartementale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre :

2, place Paul Bec

34078 Montpellier Cedex 2

CRDP :

Allée de la Citadelle

34064 Montpellier Cedex 2

11 AUDE

Direction départementale des A.C.V.G.
7, square Gambetta, BP 828
11012 CARCASSONNE Cedex

Archives départementales
48, rue Jean-Bringer, BP 813
11012 CARCASSONNE Cedex

C.D.D.P.
56, av. du Docteur Henri Gout, BP 1091
11860 CARCASSONNE Cedex 9

M. Jacques ROSSIGNOL,
Président de l'Union départementale des C.V.R.
7, place de Verdun 11300 LIMOUX
Tél. : 04 68 31 02 31

30 GARD

Direction départementale des A.C.V.G.
20, rue des Chassaintes 30900 NÎMES

Archives départementales
20, rue des Chassaintes 30900 NÎMES
C.D.D.P. 58, rue Rouget de Lisle 30000 NÎMES

34 HERAULT

Direction départementale des A.C.V.G.
6, rue Richer-de-Bellevall
BP 2124 - 34026 MONTPELLIER Cedex 1

Archives départementales
BP 1266 - 34011 MONTPELLIER Cedex

C.D.D.P. 17, rue de l'Abbé de l'Épée
34000 MONTPELLIER

M. André DAU,
Président de l'Union départementale des C.V.R.
19, impasse Pierre Loti, La Plage
34110 FRONTIGNAN Tél. : 04 67 48 28 27

Centre Régional d'histoire de la Résistance et
la Déportation Place de la Liberté
34170 CASTELNAU-LE-LEZ

48 LOZÈRE

Direction départementale des A.C.V.G.
Cité administrative, rue des Carmes
48005 MENDE Cedex

Archives départementales
av. du Père Coudrin 48005 MENDE
C.D.D.P. 12, av. du Père Coudrin BP 118
48003 MENDE Cedex

66 PYRENNÉES-ORIENTALES

Direction départementale des A.C.V.G.
32, rue du maréchal Foch BP 915
66020 PERPIGNAN Cedex

Archives départementales
BP 948 66020 PERPIGNAN Cedex
C.D.D.P. Place Jean Moulin 66000 PERPIGNAN

M. Louis GARRIGUE,
Président de l'Union départementale des C.V.R.
8, rue Jean Cabesa 66660 PORT VENDRES
Tél. : 04 68 82 02 15

Limousin

Direction interdépartementale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre :

22, rue Mirabeau

87060 Limoges Cedex

CRDP :

39 F, rue Camille Guérin

87036 Limoges Cedex

19 CORRÈZE

Direction départementale des A.C.V.G.
2, av. Vidalie, BP 212 19012 TULLE Cedex

Archives départementales
Le Touron 19000 TULLE

C.D.D.P.
Rue Sylvain Combes BP 225 19012 TULLE Cedex

M. Jean DAUTREMENT,
Président de l'Union départementale des C.V.R.
4, av. Poincaré 19400 ARGENTAT
Tél. : 05 55 28 10 86

Musée Dptal de la Résistance et de la Déportation
2, quai Edmond Perrier 19000 TULLE

Centre National d'études de la Résistance et
de la Déportation Edmond Michelet
4, rue Champantier 19100 BRIVE

Musée de la Résistance Henri Queuille
Rue du Commerce 19160 NEUVIC D'USSEL

23 CREUSE

Direction départementale des A.C.V.G.
Cité administrative, rue Eugène France,
BP 122 - 23003 GUÉRET Cedex

Archives départementales
BP 164 - 23004 GUÉRET Cedex

C.D.D.P. 1, av. Marc Purat 23000 GUERET

M. Marc René CASTILLE,
Président de l'Union départementale des C.V.R.
La Combe 23300 VAREILLES Tél. : 05 55 63 01 01

Musée de la Résistance
Bureau de la Conservation des Musées
22, av. de la Sénatorerie 23000 GUÉRET

87 HAUTE-VIENNE

Direction départementale des A.C.V.G.
Cité administrative, Place Blanqui
87031 LIMOGES Cedex

Archives départementales
54, rue Bourneville 87032 LIMOGES

C.D.D.P.
44, cours Gay-Lussac 87031 LIMOGES Cedex

M. Maurice LAGARDE,
Président de l'Union départementale des C.V.R.
7, rue Casimir Rançon 87000 LIMOGES
Tél. : 05 55 34 11 17

Musée de la Résistance
Mairie de Limoges 87031 LIMOGES Cedex

Lorraine

Direction interdépartementale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre:

Cité administrative
57, rue Émile Bertin

rue du Chanoine Collin BP 1055
Case Officielle 63

57036 Metz Cedex 1
54036 Nancy Cedex

CRDP:

99, rue de Metz

Co 3320

54014 Nancy Cedex

54 MEURTHE-et-MOSELLE

Direction départementale des A.C.V.G.
Préfecture de Meurthe-et-Moselle
5, rue Lyautey C.S. 5232 - 54052 NANCY
Archives départementales
1, rue de la Monnaie 54052 NANCY Cedex
C.D.D.P. cf. C.R.D.P.

M. Le Colonel FREMION,
Président de l'Union départementale des C.V.R.
16, rue des Acacias 54270 ESSEY-LES-NANCY
Tél.: 03 83 29 00 85

55 MEUSE

Direction départementale des A.C.V.G.
Cité administrative, av. du 94^e RI - BP 614
55013 BAR-LE-DUC Cedex
Archives départementales
20, rue Monseigneur-Aimond, BP 514
55012 BAR-LE-DUC Cedex
C.D.D.P.
Place de l'École Normale, Pilviteuil
55000 BAR-LE-DUC

Général FALLON,
Président de l'Union départementale des C.V.R.
7, rue de la Liberté 55100 VERDUN

57 MOSELLE

Direction départementale des A.C.V.G.
Cité administrative, 1, rue du Chanoine-Collin,
BP 51055 - 57036 METZ Cedex 1

Archives départementales
1, allée du Château
57070 SAINT-JULIEN-LES-METZ

C.D.D.P.
58, rue de Reims, BP 80829
57950 MONTIGNY-LES-METZ

M. Bernard LAURIS,
Président de l'Union départementale des C.V.R.
37, rue des Sablières 57155 MARLY
Tél.: 03 87 55 08 98

Musée mém. de la Résistance et de la
Déportation Fort Queuleu, Allée Jean Burger
57070 METZ QUEULEU

Musée rég. de la Résistance et de la Déportation
Square Jean Moulin 57100 THIONVILLE

Musée des Incorporés de force et de Tambow
École du Parc 57360 LAMNEVILLE LES THERMES

88 VOSGES

Direction départementale des A.C.V.G.
17-19, rue Gambetta, BP 508
88020 ÉPINAL Cedex

Archives départementales
4, av. Pierre-Blanck,
Parc économique du Saut-le-Cerf
BP 1002 88050 ÉPINAL Cedex 9

C.D.D.P.
2, rue de l'École Normale
88025 ÉPINAL Cedex

M. Pierre FANTON,
Président de l'Union départementale des C.V.R.
BP n° 85 - 88003 ÉPINAL Cedex
Tél.: 02 43 00 29 73

Musée de la Résidence, Salle Résistance
11, rue de Moulin-Robert
88260 HENNEZEL

Midi-Pyrénées

Direction interdépartementale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre:

Cité administrative, bât. B

Bd Armand Duportal BP42

31902 Toulouse Cedex

CRDP:

3, rue Roquelaine

BP 7045

31069 Toulouse Cedex 07

09 ARIÈGE

Direction départementale des A.C.V.G.
5, cours Gabriel-Fauré, BP 61
09008 FOIX Cedex

Archives départementales
59, chemin de la Montagne 09000 FOIX
C.D.D.P.
4, rue Raoul Lafayette BP 124
09000 FOIX Cedex

M. Marius OLIVE
Président de l'Union départementale des C.V.R.
1, bis rue Clair Matin 09000 FOIX
Tél.: 05 61 01 58 14

Musée du camp d'internement 39-45
Mairie, Le Vernet 09700 SAVERDUN

C.D.D.P.
3, rue Roquelaine 31069 TOULOUSE Cedex

M. Jean DURAND
Président de l'Union départementale des C.V.R.
10, rue du Chevreuil 31000 TOULOUSE
Tél.: 05 61 99 27 99

Musée départemental de la Résistance et
de la Déportation 52, allée des Demoiselles
31400 TOULOUSE

32 GERS

Direction départementale des A.C.V.G.
29, chemin de Baron, bât. B, BP 368
32008 AUCH Cedex

Archives départementales
14, rue Edgard Quinet BP 21
32001 AUCH Cedex

C.D.D.P.
42, rue Boissy d'Anglas 32000 AUCH

M. Charles AGNONA
Vice-Président délégué de l'Union
départementale des C.V.R.
Cutxan 32150 CAZAUBON
Tél.: 05 62 09 53 17

Musée de la Résistance
Rue Pagodeoutes 32000 AUCH

C.D.D.P.
rue Montaudie 46000 CAHORS

M. Georges ISSIOT
Président de l'Union départementale des C.V.R.
26, allée Victor Hugo 46100 FIGEAC
Tél.: 05 65 34 00 44

Musée de la Résistance
Place du Général de Gaulle BP 294
46005 CAHORS Cedex

65 HAUTES-PYRÉNÉES

Direction départementale des A.C.V.G.
Cité administrative Reffye
Rue Amiral Courbet 65017 TARBES Cedex 9

Archives départementales
5, rue des Ursulines 65013 TARBES Cedex
C.D.D.P.

11, rue Georges Magnoac, BP 1615
65016 TARBES Cedex

M. Gérard de CLARENS
Président de l'Union départementale des C.V.R.
Bastillac 65400 ARGELES GAZOST
Tél.: 05 62 97 02 07

Musée de la Déportation et de la Résistance
Tarbes et Hautes Pyrénées
63, rue Georges Lassalle 65000 TARBES

12 AVEYRON

Direction départementale des A.C.V.G.
43, rue Betaille, BP 118
12001 RODEZ Cedex

Archives départementales
25, av. Victor-Hugo 12000 RODEZ
C.D.D.P.

1, bd François Fabie 12031 RODEZ Cedex 09

Musée de la Résistance du maquis de
Villedongue, Cabanes 12800 NAUCELLE

31 HAUTE GARONNE

Direction départementale des A.C.V.G.
13, rue des Teinturiers BP 3203
31027 TOULOUSE Cedex 3

Archives départementales
11, bd Griffoul-Dorval 31400 TOULOUSE

Direction départementale des A.C.V.G.
Cité sociale des Tabacs,
304 rue Victor Hugo BP 241
46005 CAHORS Cedex

Archives départementales
218, rue des Cadourques 46000 CAHORS

46 LOT

Direction départementale des A.C.V.G.
26, place Jean Jaurès BP 153 81005 ALBI Cedex

Archives départementales
Cité Administrative 81013 ALBI Cedex 9

C.D.D.P. 97, bd Soult 81000 ALBI

81 TARN

M. Robert MARTY
Président de l'Union départementale des C.V.R.
Route de Bel Air 81500 LAVAUR
Tél. : 0563582578

82 TARN-et-GARONNE

Direction départementale des A.C.V.G.
Rés. Pyrénées Cerdagne, Rue François Mauriac
BP 923 - 82009 MONTAUBAN Cedex

Archives départementales
14, av. du 10^e Dragons
82000 MONTAUBAN
C.D.D.P.
65, av. Beausoleil BP 751
82013 MONTAUBAN Cedex

M. Louis OLIVET
Président de l'Union départementale des C.V.R.
Mondounas 82370 ORGUEIL
Tél. : 0563640098

Musée de la Résistance et de la Déportation
Maison du combattant,
33, Grand-rue Villeneuve
82000 MONTAUBAN

Nord-Pas-de-Calais

Direction interdépartementale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre:

Cité administrative

Rue de Tournai

59048 Lille Cedex

CRDP:

3, rue Jean Bart

BP 199

59018 Lille Cedex

59 NORD

Direction départementale des A.C.V.G.
74, rue Jacquemars Gielée 59800 LILLE

Archives départementales
22, rue Saint-Bernard - 59045 LILLE Cedex
C.D.D.P. cf. C.R.D.P.

M. Jacques DESBONNET
Président de l'Union départementale des C.V.R.
42, rue de la République 59552 LAMBRES LES DOUAI
Tél. : 0327883431

Musée de la Résistance en zone interdite
Place Wilson 59220 DENAIN

62 PAS-de-CALAIS

Direction départementale des A.C.V.G.
19, bd Carnot, BP 115 62002 ARRAS Cedex

Archives départementales
1, rue du 19 mars 1962 62000 DAINVILLE
C.D.D.P.
39, rue aux Ours 62012 ARRAS Cedex

Mme Madeleine GUILLEMANT
Présidente de l'Union départementale des C.V.R.
5, route de Fouquières
62199 GOSNAY Tél. : 0321536126

Musée départemental de la Résistance et
de la Déportation Palais Saint-Vaast,
22, rue Paul Doumer 62000 ARRAS

Musée municipal de Harnes
50, rue André Deprez 62440 HARNES

Basse-Normandie

Direction interdépartementale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre:

16, allée de la Verte Vallée

BP 6259

14065 Caen Cedex

CRDP:

21, rue du Moulin-au-Roy

BP 5152

14040 Caen Cedex 01

14 CALVADOS

Direction départementale des A.C.V.G.
Quartier Lorge, rue Neuve Bg Labbé, BP 6140
14064 CAEN Cedex

Archives départementales
61, rue de Lion-sur-Mer 14000 CAEN
C.D.D.P. cf. C.R.D.P.

M. Jacques VICO
Président de l'Union départementale des C.V.R.
Abbaye d'Ardenne 14280 AUTHIE
Tél. : 0231745109

Mémorial Musée de la Paix
Esp. Gal Eisenhower BP 6261 14066 CAEN Cedex
Musée Mém. de la bataille de Normandie 1944
Bd Fabien Ware 14402 BAYEUX

50 MANCHE

Direction départementale des A.C.V.G.
Rue de la Libération BP 364 50004 St-LÔ Cedex
Archives départementales
BP 540 50010 SAINT-LÔ-EN-COTENTIN Cedex

C.D.D.P.
Rue des Paliers, BP 490 50010 St-LÔ Cedex

M. Claude MICHAUX
Président de l'Union départementale des C.V.R.
426, rue du Maréchal Juin 50000 SAINT-LÔ
Tél. : 0233570305

Musée de la Liberté
Rue de la Plage 50310 QUINEVILLE

61 ORNE

Direction départementale des A.C.V.G.
Cité adm., Place Bonet 61013 ALENÇON Cedex
Archives départementales
6-10, av. de Basingstoke 61000 ALENÇON

C.D.D.P.
29, rue de l'École Normale 61000 ALENÇON

Mme Marie CROISE
Présidente de l'Union départementale des C.V.R.
4, rue de Villeneuve 61000 ALENÇON
Tél. : 0233262451

Musée du Bocage Normand
Château de Flers BP 229 - 61104 FLERS Cedex

Haute-Normandie

Direction interdépartementale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre:

Cité administrative Saint Sever

2, rue Saint Sever

76032 Rouen Cedex

CRDP:

2, rue du Docteur Fleury

BP 88

76132 Mont-Saint-Aignan Cedex

27 EURE

Direction départementale des A.C.V.G.
6, bd Georges Chauvin, BP 444
27004 ÉVREUX Cedex

Archives départementales
2, rue de Verdun 27025 ÉVREUX Cedex

C.D.D.P.
3 bis, rue de Verdun 27000 ÉVREUX

M. Didier LAFFEACH
Président de l'Union départementale des C.V.R.
14, rue du Général de Gaulle
27180 St SEBASTIEN de MORSENT
Tél. : 0232393779

Musée Normandie Niemen
Rue Raymond Phelip
27200 LES ANDELY

Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Eure
Champ de Bonnebos
27500 MANNEVILLE SUR RISLE

76 SEINE-MARITIME

Direction départementale des A.C.V.G.
Cité administrative St-Sever, 2, rue St-Sever
76032 ROUEN Cedex

Archives départementales
Cours Clémenceau 76101 ROUEN Cedex

C.D.D.P.
14, rue Clovis BP 29 76083 Le HAVRE Cedex

M. Pierre CLAISE,
Président de l'Union départementale des C.V.R.
Maison des Combattants, Résidence du Front
de Seine 43, quai du Havre 76000 ROUEN
Tél. : 0235713982 ou 0235335261

Musée de la Résistance et de la Déportation
Rue du Maréchal Leclerc
76440 FORGES LES EAUX

Pays de la Loire

Direction interdépartementale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre:

104, rue Gambetta

BP 1016

44036 Nantes Cedex 01

CRDP:

5, chemin de l'Herbergement

BP 92226

44322 Nantes Vedex

44 LOIRE-ATLANTIQUE

Direction départementale des A.C.V.G.
104, rue Gambetta, BP 63607
44036 NANTES Cedex 1

Archives départementales
6, rue de Bouillé 44000 NANTES

C.D.D.P. cf. C.R.D.P.

M. Henri MAINGUY,
Président de l'Union départementale des C.V.R.
8, rue de l'Industrie 44540 St-MARS-LA-JAILLE
Tél.: 02 40 97 66 18

49 MAINE-et-LOIRE

Direction départementale des A.C.V.G.
Cité adm., 15 bis, rue Dupetit-Thouars
49047 ANGERS Cedex 01

Archives départementales
106, rue de Frémur, BP 744
49007 ANGERS Cedex 01

C.D.D.P.

14, rue Anne Franck 49043 ANGERS Cedex 01

M. Jean ROUSSEAU,
Président de l'Union départementale des C.V.R.
8, rue Émile Hatais 49000 ANGERS
Tél.: 02 41 43 82 56

53 MAYENNE

Direction départementale des A.C.V.G.
128, bd Jourdan, BP 3954
53032 LAVAL Cedex 9

Archives départementales
5, rue Ernest Laurain 53000 LAVAL

C.D.D.P.

22, rue du Docteur Corne 53000 LAVAL

M. Guy FLEURY,
Président de l'Union départementale des C.V.R.
33, bd Félix Grat 53000 LAVAL
Tél.: 02 43 49 00 33

72 SARTHE

Direction départementale des A.C.V.G.
61, bd de la Gare, BP 317
72007 Le MANS Cedex

Archives départementales
1, rue des Résistants-Internés 72072 Le MANS
Cedex 9

C.D.D.P.

21, bd Lyautey 72016 Le MANS Cedex

Mlle Lucette BOURDIN,
Présidente de l'Union départementale des C.V.R.
2 bis, rue de Beaugé 72000 Le MANS
Tél.: 02 43 28 40 95

Musée du souvenir 39-45
Les Étang Neufs, Lavardin 72240 CONLIE

85 VENDÉE

Direction départementale des A.C.V.G.
Cité administrative Travot, Rue du 93^e R.I.,
BP 797 85020 LA ROCHE-SUR-YON Cedex

Archives départementales
14, rue Haxo 85000 LA ROCHE-SUR-YON

C.D.D.P.

18, rue Luneau 85000 LA ROCHE-SUR-YON

M. Le Colonel Gérard PROUTEAU,
Président de l'Union départementale des C.V.R.
13, rue des Héronnais 85520 JARD-SUR-MER
Tél.: 02 51 33 42 35

Musée national des deux victoires
Clémenceau - de Lattre
Rue du Maréchal de Lattre
85390 MOUILLERON-EN-PAREDS

Picardie

Direction interdépartementale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre:

Cité administrative Saint Sever

2, rue Saint Sever

76032 Rouen Cedex

CRDP:

45, rue Saint-Leu

BP 2605

80026 Amiens Cedex

02 AISNE

Direction départementale des A.C.V.G.
Cité administrative 02016 LAON Cedex

Archives départementales
Rue Fernand-Christ 02000 LAON

C.D.D.P.

Avenue de la République 02000 LAON

M. Fernand LE BLANC,
Président de l'Union départementale des C.V.R.
89, rue Louis Blanc 02300 CHAUNY
Tél.: 03 23 52 01 94

Centre de documentation A. Desmasures
Impasse du château 02500 HIRSON
Musée dptal de la Résistance et
de la Déportation en Picardie
1, pl. Carnegie Fargniers 02700 FARGNIERS

60 OISE

Direction départementale des A.C.V.G.
Av. de l'Europe 60022 BEAUVAIS Cedex

Archives départementales
58, av. Victor-Hugo 60024 BEAUVAIS

C.D.D.P. 22, av. Victor Hugo, BP 973
60009 BEAUVAIS Cedex

80 SOMME

Direction départementale des A.C.V.G.
Cité administrative, 56, rue Jules Barni
80040 AMIENS Cedex 1

Archives départementales
61, rue Saint-Fuscien 80000 AMIENS

C.D.D.P. cf. C.R.D.P.

M. Marcellin LECLERCO,
Président de l'Union départementale des C.V.R.
Rue de Plaisance 80260 FRÉCHENCOURT
Tél.: 03 22 40 51 73

Poitou-Charentes

Direction interdépartementale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre:

22, rue Mirabeau

87060 Limoges Cedex

CRDP:

6, rue Sainte Catherine

86034 Poitiers Cedex

16 CHARENTE

Direction départementale des A.C.V.G.
Cité adm. bât. B, Place du Champs de Mars
16017 ANGOULÊME Cedex

Archives départementales
24, av. Gambetta 16000 ANGOULÊME

C.D.D.P.

Château de l'Oisellerie 16400 LA COURONNE

M. Pierre BURLIER,
Président de l'Union départementale des C.V.R.
7, av. de la République 16260 CHASSENEUIL
Tél.: 05 45 39 50 53

Musée charentais de la Résistance et
de la Déportation
34, rue de Genève 16000 ANGOULÊME

17 CHARENTE-MARITIME

Direction départementale des A.C.V.G.
Cité adm. Duperré, 5, place des Cordeliers
17024 La ROCHELLE Cedex 1

Archives départementales
9, rue François de Vaux Foletier
17000 La ROCHELLE

C.D.D.P.

84, rue de Bel-Air 17028 La ROCHELLE Cedex

Mme Madeleine FOUCHE,
Présidente de l'Union départementale des C.V.R.
6, rue Notre Dame 17200 ROYAN
Tél.: 05 46 05 03 28

Musée historique 39-45 La Poche de Royan
Rte de Marennes 17600 LEGUA

Dir. dépt des A.C.V.G. Centre adm.,
30, rue Thiers, BP 9103 79061 NIORT Cedex 9

Archives départementales
26, rue de la Blauderie 79022 NIORT Cedex
C.D.D.P. 4 rue Camille Desmoulins 79000 NIORT
Centre régional des ressources historiques
1, rue Jules Ferry, BP 139 - 79104 THOUARS Cedex

86 VIENNE

Direction départementale des A.C.V.G.
14, rue Charles Gide, BP 535 - 86020 POITIERS Cedex

Archives départementales
14, rue Édouard-Grimaux 86000 POITIERS
C.D.D.P. cf. C.R.D.P.

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Direction interdépartementale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre :

11, rue Lafon

BP 6

13251 Marseille Cedex 06

CRDP :

31, Bd d'Athènes

51 ter, av. Cap-de-Croix

BP 11

13232 Marseille Cedex 01

06101 Nice Cedex 2

04 ALPES-de-Hte-PROVENCE

Direction départementale des A.C.V.G.

2, pl. de la République 04000 DIGNE-LES-BAINS

Archives départementales

2, rue des Archives 04000 DIGNE-LES-BAINS

C.D.D.P.

22, av. des Charrois 04000 DIGNE

M. Albert HERMELIN,

Président de l'Union départementale des C.V.R.

18, av. Hector Berlioz

04160 CHÂTEAU-ARNOUX

Tél. : 0492 64 02 16

Musée municipal d'histoire

de la Seconde Guerre mondiale

Place Paradis 04000 DIGNES LES BAINS

05 HAUTES-ALPES

Direction départementale des A.C.V.G.

Cité administrative Desmichels, BP 1606

05016 GAP Cedex

Archives départementales

Route de Rambaud 05000 GAP

C.D.D.P. 14, av. du Maréchal Foch, BP 1001

05010 GAP Cedex

06 ALPES-MARITIMES

Direction départementale des A.C.V.G.

6, av. Maréchal Foch 06000 NICE

Archives départementales

Centre Administratif départemental, BP n° 7

06036 NICE Cedex

C.D.D.P. cf. C.R.D.P.

M. Henri HUGUES,

Président de l'Union départementale des C.V.R.

210, chemin des Ferrages

06460 St-VALLIER DE THIEY Tél. : 0493 42 63 13

Musée de la Résistance 06380 SOSPEL

13 BOUCHES-du-RHÔNE

Direction départementale des A.C.V.G.

47, cours Pierre-Puget 13006 MARSEILLE

Archives départementales

66, B rue Saint Sébastien

13259 MARSEILLE Cedex 6

C.D.D.P. Espace Pythéas, 15, rue des Gardians

13014 MARSEILLE

M. Robert PASQUIER,

Président de l'Union départementale des C.V.R.

3, rue Fernand Pauriol 13005 MARSEILLE

Tél. : 0491 47 46 20

83 VAR

Direction départementale des A.C.V.G.

4, rue Vincent Allègre 83000 TOULON

Archives départementales

157, av. Alphonse Daudet, BP 277

83007 DRAGUIGNAN Cedex

C.D.D.P.

Îlot de la Visitation, rue des Remparts

83000 TOULON

M. Albert HAGEGE,

Président de l'Union départementale des C.V.R.

Le Panoramic D

223, rue Président Schuman 83000 TOULON

Tél. : 0494 41 21 29

Musée Mémorial du débarquement

en Provence Mont Faron 83200 TOULON

84 VAUCLUSE

Direction départementale des A.C.V.G.

Cité adm. bât. 4 porte T,

av. Maréchal de Lattre de Tassigny

BP 1044 - 84098 AVIGNON Cedex 9

Archives départementales

Palais des Papes

84000 AVIGNON

C.D.D.P.

8, rue Frédéric Mistral

84000 AVIGNON

M. Joseph CUCUMEL,

Président de l'Union départementale des C.V.R.

73, av. César Franck 84000 AVIGNON

Tél. : 0490 87 69 08

Musée d'histoire 39-45

Chemin du Gouffre

84800 FONTAINE DE VAUCLUSE

Rhône-Alpes

Direction interdépartementale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre :

53, rue de Créqui

BP 6057

69412 Lyon Cedex 06

CRDP :

Académie de Grenoble

Académie de Lyon

11, av. du Général-Champon

47-49, rue Philippe de Lassalle

38031 Grenoble Cedex

69316 Lyon Cedex 04

01 AIN

Direction départementale des A.C.V.G.

3, rue Brillat Savarin 01000 BOURG-EN-BRESSE

Archives départementales

1, bd Paul-Valéry 01000 BOURG-EN-BRESSE

C.D.D.P.

8, rue Magenta 01011 BOURG EN BRESSE Cedex

M. Raymond JACQUET,

Président de l'Union départementale des C.V.R.

Montanet 01540 PERREX Tél. : 0474 50 01 47

Musée départemental d'histoire

de la Résistance et de la Déportation

2, montée de l'Abbaye 01130 NANTUA

07 ARDÈCHE

Direction départementale des A.C.V.G.

Centre adm., av. du Général Leclerc, BP 711

07007 PRIVAS Cedex

Archives départementales

Place André Malraux 07000 PRIVAS

C.D.D.P.

23, av. de la Gare, BP 713 07007 PRIVAS Cedex

M. Jean MANSON,

Président de l'Union départementale des C.V.R.

Le Grand Pré, Quartier Bellevue

07210 CHOMERAC Tél. : 0475 65 92 55

Musée dptal de la Résistance en Ardèche

13, rue de la République 07400 LE TEIL

26 DRÔME

Direction départementale des A.C.V.G.

1, av. de Romans 26000 VALENCE

Archives départementales

14, rue de la Manutention 26000 VALENCE

C.D.D.P.

20, rue de la Manutention, BP 2110

26021 VALENCE Cedex

Mme Simone PUECH,

Présidente de l'Union départementale des C.V.R.

Rue Docteur Calmette, Valensoles

26000 VALENCE Tél. : 0475 44 31 35

Musée de la Résistance du Vercors

26420 VASSIEUX EN VERCORS

38 ISÈRE

Direction départementale des A.C.V.G.

26, rue du Colonel Dumont 38000 GRENOBLE

Archives départementales

rue Auguste-Prudhomme 38000 GRENOBLE

C.D.D.P. cf. C.R.D.P.

M. Vincent LAMARCA,

Président de l'Union départementale des C.V.R.

34, Les Hauts de Faronnières 38640 CLAIIX

Tél. : 0476 98 36 11

Musée de la Résistance et de la Déportation

14, rue Hébert 38000 GRENOBLE

42 LOIRE

Direction départementale des A.C.V.G.

2, place Carnot 42000 SAINT-ÉTIENNE

Archives départementales

Rue Barrouin 42000 SAINT-ÉTIENNE

C.D.D.P.

9, all. Michel-Ange 42031 St ÉTIENNE Cedex 2

M. Jean THOMAS,

Président de l'Union départementale des C.V.R.

6, av. de la Libération 42400 St-CHAMOND

Tél. : 0477 31 25 68

Musée dptal de l'Armée Secrète et

de la Résistance 42380 ESTIVARELLES

69 RHÔNE

Direction départementale des A.C.V.G.

3-5, rue Louis-Vitot BP 1141-69203 LYON Cedex 1

Archives départementales

57, rue Servient 69003 LYON

C.D.D.P. cf. C.R.D.P.

M. Louis RIGAL,

Président de l'Union départementale des C.V.R.

Maison du Combattant de la Libération

7, rue Saint-Polycarpe 69001 LYON

Tél. : 0478 28 23 13

Centre d'histoire de la Résistance et de la

Déportation 14, av. Berthelot 69007 LYON

73 SAVOIE

Direction départementale des A.C.V.G.
8, place du Château 73000 CHAMBÉRY

Archives départementales
244, quai de la Rize 73000 CHAMBÉRY

C.D.D.P. 289, rue Marcoz 73000 CHAMBÉRY

M. Albert EYSSERIC,
Président de l'Union départementale des C.V.R.
36, rue Félix Chautemps 73200 ALBERTVILLE
Tél.: 04 79 32 49 54

Musée Savoisien
Square de Lannoy de Bissy
73000 CHAMBÉRY

74 HAUTE-SAVOIE

Direction départementale des A.C.V.G.
Cité administrative, Rue Dupanloup
74040 ANNECY Cedex

Archives départementales
BP 2444 - 74041 ANNECY Cedex

C.D.D.P.
2, rue des Aravis 74000 ANNECY

M. Léon FRESCURAT,
Président de l'Union départementale des C.V.R.
73, bd de la Rocade 74000 ANNECY
Tél.: 04 50 57 20 56

Musée Haut-Savoyard de la Résistance
74, rue Sainte Catherine BP 74
74133 BONNEVILLE Cedex

Musée départemental de la Résistance
BP 8, 74230 THONES

Départements d'Outre-Mer

C.R.D.P.:

Antilles-Guyane
La Réunion

Rte du Phare, Pointe des Nègres BP 529
16, rue Jean Chatel

97206 Fort-de-France Cedex
97489 Saint Denis Cedex

971 GUADELOUPE

Direction départementale des A.C.V.G.
Cité Guillard, Rue du Château d'Eau
97109 BASSE-TERRE Cedex

Archives départementales
BP 74 - 97102 BASSE-TERRE Cedex

C.D.D.P.
BP 378 - 97162 POINTE-A-PÎTRE Cedex

972 MARTINIQUE

Direction départementale des A.C.V.G.
9, rue Louis Blanc 97200 FORT-DE-FRANCE

Archives départementales
19, av. Saint-John-Perse, Tartenson
97263 FORT-DE-FRANCE Cedex

C.D.D.P. cf. C.R.D.P.

973 GUYANE

Direction départementale des A.C.V.G.
40, rue des 14 et 22 juin 1962, BP 5004
97305 CAYENNE Cedex

Archives départementales
Place Léopold-Héder 97307 CAYENNE Cedex

C.D.D.P.
Bd de la République, BP 5010 - 97305 CAYENNE

974 RÉUNION

Direction départementale des A.C.V.G.
11, rue de Nice 97400 SAINT-DENIS

Archives départementales
22, rue Hippolyte-Fouquet
97490 Ste-CLOTILDE

C.D.D.P. cf. C.R.D.P.

M. Jean JOLY,
Président de l'Union départementale des C.V.R.
Chemin du Ruisseau Blanc
97417 LA MONTAGNE
Tél.: 0.262.23.63.92

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

I. LA SECONDE GUERRE MONDIALE

A ► OUVRAGES GÉNÉRAUX:

• **Dictionnaire de la Seconde Guerre mondiale**

Sous la direction de Ph. MASSON
(Larousse)

• **La Seconde Guerre mondiale**

Henri MICHEL (P.U.F. en 2 volumes,
1969 ou P.U.F., Que sais-je? N° 265, 1971)

• **Histoire de la Seconde Guerre mondiale**

Jean QUELLIEN
(Rennes, Ouest-France, 1995)

• **1939-1945. Le monde en guerre**

Anthony KEMP
(Gallimard, Découvertes, 1995)

• **Questions sur la Deuxième Guerre mondiale**

Marc FERRO
(Casterman, 1993)

⊙ **Cédérom La Seconde Guerre mondiale**

Sous la direction de Marc FERRO
(Montparnasse multimédia et les éditions Arte)

B ► LA FRANCE PENDANT LA DEUXIÈME GUERRE:

• **La ligne de démarcation 1940-1944**

Eric ALARY
(P.U.F., Que sais-je? N° 3045, 1995)

• **La France des années noires**

Jean-Pierre AZÉMA et François BÉDARIDA
(Le Seuil, 1993)

• **L'Occupation allemande**

Jean DEFASNE
(P.U.F. Que sais-je? N° 2196)

• **La France dans la guerre. 1940-1945**

Pierre LEFRANC
(Plon, 1990)

• **Affiches 1939-1945. Images d'une certaine France**

Stéphane MARCHETTI
(Lausanne, Edita, 1982)

• **La défaite de la France. Septembre 1939 - juin 1940**

Henri MICHEL
(P.U.F., Que sais-je? N° 1828, 1980)

• **Les années noires. Vivre sous l'Occupation**

Henri ROUSSO
(Gallimard, Découvertes, 1992)

• **Histoire de la jeunesse sous Vichy**

Pierre GIOLITTO
(Perrin, 1991)

II. LE NAZISME- VICHY-LA COLLABORATION

A ► LE NAZISME:

• **Hitler et le nazisme**

DAVID (P.U.F., Que sais-je? N° 624)

• **L'état hitlérien et la société allemande. 1933-1945**

Norbert FREI (1987, Le Seuil, 1994 pour la traduction française)

• **Les fascismes**

Henri MICHEL
(P.U.F., Que sais-je? N° 1683)

• **Les fascismes**

Pierre MILZA
(Le Seuil, Points Histoire N° 147)

B ► VICHY - LA COLLABORATION:

• **La collaboration 1940-1944**

Jean-Pierre AZÉMA
(P.U.F., Documents histoire N° 14)

• **Pierre Laval**

Jean-Paul COINTET (Fayard)

• **Histoire de la collaboration**

Jean DEFASNE
(P.U.F., Que sais-je ? N° 2030)

• **Pétain**

Marc FERRO (Fayard)

• **Histoire de la milice**

Pierre GIOLITTO (Perrin, 1997)

• **L'opinion française sous Vichy**

Pierre LABORIE (Seuil, 1990)

• **Pétain et le régime de Vichy**

Henri MICHEL
(P.U.F., Que sais-je ? N° 1720, 1978)

• **Les collaborateurs 1940-1945**

Pascal ORY
(Le Seuil, Points Histoire N° 43)

• **La France de Vichy, 1940-1944**

Robert O. PAXTON (1972, Le Seuil, 1973
pour la traduction française)

• **Le syndrome de Vichy de 1940 à nos jours**

Henri ROUSSO
(Le Seuil, Points Histoire N° 135)

• **La collaboration. Textes et débats**

Dominique VEILLON
(Librairie Générale Française, 1984)

III. LA RÉSISTANCE

A ► GÉNÉRALITÉS :

• **La Résistance**

Raymond AUBRAC (Éditions Hazan, 1997)

• **Les jeunes dans la Résistance. 20 ans en 1940**

Marie GRANET (France-Empire, 1985, 1996)

• **Les F.F.I. au combat**

Dominique LORMIER
(Jacques Grancher, 1994)

• **La Résistance française : un héritage pour l'avenir.**

L'association Mémoire et Espoirs de la Résistance (1996)

• **Les mouvements clandestins en Europe : 1938-1945**

Henri MICHEL
(P.U.F., Que sais-je ? N° 946, 1961)

• **Histoire de la Résistance en France**

Jean-François MURACCIOLE
(P.U.F., Que sais-je ? 1993)

• **Histoire de la Résistance en France**

Henri NOGUÈRES
(R. Laffont, 5 tomes, 1967-1981)

• **La vie quotidienne des résistants de l'armistice à la Libération**

Henri NOGUÈRES
(Hachette, La vie quotidienne)

• **Histoire n° 171 novembre 1993**

Revue mensuelle.
Dossier « Les résistants à Hitler »

© **Cédérom La Résistance en France**

Association pour des Expositions de Résistance Intérieure avec le soutien de la Fondation de la Résistance (Montparnasse Multimédia, 1997)

B ► SOUVENIRS, TÉMOIGNAGES ET DOCUMENTS :

• **Ils partiront dans l'ivresse**

Lucie AUBRAC (Seuil, 1984)

• **Le sacrifice du matin**

Guillain de BÉNOUVILLE
(Robert Laffont, 1945)

• **Volontaire de la nuit**

Henri FRENAY (Robert Laffont, 1975)

• **Discours et messages**

Charles de GAULLE
(Plon ou Livre de poche)

• **Mémoires de guerre**

Charles de GAULLE (Plon en 3 volumes, 1954 à 1959 réédition 1994)

• **L'armée des ombres**

Joseph KESSEL (Julliard, 1945)

• **Premier combat**

Jean MOULIN
(Éd. de Minuit, 1947, rééd. 1983)

• **Mais, après tout...**

Lucien NEUWIRTH
(Plon, 1986, Actes Sud, 1994)

• **La simple vérité**

Christian PINEAU (Julliard, 1960)

• **Esprit de Résistance**

Serge RAVANEL (Seuil, 1995)

• **Mémoires d'un agent secret de la France libre**

Colonel RÉMY (France-Empire, 1961)

• **Écrits des condamnés à mort sous l'Occupation nazie**

Michel BORWITZ
(P.U.F., 1954, Gallimard 1973, 1996)

• **Lettres de fusillés**

(Éditions sociales, 1989)

C ► POÉSIES, ROMANS CLANDESTINS :

• **Le crève-cœur**

Louis ARAGON (Gallimard, 1941)

• **Les sept poèmes d'amour en guerre**

Paul Éluard (Bibliothèque Française, 1943)

• **Le silence de la mer**

VERCORS (Éditions de Minuit, 1942)

• **La Résistance et ses poètes. France 1940-1945**

Pierre SEGHERS (Seghers, 1974)

D ► LES RÉSEAUX, LES MOUVEMENTS ET LES MAQUIS :

• **Les réseaux Action de la France Combattante 1940-1944**

Amicale des Réseaux Action de la France Combattante (France-Empire, 1986)

• **L'arche de Noé**

Marie-Madeleine FOURCADE
(Fayard, 1968)

• **Cohors-Asturries. Histoire d'un réseau de Résistance 1942-1944**

Marie GRANET (Bordeaux, Édition des cahiers de la Résistance, 1974)

• **La jeunesse et la Résistance. Réseau Orion**

Alain GANDY
(Presse de la Cité, Documents, 1992)

• **Mes souvenirs du réseau Saint-Jacques**

Colonel Guy VERINES
(Panazol, Lavauzelle, 1990)

• **Nous atterrissions la nuit**

Hugh VERITY (France Empire, 1982)

• **L'O.C.M. Organisation Civile et Militaire. Histoire d'un mouvement de Résistance**

(P.U.F., Esprit de la Résistance)

• **L'O.R.A.**

A. de DAINVILLE (Panazol, Lavauzelle)

• **La désobéissance. Histoire du mouvement Libération-Sud**

Laurent DOUZOU (Odile Jacob, 1995)

• **Défense de la France. Histoire d'un mouvement de Résistance (1940-1944)**

Marie GRANET (P.U.F., 1960)

• **Combat. Histoire d'un mouvement de Résistance de juillet 1940 à juillet 1943**

Marie GRANET et Henri MICHEL
(P.U.F., 1957)

• **Le Franc Tireur**

Dominique VEILLON (Flammarion, 1977)

• **La nuit sans ombre. Histoire des Mouvements Unis de la Résistance, leur rôle dans la libération du sud-est**

Alban VISTEL (Fayard, 1970)

• **Une certaine idée de la Résistance. Défense de la France 1940-1949**

Olivier WIEVIORKA (Seuil, 1995)

• **Les F.T.P.**

Charles TILLON (Julliard, 1962)

• **La France des maquis**

Philippe BRETON (Denoël)

• **Vercors, citadelle de la liberté**

Paul DREYFUS (Arthaud, 1962)

• **Glières. Mars 1944.**

L'épopée héroïque et sublime
Michel GERMAIN (Les Marches - Savoie -, Éditions La Fontaine de Siloé, 1994)

• **Les Glières**

François MUSARD (Laffont, 1965)

E ► BIOGRAPHIES DE RÉSISTANTS :

• **Berty, la grande figure féminine de la Résistance**

Mireille ALBRECHT (Laffont, 1986)

• **Il s'appelait Pierre Brossolette**

Gilberte BROSSOLETTE
(Albin Michel, 1976)

• **Mémorial des compagnons de la Libération. Compagnons morts entre le 18 juin 1940 et le 8 mai 1945**

Chancellerie de l'Ordre de la Libération (1961)

• **Honoré d'Estienne d'Orves**

Rose et Philippe d'ESTIENNE D'ORVES
(France-Empire)

• **De Gaulle**

Jean LACOUTURE (Le Seuil)

• **Jean Moulin, l'inconnu du Panthéon**

Daniel CORDIER
(Jean-Claude Lattès, 3 volumes parus, 1989)

• **Pierre Brossolette. Le visionnaire de la Résistance**

Guy PERRIER (Hachette, 1997)

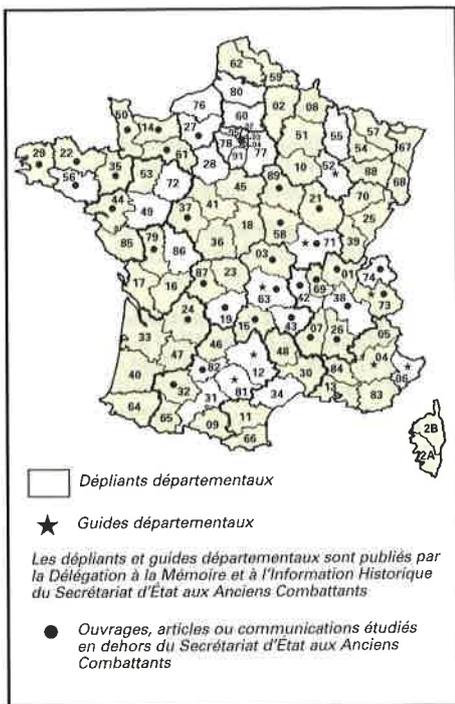
• **Fred Scamaroni**

Marie-Claire SCAMARONI
(France-Empire, 1986)

• **Pierre Brossolette, un héros de la Résistance**

Guillaume PIKETTY (Odile Jacob, 1998)

F. DES PLAQUES, DES STÈLES,
DES MONUMENTS:



1. Ouvrages:

- **Mémorial de la Résistance en Ardèche**
Comité A.N.A.C.R. d'Ardèche (Aubenas, 1982, 1994)
- **Mémorial de la Résistance en Dordogne**
Comité A.N.A.C.R. de Dordogne (Périgueux, 1985)
- **Mémorial de la Résistance en Haute-Savoie**
Comité A.N.A.C.R. de Haute-Savoie (Annecy, 1971)
- **Mémorial de la Résistance et des victimes du nazisme en Haute-Vienne**
Comité A.N.A.C.R. de Haute-Vienne (Limoges, 1988)
- **Mémorial de la Résistance de la Loire**
Comité A.N.A.C.R. de la Loire (Boën-sur-Lignon, 1992)
- **Revue vingtième siècle janvier-mars 1995**
Article « Sur deux journées nationales commémorant la Déportation et les persécutions des années noires » par Serge BARCELLINI
- **La Résistance et les Français: lutte armée et maquis. Pré-actes du colloque organisé à Besançon par les universités de Franche-Comté et de Bourgogne et le Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon les 15-17 juin 1995**
Communication de Serge BARCELLINI « Les lieux du souvenir des maquis »
- **La Résistance et les Français: enjeux stratégiques et environnement social. Actes du colloque organisé par l'Université de Rennes les 29 et 30 septembre et 1^{er} octobre 1994 (Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 1995)**
Communication de Gérard BOURDIN « Les lieux de mémoire de la Résistance dans l'Orne: la construction d'une identité résistante »

- **Résistants et Résistance. Actes du colloque organisé en janvier 1996 à l'Université de Paris VIII Saint-Denis**
Sous la coordination de Jean-Yves BOURSIER (l'Harmattan, 1997)
Communication d'Henri-Pierre JEUDY « Pourquoi commémorer ? »
Communication de Philippe BARRIERE « La Résistance sur les murs: toponymie urbaine et géographie mémorielle » (Grenoble 1944-1964)
- **Témoins de pierre du sang versé. Les monuments de la Résistance en Haute-Loire**
Fernand BOYER (Le Puy, Éditions de la Société Académique, 1983)
- **Les flambeaux de la Résistance**
Pierre CASTELNEAU et Pierre HUG (Panazol, éditions Lavauzelle, 1994)
- **Itinéraire du souvenir. Tulle. Résistance et Déportation par la mémoire des rues. 1940-1945**
Collège Clémenceau de Tulle (compte d'auteur, 1996)
- **50^e anniversaire de l'inauguration du Monument de Lageon (1948-1998)**
Conservatoire de la Résistance et de la Déportation des Deux-Sèvres (Niort, Conseil général des Deux-Sèvres, 1998)
- **En Touraine. Je me souviens. Maillé**
Conseil général d'Indre-et-Loire (Tours, Archives départementales, 1994)
- **Oradour: arrêt sur Mémoire**
Sarah FARMER (Calmann-Lévy, 1994)
- **Les monuments aux morts du Tarn-et-Garonne**
Robert GUICHARNAUD (Montauban, 1998)
- **Les plaques commémoratives des rues de Paris**
Étude réalisée par Michel HENOCQ (La Documentation Française, 2^e édition, 1984)
- **La mémoire des Français. Quarante ans de commémorations de la Seconde Guerre mondiale. Acte du colloque de Sèvres**
(Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1986)
Communication de Maurice AGULHON « Réflexions sur les monuments commémoratifs ».
- **Lieux de mémoire de la Seconde Guerre mondiale dans le Gers**
Guy LABEDAN (collection « Gascogne insolite », Chambre d'agriculture du Gers, 1992)
- **Les hauts lieux de la Résistance en Bretagne. Opération flambeaux**
Alain LEFORT et Bernard LUCAS (Rennes, Éditions Ouest-France, 1991)
- **Guide des maquis et hauts-lieux de la Résistance en Bretagne. Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique**
Gérard LE MAREC (Presse de la Cité, 1987)
- **Guide des maquis et hauts-lieux de la Résistance d'Auvergne**
Gilles LEVY (Presse de la Cité, 1986)
- **Les hauts lieux de la Résistance dans les cantons d'Evreux**
Mairie d'Evreux (s.d.)
- **Batailles pour la Mémoire. La commémoration en France de 1945 à nos jours**
Gérard NAMER (Papyrus, 1983)
- **Les lieux de Mémoire**
Sous la direction de Pierre NORA (Gallimard, sept volumes publiés entre 1984 et 1992, réédition 1997)

- **Avant que Mémoire ne meure. Les Forces Françaises de l'Intérieur dans les secteurs nord-est et nord-ouest du Tarn-et-Garonne**
Louis OLIVET et André ARIBAUD (Montauban, C.D.I.H.P., 1997)
 - **Les pierres de la mémoire. La Résistance en R1-Rhône-Alpes**
Albert ORIOL-MALOIRE (Amiens, éditions Martelle, 1993)
 - **Un village martyr. Maillé. Récit du massacre du 25 août 1944**
Abbé André PAYON (Tours, 1945, Conseil général d'Indre-et-Loire, 1993)
 - **Massacres nazis en Normandie. Les fusillés de la prison de Caen**
Jean QUELLIEN et Jacques VICO (Éditions Charles Corlet, 1994)
 - **La Mémoire de la Seconde Guerre mondiale dans l'ancien département de la Seine à travers les noms de rues**
Pierre-François RAIMOND (Mémoire de maîtrise, 1992-1993, université Paris I Panthéon-Sorbonne)
 - **Guide des maquis et hauts lieux de la Résistance normande**
Raymond RUFFIN (Presses de la Cité, 1989)
 - **Annales économies, sociétés, civilisations, 48^e année, n° 3, mai-juin 1993**
Article « Traces fragiles. Les plaques commémoratives dans les rues de Paris » par Mariana SAUBER
 - **Des combats au souvenir. Lieux de Résistance et de mémoire. Isère et Vercors**
Olivier VALLADE (Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1997)
 - **Paris 1944. Les enjeux de la Libération**
Sous la direction de Christine LEVISSE-TOUZE (Albin Michel, 1994)
Article « Lieux de mémoire et commémoration » par Dominique VEILLON
 - **La mémoire de Dun-les-Places. 1944-1989**
Marcel VIGREUX (Nevers, Éditions S.I.N. - phobos, 1990)
 - **Les villages martyrs de Bourgogne 1944**
Marcel VIGREUX et Angélique MARIE (Saulieu, A.R.O.R.M., 1994)
 - **Mémoire de la Seconde Guerre mondiale. Actes du colloque de Metz**
Sous la direction d'Alfred WAHL (Metz, Centre de recherche historique et civilisation de l'université de Metz, 1984)
 - **Revue de l'Université de Bruxelles, 1987/1-2**
Article « Un lieu de mémoire et d'histoire: le Mémorial du martyr juif inconnu »
 - **Annales économies, sociétés, civilisations, 48^e année, n° 3, mai-juin 1993**
Article « Ecrire le monument: site, mémoire, critique » par E. YOUNG
2. Les publications de la Délégation à la Mémoire et à l'Information Historique:

En 1983, la Délégation à la Mémoire et à l'Information Historique du Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre entreprit un recensement national des monuments, stèles et plaques de la Seconde Guerre mondiale. Opéré dans les départements par les Commissions Départementales de l'Information Historique pour la Paix, animées par

les directeurs des services départementaux de l'Office National des Anciens Combattants, cet important recensement a permis une série de publications de nature diverse.

Dossiers documentaires publiés à l'occasion des grands anniversaires.

Ont été publiés :

- 1983 : Jean Moulin ;
la Corse ;
les maquis de l'Ain.
- 1984 : Pierre Brossolette ;
Oradour-sur-Glane ;
les Glières ;
le Vercors ;
les maquis de Bretagne.
- 1985 : la fin de la libération de la France ;
les camps de concentration ;
les combats en Indochine.
- 1991 : l'année 1941
- 1992 : l'année 1942

Dépliants retraçant l'itinéraire d'une personnalité, d'un groupe de combattants ou d'événements militaires.

- Le réseau Orion (1985)
- Le maréchal de Lattre (1989)
- Les parachutistes français libres du Spécial Air Service (1989)
- Jean Moulin (1990)
- Le général de Gaulle (1990)
- La chaîne franco-belge (1990)
- Pierre Brossolette (1994)
- Honoré d'Estienne d'Orves
- Philippe Leclerc de Hauteclocque
- La Libération de la Corse (1998)

Dépliants consacrés aux hauts lieux nationaux

- Struthof (1990)
- Île de la Cité (1990)
- Mont-Valérien. Mémorial de la France combattante (1990, 1996)

Dépliants et guides départementaux

En 1994, 64 dépliants départementaux été réalisés, se présentant de façon uniforme : une synthèse historique sur le département dans la guerre, une carte avec l'ensemble des sites matérialisés du département, la photographie de monuments ou plaques jugés les plus significatifs.

D'autre part, huit guides ont été publiés :

- Les Alpes-Maritimes (Nice, Éditions CEF, 1985) ;
- Le Puy-de-Dôme (Marsat, imprimerie la Source d'or, 1986) ;
- L'Aveyron. **Mémorial du Rouergue en Résistance** (Rodez, Imprimerie Ruthénoise, 1985) ;
- Saône-et-Loire, **Sur les chemins de l'Histoire et du souvenir. Les lieux de Mémoire de la Seconde Guerre mondiale. Monuments, Stèles, Plaques** (Mâcon, imprimerie presse Pereaux et fils, 1988)
- Le Tarn, **Les lieux de mémoire de la deuxième guerre mondiale dans le département du Tarn. Guide des monuments, stèles et plaques commémoratives** (Paris, Imprimerie Nationale, 1988).
- La Haute-Marne (Éditions Dominique Guinot, 1989)
- Les Alpes de Haute-Provence (Digne, Imprimerie Vial, 1992)
- La Savoie (Chambéry, Éditions du Livre d'Art et d'Histoire, 1992)

Depuis 1990, la Délégation publie un bulletin mensuel, **les Chemins de la Mémoire**, qui présente l'actualité des commémorations et comporte une rubrique sur la création des monuments, stèles et plaques consacrés à la Seconde Guerre mondiale.

G ► LA FRANCE LIBRE ET LA LIBÉRATION :

- **Histoire de la Libération de la France. Juin 1944-Mai 1945**
Robert ARON (Fayard, 1957, 1971)
- **La France libre**
Jean-Paul COINTET (P.U.F., Documents)
- **La France Libre. De l'appel du 18 juin à la Libération**
Jean-Louis CREMIEUX-BRILHAC (Gallimard, 1996)
- **Paras de la France libre**
Colonel Roger FLAMAND (Presses de la cité, 1976)
- **La France de la libération**
Jacques DALLOZ (P.U.F., Que sais-je ? N° 2108)
- **Leclerc**
Adrien DANSETTE (Flammarion, 1952, 1994)
- **Les bérets verts français du 6 juin 1944**
Commandant KIEFFER (France-Empire, 1994)
- **Les Français Libres et leurs emblèmes**
Bernard LE MAREC (Panazol, Lavauzelle, 1994)
- **Histoire de la France libre**
Henri MICHEL (P.U.F., Que sais-je ? N° 1078, 1963)
- **Les poches de l'Atlantique**
Jacques MORDAL (Presses de la cité, 1965)

H ► COURANTS DE PENSÉE ET LA PRESSE CLANDESTINE :

- **La Résistance Intellectuelle**
Jacques DEBÛ-BRIDEL (Julliard, 1970)
- **Le Conseil National de la Résistance. Les institutions de la clandestinité**
René HOSTACHE (P.U.F., Esprit de la Résistance, 1958)
- **Les courants de pensée de la Résistance**
Henri MICHEL (P.U.F., Esprit de la Résistance)
- **La presse clandestine 1940-1944**
Claude BELLANGER (Colin, 1961)

IV. LA DÉPORTATION

A ► TÉMOIGNAGES ET DOCUMENTS :

- **L'espèce humaine**
Robert ANTHELME
- **Aucun de nous ne reviendra**
Charlotte DELBO (Édition de Minuit, 1970)
- **Jusqu'au bout de la Résistance**
F.N.D.I.R./U.N.A.D.I.F. et Bernard FILAIRE (Stock, 1997)
- **L'arbre de Goethe**
Pierre JULITTE (Presses de la cité, 1965)
- **Le tunnel**
André LACAZE (Julliard, 1978)
- **Si c'est un homme**
Primo LÉVI (1948, Julliard pour la traduction française, 1987, 1994)
- **Rue de la Liberté. Dachau 1943-1945**
Edmond MICHELET (Le Seuil, 1955, 1994)

- **Un uniforme rayé d'enfer**
Jean-Pierre RENOARD (Éditions Du Rocher, 1993)
- **L'univers concentrationnaire**
David ROUSSET (Éditions du Pavois, 1946)
- **Le pain des temps maudits**
Paul TILLARD (Julliard, 1965, 1995)
- **Le courrier dans les camps de concentration**
Julien LAJOURNADE (L'image, Document)

B ► LES CAMPS D'INTERNEMENT :

- **Les camps du Sud-Ouest de la France : 1939-1944. Exclusion, internement et déportation**
Sous la direction de Monique-Lise COHEN et Eric MALO (Toulouse, Privat, 1994)
- **Le camp d'étrangers des Milles, 1939-1943**
André FONTAINE (Edisud, 1989)
- **Les camps de la honte : les internés juifs des camps français, 1939-1944**
Anne GRYNBERG (La Découverte, 1991)
- **Le camp de Gurs 1939-1945 : un aspect méconnu de l'histoire du Béarn**
Claude LAHARIE (Pau, Infocompo, 1985)
- **L'Histoire, n° 129, janvier 1990**
Article « Les camps français d'internement » par Denis PESCHANSKI

C ► LE SYSTÈME CONCENTRATIONNAIRE ET LES CAMPS :

- **Les Françaises à Ravensbrück**
A.D.I.R. et Amicale de Ravensbrück (Denoël-Gonthier, 1971)
- **Leçons de ténèbres. Résistants et déportés**
F.N.D.I.R. / U.N.A.D.I.F., dirigé par Jean MANSON (Plon, 1995)
- **Le livre de la déportation.**
Marcel RUBY (Robert Laffont, 1995)
- **L'organisation de la terreur : Les camps de concentration**
Wolfgang SOFSKY (Calmann-Lévy, 1995)
- **Ravensbrück**
Germaine TILLION (Seuil, 1973, 1988)
- **L'ère des camps**
Olga WORMSER-MIGOT (10/18)

D ► LA DÉPORTATION RACIALE :

- **La politique nazie d'extermination**
François BÉDARIDA (Albin Michel)
- **Qui savait quoi ? L'extermination des juifs, 1941-1945**
Stéphane COURTOIS et Adam RAYSKI (La Découverte, 1987)
- **Les chambres à gaz ; secret d'État**
Eugen KOGON et alii (Le Seuil, Points Histoire N° 9)
- **Vichy et les juifs**
M.R. MARRUS et R.O. PAXTON (Livre de poche N° 4115)
- **Les Tsiganes en France 1939-1946**
Denis PESCHANSKI (C.N.R.S. Éditions)
- **Déportation et génocide. Entre la mémoire et l'oubli**
Annette WIEVIORKA (Plon, 1992)

* Sauf mention contraire le lieu d'édition des livres est Paris.

REMERCIEMENTS

Ce dossier documentaire a été réalisé pour le compte de la Fondation de la Résistance par Denis Mazzucchetti pour le texte et Frantz Malassis pour la conception.

Tiré à 40 000 exemplaires, il est distribué aux Centres de Documentation et d'Information des établissements publics et privés sous contrat de Métropole et des D.O.M. - T.O.M. et aux lycées français à l'étranger.

Plusieurs dizaines de brochures ont, par ailleurs, été adressées aux Inspections d'académie à l'attention des candidats et des enseignants qui en souhaiteraient d'autres exemplaires.

Rappelons que ce document est envoyé aux Inspecteurs d'académie, aux Inspecteurs pédagogiques régionaux, aux Centres Départementaux et Régionaux de Documentation Pédagogique, aux Présidents des Conseils régionaux et généraux, aux Préfets de région et de département, aux Directeurs départementaux et régionaux de l'Office National des Anciens Combattants, aux membres du jury national et aux membres des jurys départementaux du Concours National de la Résistance et de la Déportation ainsi qu'aux musées de la Résistance.

Ce document sera diffusé également à tous les lecteurs de « la Lettre de la Fondation de la Résistance ».

Il a été établi en coordination et avec l'aide du Ministère de l'Éducation Nationale, du Ministère de la Défense - Secrétariat d'État aux Anciens Combattants, du Mémorial du Maréchal Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris - Musée Jean Moulin (ville de Paris), de l'association des Professeurs d'Histoire-Géographie et de l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne (Faculté de Lettres et Sciences Humaines).

La Fondation de la Résistance remercie les personnes qui ont contribué à la conception de cette brochure et plus particulièrement : Mesdames Jacqueline Bayon, Elizabeth Helfer-Aubrac, Odette Lacuéva, Christine Levisse-Touzé et Monsieur Jean Gavard, ainsi que les nombreuses personnalités des organismes suivants réunies lors de la séance de relecture, le 30 septembre 1998 :

- Comité d'Action de la Résistance
- Amicale des Anciens de Dachau
- Amicale des Réseaux Action de la France Combattante
- A.D.I.R. Association Nationale des Anciennes Déportées et Internées de la Résistance
- A.F.L. Association des Français Libres

- A.N.A.C.R. Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance
- A.N.C.V.R. Association Nationale des Combattants Volontaires de la Résistance
- A.N.M.R.F. Association Nationale des Médailleurs de la Résistance Française
- C.N.C.V.R. Confédération Nationale des Combattants Volontaires de la Résistance
- F.A.R.R.E.F.C. Fédération des Amicales de Réseaux Renseignements et Évasion de la France Combattante
- F.N.D.I.R. Fédération Nationale des Déportés et Internés de la Résistance
- F.N.D.I.R.P. Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes
- Fondation pour la Mémoire de la Déportation
- Libre Résistance
- M.E.R. Association Mémoire et Espoirs de la Résistance
- O.R.A. Organisation de Résistance de l'Armée
- Union des Aveugles de la Résistance
- U.N.A.D.I.F. Union Nationale des Associations de Déportés, Internés et Familles de disparus

La Fondation de la Résistance remercie vivement les associations ayant déjà entrepris, avec beaucoup de mérite, d'apporter une contribution pédagogique à la préparation du Concours National de la Résistance et de la Déportation (C.N.C.V.R., F.N.D.I.R.-U.N.A.D.I.F., A.D.I.R., A.N.C.V.R., F.N.D.I.R.P., A.N.A.C.R., Musée de Champigny, etc.). La diversité des sources documentaires ainsi offertes aux candidats permettra, par leur complémentarité, d'aborder les thèmes proposés sous des aspects multiples et ainsi d'enrichir leur réflexion. Signalons, enfin, l'action de l'association nationale des lauréats du Concours de la Résistance et de la Déportation. Avec l'aide de l'association « Mémoire et Espoirs de la Résistance » créée sous l'égide de la Fondation de la Résistance, elle propose aux lauréats de poursuivre les études et recherches initiées lors de leur participation au concours et les encourage à entreprendre avec elle leur approfondissement.

- Association « Mémoire et Espoirs de la Résistance ». Place Marie-Madeleine Fourcade (anciennement 16-18 place Dupleix), 75015 PARIS. Tél. : 01 45 66 92 32
- Association nationale des lauréats du Concours de la Résistance et de la Déportation. Edward Arkwright, 6, avenue de Camoëns, 75116 Paris. Tél. : 01 45 27 12 56

Éditeur : Fondation de la Résistance - Hôtel National des Invalides, Corridor de Metz, escalier K, 75700 Paris 07 S.P. Reconnue d'utilité publique par décret du 5 mars 1993. Sous le Haut Patronage du Président de la République
Téléphone : 01 47 05 73 69 – Télécopie : : 01 53 59 95 85

Directeur de la publication : Jean MATTÉOLI, Président de la Fondation de la Résistance

Maquette, photogravure et impression : SEPEG International, Paris XV^e.

Revue trimestrielle - Abonnement pour un an : 100 F - Numéro spécial : 20F - Comm. paritaire n°4124 D73AC – ISSN 1263-5707